

BILAN D'ACTIVITÉS 2020



Une autre vie s'invente ici

84 941
habitants ¹

111
communes
2/3 dans le Bas-Rhin
1/3 en Moselle



83 525 hectares de forêts ²
soit près de 66 % du territoire du Parc

15 955
hectares
d'espaces protégés :

127 666 hectares

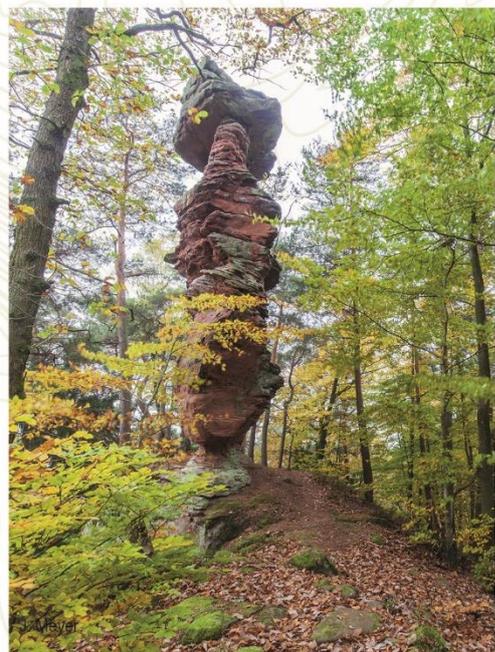
1 réserve
naturelle nationale

1 réserve
naturelle régionale

8 sites Natura 2000 ³

1 200 km de cours d'eau ⁴

Le parc en chiffres



40 châteaux
classés ou inscrits
aux monuments historiques

581 m
Le Grand Wintersberg,
point culminant

2 350
hectares de vergers

2 600 km
d'itinéraires balisés
de randonnée pédestre, équestre,
VTT ou cyclotouristique

28 musées
et équipements

1 700 km
réalisés par le Club Vosgien

5 ouvrages
de la ligne Maginot

122 monuments
historiques

1 citadelle

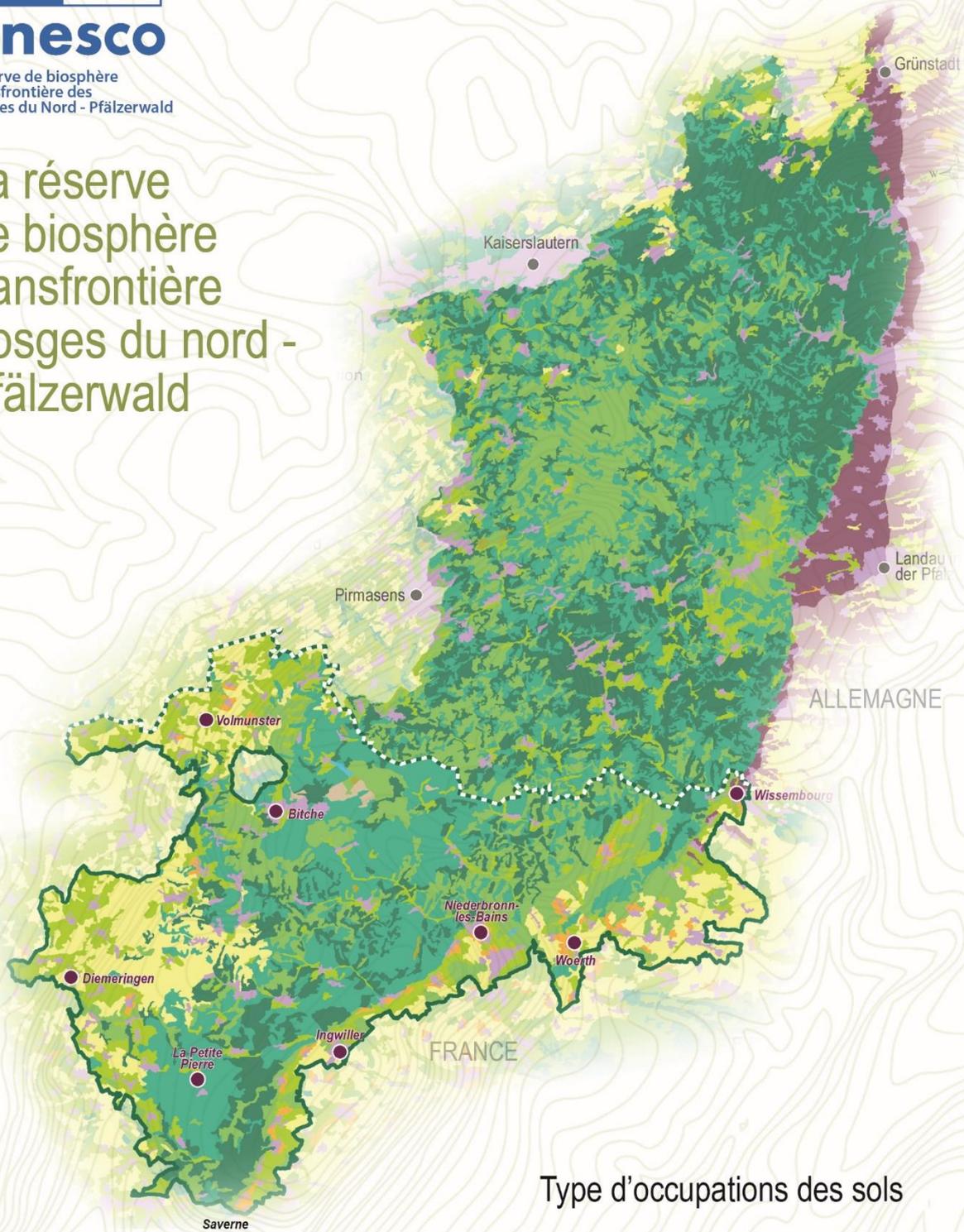




unesco

Réserve de biosphère
transfrontière des
Vosges du Nord - Pfälzerwald

La réserve de biosphère transfrontière Vosges du nord - Pfälzerwald



Type d'occupations des sols

- | | | | |
|---|--|---|-------------------------------|
|  | Surface urbanisée |  | Forêts de conifères |
|  | Surface en herbe |  | Forêts de feuillus |
|  | Culture annuelle |  | Forêts mélangées |
|  | Vergers et petits fruits |  | Landes et broussailles |
|  | Vignobles |  | Limites du PNR Vosges du nord |
|  | Surface en eau |  | Limites d'Etat |
|  | Forêt et végétation arbusive en mutation | | |



Biosphärenreservat
Pfälzerwald-
Nordvogesen



Edito

Si l'année 2020 a été totalement chamboulée par la crise sanitaire, de nombreux projets auront pu avancer et voir le jour. L'équipe a su réinventer ses pratiques, pour rester en contact et faire avancer au mieux les projets qui pouvaient être maintenus. Les grandes réunions physiques n'étant pas possible, des séminaires en visio les auront remplacés. Le renouvellement de toutes les instances après les élections municipales, a permis aux nouveaux élus de s'engager pour le pilotage de la structure à travers le comité syndical et l'exécutif du Sycoparc. Aussi, la maison du parc, réintègre l'aile sud du château de La Petite Pierre, avec une nouvelle médiation accessible par tous dans la cour, mais aussi un espace d'accueil inédit. Il permet de découvrir le territoire à travers des productions locales, qui évoquent les milieux naturels ou les ressources du territoire. Au-delà, quelques faits marquants de notre action :

Coté nature et agriculture

- ☞ 3 mois de confinements ont laissé les espaces naturels en toute quiétude, une importante fréquentation des espaces naturels suite aux déconfinements reste à surveiller sur le long terme, pour éviter trop de perturbation des milieux remarquables
- ☞ Livraison de 3 des 7 chantiers de restauration de continuité hydrologique inscrits au programme Life Biocorridors
- ☞ Avec près de 5 lynx présents sur le territoire nous développons un test de médiation avec 2 exploitations ovines
- ☞ Démarrage d'un projet transfrontalier pour sauver 3 espèces en danger : l'écrevisse des torrents, l'azuré de la sanguisorbe et les grands murins
- ☞ Finalisation du guide sur les prairies permanentes

Coté culture et médiation

- ☞ L'exposition collective « D'ici et d'ailleurs », a vu son itinérance perturbée du fait des conditions sanitaires
- ☞ À l'automne 3 semaines de résidences de la compagnie Otandemo dans 3 villages pour questionner les liens entre habitants et patrimoine culturel
- ☞ Organisation exceptionnelle du programme Eveil des sens, en privilégiant les ateliers de groupes
- ☞ 20 classes des Vosges du nord participent au projet initié par les structures d'éducation à l'environnement du territoire : L'école du dehors.
- ☞ Malgré les conditions sanitaires fluctuantes la MER a proposé de nombreuses activités parents-enfants et une soirée bivouac pour se rapprocher de l'essentiel
- ☞ Le festival « Au grès du Jazz » n'a pas pu avoir lieu dans son format habituel mais a rebondi avec des propositions numériques, une journée jazz le 23 août, un Instameet au Lichtenberg, des concerts improvisés et des partenariats...

Coté aménagement et économie locale

- ☞ La marque Valeurs Parc est activée sur le territoire, avec 17 hébergements, restaurants, produits et services marqués en 2020. Depuis 2019 déjà 33 acteurs se sont engagés pour les valeurs parcs.
- ☞ Action de la Charte Forestière de Territoire : les premiers prototypes de nano habitat ÜTE sont développés, bientôt 6 ÜTE viendront jaloner le GR53
- ☞ Développement d'une gamme de mobilier en hêtre pour les espaces de travail au château de La Petite Pierre
- ☞ Pour l'itinérance et le plan de paysage : validation des grands principes du plan Vivre et habiter la traversée du massif des Vosges du nord
- ☞ 1 Workshop étudiants, a développé des concepts innovants pour impliquer acteurs et habitants pour la transition énergétique sur leur territoire : S'bokal activateur d'idées
- ☞ Développement du projet de résidences : Accueillir des architectes professionnels dans une commune pour développer des projets « Pour de Nouvelles Ruralités » à terme 14 résidences en 3 ans sur 6 PNR du Grand Est

L'équipe est à vos côtés, aux côtés des collectivités locales pour engager des projets innovants qui répondent aux enjeux du territoire et qui permettent d'être acteur de notre avenir. Continuons à mettre en œuvre des actions qui allient protection de la nature, de la culture, et activité humaine.

Michaël Weber

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

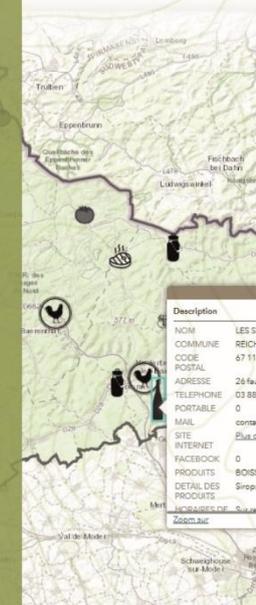
Sommaire

- 06 Observatoire et évaluation du territoire
- 11 Protection de la nature et agriculture durable
- 45 Aménagement du territoire
- 53 Développement durable du territoire
- 62 Valorisation du patrimoine culturel
- 81 Médiation
- 88 La vie du SYCOPARC
- 99 Le budget 2020
- 100 L'équipe du SYCOPARC

Observatoire du territoire

Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire. L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire.

Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.



Description	
NOM	LES
COMMUNE	REICH
CODE POSTAL	67 111
ADRESSE	26 fa
TELEPHONE	03 88
PORTABLE	0
MAIL	cont
Plus	
SITE INTERNET	0
FACEBOOK	BOIS
PRODUITS	BOIS
DETAIL DES PRODUITS	Sirep
Produits	Sirep
Produits	Sirep

Bitche

VOSGES DU NORD RANDO & PLEINE NATURE

Haguérou

Site 73 (Meisenthal) le 10/2019

Population: 702 habitants Secteur paysager: Plateau boisé Altitude: 292 mètres Réagissez!



Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), l'Observatoire du territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC,
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire, ou collectée chez ses partenaires,
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale,
- Elargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de Biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald,
- Affiner la connaissance objective, globale et multithématique du territoire (production, capitalisation, traitement, support de la connaissance du Parc),
- Faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires et rendre accessible l'information en conformité avec la directive INSPIRE.

Bilan de l'action :

En 2020, l'Observatoire du territoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration continue des bases de données (BD) :

Observatoire Photographique du Paysage (géolocalisation globale, nouvelles photos et informations liées), BD Topo 2019, BD Ortho 2018, enrichissement du MNT (Modèle numérique de terrain) REG Alti avec de nouveaux secteurs, données naturalistes et de gestion environnementale SINP et carmentarto, données ONF, cadastre nominatif via le partenariat avec GéoGrandEst, données de la BD OCS (occupation du sol) 2018 de GéoGrandEst, import des données d'OSM (open street map), BD Agri avec le RPG 2019 (registre parcellaire graphique), BD des producteurs locaux et mise de l'application ArcGIS Online (AGOL) en lien, harmonisation et mise à jour de la BD Vergers, mise à jour BD POSPLU67... Les données statistiques ont également été mises à jour : population légale 2021, logements, énergies.

L'Observatoire du territoire, en tant que service transversal du SYCOPARC, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme par exemple :

- Assistance sur les travaux liés à la base de données de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord, valorisation des données du site web sur la randonnée dans les Vosges du Nord (www.randovosgesdunord.fr) avec un nouveau look de la page d'accueil, la création de 10 nouveaux itinéraires en collaboration étroite avec l'Office de Tourisme du Pays de Bitche, une reprise de la consommation des flux touristiques locaux (LEI et SITLOR) pour notamment mettre en valeur la marque « Valeurs Parc », la création d'une rubrique spécifique « Traversée du Massif Vosgien – GR5© », un enrichissement de la plateforme nationale IGN Rando et de la plateforme LEI
- Poursuite de la création du nouveau zonage de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald sur la base des ombreuses couches d'information de l'Observatoire du territoire,
- Elaboration de statistiques diverses pour le projet de TVB suite à la mini-tornade de 2019 sur le secteur mosellan, chiffres clefs du parc...
- Support à la réalisation de différents documents ou outils de communication : finalisation des panneaux pédagogique du sentier des Totems, cartes ouvrage « Prairies du Massif Vosgien », cartes pour la thèse Résilience des écosystèmes
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires : Odonat, Département, Région, divers bureaux d'études, communautés de communes
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses en interne et en externe : sites GEF, Poster RNN, Gestion RNR Reichshoffen, Ecoles du dehors, communes associées, cartes des acteurs marqués Valeur Parc par filière, cartes situation générale (PNRVN, RBT), carte des zonages de protection, carte de l'occupation du sol, carte antennes de téléphonie mobile ... Quelques 50 documents cartographiques ont été réalisés en 2020.

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière Charte (2014-2025). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations stratégiques de la Charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie. L'Observatoire anime ce dispositif et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2020, la production des fiches de description et de suivi des indicateurs a été finalisée ainsi que la mise à jour des indicateurs en fonction de la disponibilité des données. La réflexion sur la réponse aux questions évaluatives de la charte a été poursuivie. Des suivis des questions évaluatives ont été présentés régulièrement en exécutif durant cette année.

En parallèle, l'Observatoire administre et veille au bon fonctionnement et à la bonne utilisation en interne du logiciel mis au point avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, nommé EVA. Les nombreux nouveaux agents arrivés en 2020 ont ainsi été formés à cet outil. Les bilans d'activités sont également dorénavant réalisés via un export d'EVA.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, en 2020 l'interface Web de l'Observatoire du territoire a été améliorée, notamment sa plateforme ArcGIS Online, avec également une adaptation à la nouvelle norme sécurisée d'internet, le HTTPS. L'ensemble des applications est à retrouver sur la page Web de l'Observatoire sur le site internet du Parc.

L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de CIGAL-GéoGrandEst permet également de référencer les données du Parc, à la fois dans le catalogue régional, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement.

Par ailleurs, l'Observatoire a créé et anime le réseau GéoPNR des Observatoires de territoire des PNR de France depuis 2010. Ce réseau a été une nouvelle fois très actif en 2020, même s'il n'a pu se réunir en présentiel.

La Fédération des PNR de France a également sollicité à plusieurs reprises l'Observatoire pour des prestations cartographiques à la demande : carte des PNR, carte des PNR et des PN, étude statistique complète sur les superficies des différentes aires naturelles protégées au niveau national. En parallèle de ce réseau, l'Observatoire participe régulièrement à la commission chartes et syndicats mixtes de la Fédération et au groupe « Evaluation de la Charte et logiciel EVA ».

L'Observatoire est également actif dans le nouveau partenariat GéoGrandEst où il a participé en 2020 au projet de réalisation d'une BD d'Occupation du sol à l'échelle de la Région Grand Est (membre du copil, groupes de travail techniques, rédaction du cahier des charges techniques, analyse des offres) et a bénéficié de différentes journées d'information. Il participe à l'Observatoire régional du foncier et l'Observatoire régional de la biodiversité.

Enfin, l'Observatoire du territoire assure une veille technique et méthodologique continue par sa participation régulière à quelques manifestations dans le domaine de la géomatique : conférence ESRI, forum, séminaires de l'INSEE, formations diverses, et présente régulièrement ses activités (notamment pour l'ENGESS - École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg ou l'UNISTRA - Master Observation de la Terre et Géomatique).

Dans un souci de coordination locale, l'ensemble des géomaticiens des PNR du Grand Est se réunissent et travaillent également régulièrement sur quelques sujets et mutualisent les nécessités de représentativité des PNR au niveau régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages SINP, GéoGrandEst, ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire



Contexte de l'action :

Le système d'information du SYCOPARC (SIS) est l'ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer l'information du SYCOPARC. C'est à la fois un système socio-technique composé de deux sous-systèmes, l'un social et l'autre technique. Le sous-système social est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI. Le sous-système technique est composé des technologies (hardware, software et équipements de télécommunication) et des processus de travail concernés par le SIS.

L'utilisation combinée de moyens informatiques, électroniques et de procédés de télécommunication permet aujourd'hui, selon les besoins et les intentions exprimés, d'accompagner, d'automatiser et de dématérialiser quasiment toutes les opérations incluses dans les activités ou procédures de la collectivité.

Ces capacités de traitement de volumes importants de données, d'interconnexion de sites ou d'opérateurs géographiquement éloignés expliquent qu'elles sont, aujourd'hui, largement utilisées pour traiter et répartir l'information en temps réel, en lieu et place des moyens classiques manuels, plus lents, tels que les formulaires sur papier et le téléphone.

Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

Bilan de l'action :

En 2020, le Système d'Information a réalisé sa mue dans un château rénové, avec une nouvelle salle server climatisée naturellement par la fraîcheur de sa cave, de nouveaux équipements réseaux, un nouveau réseau filaire aux dernières normes de type catégorie 6e, un nouvel autocom pour la téléphonie avec des nouveaux téléphones IP compatibles, un nouveau réseau WIFI global ininterrompu dans tous les espaces, une nouvelle connexion fibre couplé à un ligne VDSL pour bénéficier d'une garantie de rétablissement de connexion contractuel et de consommations forfaitaires, un nouvel équipement de visio-conférence professionnelle pour la salle de réunion principale, et un nouveau support de stockage de données de type NAS. En parallèle l'espace boutique bénéficie d'une toute nouvelle borne tactile 3D conçue en partenariat avec le Massif Vosgien.

En complément et pour parfaire encore l'interconnexion des agents en télétravail, les capacités heureusement existantes en VPN (connexion à distance aux servers de documents et de messagerie), en mobilité téléphonique et en mobilité informatique ont été complétées et améliorées. Une solution de visio-conférence est également en place pour chacun. L'ensemble des agents bénéficie dorénavant de ces différentes possibilités.

Ainsi, plus d'une dizaine de nouveaux postes informatiques obsolètes ou fixes ont pu être renouvelés complètement ou acquis pour les nouveaux arrivants. L'ensemble des équipements ont aussi eu droit à une petite cure de jeunesse-mise à jour-nettoyage, pour en particulier optimiser autant que faire se peut la sécurité informatique générale.

Le SYCOPARC a également continué à s'appuyer sur le CNFPT pour monter en compétence sur la sécurité informatique et la législation RGPD. La contractualisation avec le centre de gestion d'un délégué mutualisé à la protection des données personnelles a aussi permis de mettre en œuvre de manière optimale les dispositifs spécifiques de la RGPD, en particulier sur le site Internet du Parc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord



2020 - Evaluer avec les acteurs du territoire la mise en œuvre de la charte à mi-parcours

Contexte de l'action :

L'article R.333-3 du code de l'environnement stipule que "le rapport d'une Charte de Parc naturel régional doit prévoir un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et un dispositif de suivi de l'évolution du territoire défini au regard des mesures phares/prioritaires et prévoir la périodicité des bilans prévus dans ce cadre". Ce dispositif a pour ambition d'apprécier les effets du projet de territoire en comparant les résultats obtenus aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le rapport de Charte 2014-2029 du PNR des Vosges du Nord décrit ainsi, en préambule, son dispositif d'évaluation concerté et fixe ses objectifs : être partagé par les signataires qui contribuent à la mise en œuvre du projet, être appropriable par les acteurs et les élus pour devenir un outil d'aide à la décision et s'appuyer sur des indicateurs pertinents suivis par l'Observatoire sur le long terme. Il identifie les différents temps de l'évaluation : bilan annuel et évaluation de la programmation triennale, évaluation de la mise en œuvre de la Charte et de l'évolution du territoire à mi-parcours, évaluation de la mise en œuvre du projet et de l'évolution du territoire à l'issue de celui-ci.

La Charte du PNR des Vosges du Nord est effective depuis 2014 et, en 2020, elle entre en phase d'évaluation à mi-parcours. Le choix a été retenu de réaliser cette démarche en interne.

Objectif :

L'évaluation à mi-parcours consiste à vérifier que les politiques conduites dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte et les modes d'intervention retenus permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le projet de territoire ou s'ils doivent être réorientés. Ses objectifs sont de :

- Produire un état d'avancement des engagements pris par l'ensemble des signataires de la Charte, le SYCOPARC y compris,
- Réaliser une première évaluation de l'évolution du territoire à partir des questions évaluatives retenues, alimentées par le suivi des indicateurs dédiés,
- Contribuer à réorienter les orientations prioritaires de la Charte pour sa seconde phase de mise en œuvre, si nécessaire.

L'exercice d'évaluation à mi-parcours a aussi pour intérêt de construire et consolider le dispositif d'évaluation en vue de la réalisation de l'évaluation de fin de Charte.

Bilan de l'action :

- Réalisation du rapport d'évaluation mi-charte : construction des fiches thématiques du rapport, tableau des chiffres clefs, prestation graphique pour charte du rapport et réalisation des pictogrammes pour les chiffres clefs
- Lancement d'une enquête auprès des élus et des partenaires pour prioriser les actions en seconde partie de charte : réalisation du corps de l'enquête, diffusion, suivi des retours et relances, saisie des retours, quelques analyses par thématique
- Préparation des supports de présentation par thématique, avec enjeux charte, moyens, bilans, forces et faiblesses, chiffres clefs, proposition de directions pour la seconde partie de la charte en vue d'une présentation aux élus
- Plus d'une vingtaine de réunion en interne.

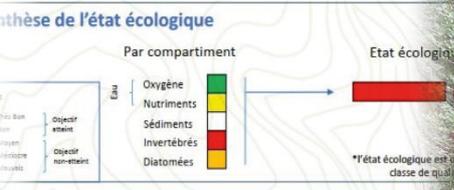
Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Protection de la nature



Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.



Caractéristiques du bassin de la rivière

Communes (N° du bassin communal concerné par le bassin de la rivière)	Bitche (541) - Scherbach (541)
Surface du bassin versant	2 315,3 ha
Distance la plus longue de la station à la source	8 km



JARDINER
pour la biodiversité

Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau.

Le SYCOPARC s'est doté en 2015 d'un observatoire des cours d'eau

Objectif :

- Suivi de la Charte : Recueillir des données sur la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau pour évaluer l'impact des différentes mesures préconisées dans la charte. Définir des références pour les cours d'eau des Vosges du Nord.
- Evaluation de la politique Natura 2000 : Suivre les actions de restauration menées dans le cadre de l'animation Natura 2000
- Connaissance : Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau. Compléter les réseaux de surveillance existants par des stations et des mesures répondant aux enjeux spécifiques du territoire
- Pédagogie : Partager le diagnostic sur l'état des cours d'eau avec les différents acteurs du territoire.

Bilan de l'action :

Le réseau du nouveau cycle 2019-2021 comprend 39 stations, il est divisé en deux parties :

- Le réseau complet : 26 stations dont 2 stations témoins (suivi pendant les 3 années) – dont 11 stations dans les sites Natura 2000 ;
- Le réseau allégé : 13 stations (uniquement I2M2 et IBD) – dont 4 stations dans les sites Natura 2000.

1. Mise en oeuvre de la campagne 2020-2021 :

- Définition du nouveau programme de mesures et définition des stations : 39 stations (10 stations profitant d'un programme « complet » et 6 stations d'un programme « allégé »)
- Réunions de bilan et lancement pour les 4 prestataires retenues pour les 4 lots du marché (MAPA) : Eurofins – analyses physico-chimiques, Aspect environnement – analyses macro-invertébrés, Gestion Hydro analyses limnimétriques, Aquabio – analyse diatomées.
- Organisation et réalisation des 12 campagnes de prélèvements physico-chimiques (10 stations). Bancarisation des données à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.
- Organisation et réalisation du protocole de description des processus hydromorphologiques « CarHyCE » sur 8 stations et bancarisation des données collectées ;
- Organisation et suivi de la campagne « macro-invertébrés » : 14 stations.
- Organisation et suivi de la campagne « diatomées » : 14 stations.
- Organisation et suivi des 4 campagnes limnimétriques sur 25 stations.
- Réalisation des fiches qualités pour les campagnes de 2020.
- Réunions de portée à connaissances des résultats

2. L'animation du réseau :

Le bilan 2015-2018 montre une qualité globalement dégradée des stations analysées, y compris de certaines stations de référence. Ainsi, les objectifs de bon état écologique définis par la Directive cadre sur l'eau ne sont atteints que pour un nombre faible de stations (57% pour les stations de référence et 8% pour les stations de suivi).

Sur la base de ce travail, le second objectif poursuivi a été de caractériser les stations à Haut Degré de Naturalité (HDN) afin d'identifier les spécificités de ces rivières préservées des Vosges du Nord, emblématiques des hydroécotones présentes sur le périmètre d'étude. Bien que l'observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord recense peu de stations de référence, même sur des rangs de Strahler faible (n=4), elles se distinguent significativement au sein des tests statistiques par des caractéristiques physico-chimiques singulières. In fine, cette comparaison inter-stations révèle des spécificités claires, également sur la base des compartiments hydrobiologiques (macroinvertébrés et macrophytes) et hydromorphologique ;

- Présentation des premiers résultats lors de diverses réunions : SDEA, Communauté de communes du Pays de Bitche, Communauté de communes du Pays de Wissembourg ;
- Poursuite de la concertation locale suite aux pollutions de la Bickenalbe ;
- Poursuite de la concertation locale suite aux résultats sur la Horn ;
- Réalisation des campagnes pour la mise en place du protocole CARHYCE sur 6 stations du 22/07 au 24/07 ;
- Suivi de la campagne de prélèvement I2M2 par Aspect Environnement du 26-31/08 ;

- Suivi de la campagne de prélèvement IBD par AQUABIO du 08-09/09 ;
- Suivi des 4 campagnes limnométriques par Gestion Hydro.
- Présentation de l'observatoire au cours d'une réunion avec la Communauté de communes du Pays de Bitche.
- Présentation de l'observatoire dans des projets pédagogiques du secondaire (3 projets scolaires) ;

3. Etudes et recherches dans le domaine de l'eau

- Etude sur les effets des étangs sur le fonctionnement thermique et biologique des cours d'eau de tête de bassin sur la Zinsel du Nord + Etang de Baerenthal (LIEC – CEDETE (thèse) – LIVE – Fédération de Pêche 57) – plusieurs restitutions sur le territoire (cf. § animation) Soutenance de Thèse de David Goce-Chalte : Déterminants spatio-temporel de la qualité des cours d'eau dans un contexte de déprise et de changement des activités : rôle des facteurs du passé et enjeux de la restauration et - Article scientifique :
- Etude OFB : ICRA « Retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant transfrontalier de la Sauer (AQUABIO – CEDETE – CEREMA – ENGEES) : NOTA : projet intégralement mené dans le site N2000 « La Sauer et ses affluents ».
- Programme INTERREG ECOSERV :
 - Création d'une base de données sur l'ensemble des travaux de restauration menés sur le territoire du parc naturel régional des Vosges du Nord : fichier technique et photos.
 - Création de la base de données sur le suivi scientifique des travaux de restauration en cours d'eau ; et carte interactive
- Etude Géolimno visant à caractériser le fonctionnement thermique de l'étang du Donnerbach afin de limiter son impact thermique sur la rivière. Création d'un poster pour donner à voir les principaux résultats issus de l'étude.
- Analyse des cyanobactéries sur l'étang du Donnerbach ;
- Rapport d'une enquête sociologique « la recevabilité d'effacement d'étang dans le pays de Bitche » réalisé par Dominique Lamy dans le cadre de l'OHM Pays de Bitche ;
- Etude Physico-chimique de l'eutrophisation de l'étang de Hanau – 2 campagnes de terrain. Analyse en laboratoire EUROFINS.
- Suivi scientifique des travaux de restauration du programme LIFE Biocorridors.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.1 - Ménager au quotidien notre ressource en eau



Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC "Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein", FR 4100208, située en Moselle,
- La ZSC "La Moder et ses affluents", FR 4201795, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC "La Sauer et ses affluents", FR 4201794, située dans le Bas-Rhin.

Ce vaste périmètre regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, du Rothbach, de la Zinsel du Nord, du Falkensteinbach, du Schwarzbach et de la Sauer. Les sites Natura 2000 concernés s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site Mosellan englobe intégralement la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Les documents d'objectifs en cours ont été approuvés par les comités de pilotage du 27 octobre 2006 (Moder) et 27 novembre 2007 (Sauer) et par les arrêtés préfectoraux du 28 août 2009 (Moder 67), du 24 juin 2010 (Moder 57) et du 2 décembre 2010 (Sauer).

En 2020, Le Sycoparc a été sollicité par la communauté de communes d'Alsace bossue afin de s'impliquer dans l'animation technique du site ZSC « VALLÉE DE LA SARRE, DE L'ALBE ET DE L'ISCH, LE MARAIS DU FRANCAITROFF, BAS-RHIN » FR4202003, dès 2021. Une première réunion a été organisée le 18 décembre avec les principaux partenaires concernés afin de définir les modalités organisationnelles de cette nouvelle mission et de préparer la demande de subvention FEADER.

Située en bordure Ouest du PNRVN, ce complexe de milieux alluviaux s'étend sur 517 ha. Cette ZSC morcelée accueille un beau complexe de prairies humides et pour partie le lit mineur de la Sarre. Elle abrite également de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, en particulier l'azuré de la sanguisorbe, l'azuré des paluds, l'agrion de mercure, le cuivré des marais, la bouvière, le chabot, le castor d'Europe. L'arrêté portant création du comité de pilotage a été signé le 22 octobre 2010.

Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000,
- Mettre en œuvre le volet « eau » de la charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration,
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau,
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières,
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

Bilan de l'action :

1. ZSC « Haute-Moder et affluents » - FR4100208 et FR4201795

Ce site regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides.

Dans le cadre de l'animation des actions prévues au document d'objectifs, pour l'année 2020, nous retiendrons principalement le démarrage de la révision du document d'objectifs avec le stage de Gaëtan LE BOT. L'animation de ce site est assurée depuis août 2020 par Lucie BLONDEL, en remplacement de Sébastien Morelle désormais coordinateur du Pôle Nature Agriculture.

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des sites d'hivernage à chauves-souris : Tunnel de Rosteig/Soucht, souterrain d'Ingwiller et des colonies de reproduction (Rosteig, Dambach...);
- Mise en œuvre de la phase 2 du projet d'étude de la Lamproie de Planer in situ. En 2019, nous avons capturé une centaine d'individus sur différentes rivières du site Haute Moder et affluents (Moder, Rothenbach, Schwarzbach) et également sur le site « Sauer et affluents » (Sauer et Heimbach) pour une phase de test d'implantation de transpondeur en laboratoire. Ces poissons avaient été maintenus en captivité et observés pendant 60 jours afin d'observer d'éventuelles modifications de leur comportement (en comparaison avec un lot témoin) et d'éventuelles mortalités suite à l'intervention. Suite phase test concluante, passage à la phase « étude de terrain » sur le Rothenbach en fin d'année

2020. Près de 150 Lamproies ont été pêchées sur les ruisseaux des Vosges du Nord, équipées de transpondeurs et relâchées à différents endroits dans le plan d'eau de l'Erbenthal (27,28 et 29 octobre 2020). Les déplacements des lamproies seront suivis à minima jusqu'à l'été 2021. Aucune lamproie n'a effectué de déplacement vers l'amont ou l'aval au cours des deux premiers mois de suivi.

Charte Natura 2000

- Montage du dossier d'adhésion à la charte Natura 2000 du Conservatoire des sites alsaciens (CSA)
- Initiation d'un travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord avec les autres sites Bas-Rhinois (échange notamment avec la forêt de Haguenau) à finaliser en 2021.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Mise en œuvre de travaux de réouverture d'une zone humide colonisée par les ronces et les arbustes dans la vallée du Muelhenbach à Sturzelbronn pour la deuxième année consécutive. Ce chantier participatif organisé le 17 octobre en partenariat avec l'association socio-culturelle communale et le conseil municipal a pour objectif la réouverture du milieu afin de favoriser l'apparition d'habitats ouverts favorables à la pie-grièche écorcheur et au cuivré des marais : mégaphorbiaies, cariçaies et roselières (ces travaux débutés en 2019 seront menés sur plusieurs années) ;
- Présentation des travaux de réhabilitation du parc de pâturage par Highlands cattle de Baerenthal, réalisés au travers d'un contrat Natura 2000, à la direction départementale des territoires de Moselle dans le cadre d'un contrôle administratif sur site ;
- Suivi de l'aménagement permettant d'assurer la continuité écologique de l'ancienne prise d'eau sur le Schwarzbach à Reichshoffen : la rampe rustique avec échancrure. Quelques dégradations volontaires de l'ouvrages ont été constatées. Opération menée avec la communauté de commune de Niederbronn-les-Bains et environs ;

Réactualisation des Documents d'objectifs

Durant les mois de Mai à Octobre 2020, un stagiaire de Licence Pro Forêt, gestion et préservation de la ressource en eau a été missionné pour initier la réactualisation du DOCOB de la ZSC « Haute-Moder et Affluents ». Nature des missions :

- Mise à jour de toutes les données contextuelles du site, des inventaires réalisés, et toutes autres données identifiées comme obsolètes,
- Cartographie détaillée des surfaces enrésinées aux cœurs du site Natura (épicéa, pin sylvestre, douglas, mélange) ;
- Proposition de pistes d'actions sur un ensemble d'habitat en mauvais états de conservation (tourbières) en lien avec la cartographie des habitats naturels réalisés par le bureau d'études Climax.

Ce travail sera complété par un bilan détaillé des opérations concourant à l'atteinte des objectifs du Docob, un travail de concertation avec les acteurs du territoire et les partenaires thématiques, la définition d'un nouveau programme d'actions. Validation du nouveau document d'objectifs : fin 2021 / début 2022.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Accompagnement de la Communauté de commune du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'élaboration de son programme de restauration et d'entretien des cours d'eau et dans le cadre du projet de Défenses extérieures contre les incendies des communes de Dambach et Winstein ;
- Suivi du transfert du site à Highland de Wingen-sur-Moder vers un exploitant privé ;
- Rencontre technique avec le CEN Alsace dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion du site de la tourbière du Neudorfel et transmission de données bibliographiques ;
- Accueil d'un technicien du CEN Lorraine et présentation de sites favorables au développement du Gomphe serpentif ;
- Conseil technique au syndicat du musée Laliq et au collège de Wingen-sur-Moder pour la création/ entretien de mares pédagogiques. La mare du collègue Suzanne Laliq Haviland a été réalisé conformément au préconisation de l'animateur natura 2000 en juillet 2020 ;
- Appui technique au SDEA dans le cadre de la programmation des travaux de restauration prévus sur la Moder (Ouvrage CSA de Wingen sur Moder, projet de renaturation de la Moder et de restauration de la continuité écologique à Ingwiller) ;
- Appui technique et accompagnement de l'entreprise Cyclamen (recyclage de métaux) pour son projet d'agrandissement sur la commune d'Eguelshardt. Aide à l'évaluation des incidences Natura 2000. Rédaction d'un avis pour la demande d'enregistrement de l'agrandissement en préfecture au titre des ICPE. Participation aux commissions d'observations mise en place par les associations de défense de l'environnement pour le suivi des activités de la société ;
- Accompagnement technique de propriétaires privés pour leur projet de : diversification d'une zone humide à Reipertswiller (loisirs), amélioration des potentialités d'accueil de la biodiversité d'un plan d'eau à La Petite Pierre (loisirs), rétablissement de la continuité écologique à Sparsbach (activité truffière).
- Suivi de la convention Parc / SDEA
- Rencontre de SNCF réseau dans le cadre de leur politique d'aménagement des ouvrages hydrauliques ferroviaires en faveur de la continuité écologique.

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement de travaux dirigés (salle et terrain) pour la licence professionnelle de l'ENGEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude 2020 : la Moder de sa source à Ingwiller) ;
- Elaboration d'un projet pédagogique avec l'école maternelle de Wingen-sur-Moder dans le cadre de leur projet TRAAM. Programme proposé en partenariat avec la MER, les animations se dérouleront en 2021 avec la restitution d'une vidéo en format stop motion.
- Rédaction d'une plaquette d'information à destination des notaires du Bas-Rhin et de la Moselle dans le but de les sensibiliser à la réglementation des étangs et les obligations des propriétaires dans le cas de la vente de plans d'eau.
- Mise à jour du guide « les bons gestes pour préserver nos rivières » en vue d'une réédition. Concertation avec les partenaires de l'eau, réactualisation des données, nouvelles fiches techniques à intégrer au guide.

2. ZSC « La Sauer et affluents » - FR4201794

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides). Il est animé depuis 2007 par le PNR des Vosges du Nord. L'année 2020 a été marquée par :

La poursuite du programme LIFE Biocorridors, incluant 6 actions de restauration de continuité écologique en rivière, sur le site « La Sauer et ses affluents » dont 3 chantiers finalisés :

- Obersteinbach / étang de pêche et ouvrage de la rue du Wittberg ;
- Woerth / étangs privés du Soultzbach ;
- Niedersteinbach / friche à Highland cattle – réalisation des travaux;

Et projets dont les travaux ou études se finalisent :

- Niedersteinbach / hôtel-restaurant du Cheval blanc ;
- Woerth / pisciculture du Liebfrauenthal ;
- Langensoultzbach / effacement des étangs domaniaux de la Nonnenhardt.

La finalisation de la conception de la malle VERY BAT TRIP et de sa fabrication ;

Le suivi de l'étude de faisabilité de l'AMI Fleckenstein (Appel à manifestation d'intérêt) / commission GEMAPI Sauer-Pechelbronn, 6 février. Pour rappel, ce projet à une double dimension : la restauration de la fonctionnalité de la Sauer et des zones humides (Maîtrise d'ouvrage : SDEA) ainsi que la requalification des espaces d'accueil du public sur le site (Maîtrise d'ouvrage : commune avec l'accompagnement du SYCOPARC).

Charte Natura 2000

Initiation d'un travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord avec les autres sites Bas-Rhinois (échange notamment avec la forêt de Haguenau) à finaliser en 2021.

Inventaires et suivis scientifiques

- Suivi de la colonie de mise-bas de Grand Murin à Niedersteinbach
- Réactualisation de la cartographie des habitats naturels, visite de terrain pour l'identification des périmètres à enjeux – bureau d'études Climax
- Suivis / inventaires dans le cadre des chantiers LIFE :
 - Inventaire Unio crassus sur le site du Liebfrauenthal – bureau d'études Tinca
 - Diagnostic des arbres sur le site du Soultzbach à Woerth : recherche de cavités, diagnostic à l'endoscope
 - Inventaire floristique de la carrière jouxtant le site de la Nonnenhardt – ONF
 - Caractérisation des stations de Campanule de Baumgart sur le site de la Nonnenhardt – ONF et Conservatoire botanique d'Alsace
- Suivis photographiques des chantiers de restauration : Projets LIFE : friche à Highland cattle (n+1), Steinbach à Obersteinbach (chantier), Cheval blanc (chantier), Soultzbach à Woerth (chantier) ; et autres projets : vallon du Tiefenthal (n+1)
- Etude Cigogne noire : suivi par piège photographique du haut bassin du Soultzbach – juin à novembre 2020
- Inventaire Ecrevisses dans le Schmelzbach – OFB
- Inventaire des stations à Maculinea dans les bassins de la Sauer et du Heimbach – en lien avec le CSA

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Toutes les opérations cours d'eau sont menés en lien avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) et le SDEA, compétent pour la GEMAPI.

- Programme collectif de restauration du Heimbach, en étroite collaboration avec la commune de Wingen et l'ONF : Finalisation du chantier de restauration des vallons humides du Tiefenthal et du Kleinthiefenthal, affluent du Heimbach. Chantier de reprise de la desserte forestière.
- Programme collectif de restauration du Steinbach, en étroite collaboration avec les communes :

- LIFE / Etang de pêche et pont du Wittberg à Obersteinbach : réaménagement d'une prise d'eau en barrage, restauration de zones humides par suppression de remblais, réaménagement d'un ouvrage de franchissement. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre : Artelia, suivi de chantier d'avril à décembre 2020, concertation avec les propriétaires. Reprises ponctuelles programmées au printemps 2021 ; ;
- LIFE / Friche humide à Highland cattle à Niedersteinbach - Organisation de la coupe des épicéas et des peupliers. Organisation du chantier d'arrachage des rejets d'aune en lien avec le SDEA dans le cadre de la GEMAPI. Bilan de l'opération. Poursuite de l'acquisition foncière ;
- LIFE / Hôtel-restaurant du Cheval blanc à Niedersteinbach : création d'un nouveau lit du Steinbach à ciel ouvert, effacement d'un barrage, réaménagement d'une prise d'eau. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Ateliers des territoires – : construction et lancement du marché travaux, rédaction des dossiers réglementaires. Concertation et conventions avec les propriétaires. Suivi de chantier depuis fin septembre 2020.
- Programme collectif de restauration du Soultzbach :
 - LIFE / Effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth et réaménagement de nouvelles prises d'eau. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Artelia : attribution du marché travaux, rédaction des dossiers réglementaires. Concertation et convention avec les propriétaires. Rédaction d'un dossier de vidange pour l'un des étangs de l'AAPPMA. Suivi de chantier d'août à décembre 2020. Plantations d'arbustes en décembre 2020. Reprises ponctuelles programmées au printemps 2021. Photo ci-contre : Après travaux ;
 - LIFE / Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : effacement de 2 étangs et réorganisation de la desserte forestière. Rédaction et lancement du marché de maîtrise d'œuvre. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Sinbio scop : études préalables, avant-projet. Construction et attribution d'un marché d'Assistance (AMO) à maîtrise d'ouvrage sur la gestion du risque pyrotechnique sur les sites de la Nonnenhardt et du Liebfrauenthal à CESP (Cabinet d'étude pour la sécurité pyrotechnique), suivi de la mission : étude historique, notice de gestion du risque pyrotechnique. Animation de réunions de concertation avec la commune. Organisation de la vidange de l'étang amont, rédaction du dossier Loi sur l'eau. Préparation du dossier de demande de dérogation des espèces protégées avec la DREAL et la DDT.
 - LIFE / Liebfrauenthal à Woerth : effacement du barrage et renaturation du fond de vallée sur près d'1 km. Lancement de l'acquisition par l'Etablissement public foncier d'Alsace. Définition de la stratégie de gestion du site après travaux : classement en Espaces naturels sensibles du Département 67 (CD67). Suivi du marché de maîtrise d'œuvre – Sinbio scop : études préalables, avant-projet 1 et 2, rédaction des dossiers réglementaires. Construction et attribution d'un marché d'Assistance à maîtrise d'ouvrage sur la gestion du risque pyrotechnique à CESP (Cabinet d'étude pour la sécurité pyrotechnique), suivi de la mission : étude historique, notice de gestion du risque pyrotechnique.
 - LIFE / Opération de préservation des cours d'eau dans les espaces pâturés (clôture, aménagement de passage à gué). Définition des aménagements, concertation avec les exploitants sur le Steinbach, le Schmelzbach et le Trautbach.
- AMI Fleckenstein :
 - Restauration de la Sauer : Suivi de l'étude de faisabilité – Artelia.
 - Requalification des espaces d'accueil du public : Ingénierie du SYCOPARC. Faisabilité d'implantation des nano-habitats en bois local dans le camping municipal
- Organisation du ramassage de guano dans les principales colonies de mise-bas de Grand Murin du PNR dont l'église de Niedersteinbach. En partenariat avec la ville de Bitche
- INTERREG Espèces en danger de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald : participation au montage du dossier de candidature, définition des actions en faveur des Maculinea, démarrage du projet. Se reporter à l'action INTERREG « Espèces en danger »,
- Programme « prairies permanentes du Massif des Vosges » : établissement d'une typologie agro-écologique des prairies vosgiennes, production et valorisation de semences locales sauvages. Se reporter à l'action « Préservation des prairies et soutien au développement des pratiques agroécologiques »

Missions d'expertise / conseil / veille

- Plan régional d'actions Maculinea : rédaction de la fiche « partenaires » du PNR des Vosges du Nord, relative aux actions de connaissance et de gestion des Maculinea
- Préconisations d'aménagement relatives à étang en barrage sur le Markbach dans le cadre d'une procédure de vente, rencontre de l'acheteur / Lembach, 2 juillet
- Accompagnement de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn dans la définition de zones de compensation « zéro artificialisation »
- Préconisations techniques en vue de limiter l'impact des travaux d'aménagement de la piste cyclable transfrontalière de la vallée de la Sauer et du Steinbach sur les habitats naturels et habitats d'espèces présents localement. Recherche de solutions techniques alternatives à l'utilisation de matériaux recyclés non chimiquement neutre en phase travaux.
- Avis technique sur les études d'impact, des dossiers loi eau et des projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000 : STEU de Gunstett.
- Suivi de la convention Parc / SDEA

Médiation / pédagogie

- Projet scolaire « Au fil de l'eau » (5 modules en classes et sur le terrain) : Ecole de Woerth. En partenariat avec le CINE de Münchhausen / Annulation d'une partie des séances pour raison sanitaire
- Construction d'une journée d'animation à destination des 6èmes du collège de Woerth autour du projet de restauration du Soultzbach à Woerth. En partenariat avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, le SDEA et le CINE de Münchhausen / Annulation pour raison sanitaire
- Animation d'un chantier participatif avec les BTS GEMEAU sur le Steinbach à Obersteinbach : ensemencement de prairies humides « végétal local » / 8 octobre
- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach. En partenariat avec la CCSP et la commune :
 - Entretien de l'équipement de vidéo-surveillance ;
 - Malle pédagogique : conception et fabrication ;
 - Animation grand public dans le cadre de la nuit internationale des chauves-souris / 11 septembre ;
 - Suivi de la convention « Refuge pour les chauves-souris » : alerte de la commune sur la répétition de pratiques défavorables à la préservation de la colonie.
- Mise à jour du guide « Les bons gestes pour préserver nos rivières » en vue d'une réédition. Concertation avec les partenaires de l'eau, réactualisation des données, nouvelles fiches techniques à intégrer au guide
- Rédaction d'un guide sur la restauration prairiale. Rédaction du marché et attribution au bureau d'études Cénose. Appels à retours d'expériences. Contribution à la rédaction du guide. Animation de la démarche
- LIFE / Clips didactiques et film documentaire, relecture des scénarii et voix off, tournage à Woerth
- LIFE / préparation de l'inauguration des travaux de restauration du Steinbach à Obersteinbach, du Soultzbach à Woerth / Annulation d'une partie des séances pour raison sanitaire
- Intervention au conseil municipal de Niedersteinbach : bilan des actions Natura 2000 et GEF sur la commune / 12 octobre
- Enregistrement d'un podcast dans le cadre d'une série créée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sur les acteurs de l'eau, prise de sons dans la vallée du Steinbach / 10 décembre
- en raison de la crise sanitaire le programme de ciné débat n'a pas pu avoir lieu

Communication / colloque

- Intervention au webinaire des animateurs Natura 2000 de la région Grand Est. Animation de l'atelier « quels outils hors chartes et contrats pour les actions N2000 ? » / 21 novembre
- Préparation et visite de l'Ambassadeur à l'environnement dans la vallée du Steinbach / 23 octobre
- Réalisation d'une affiche sur les plantes caractéristiques des prairies des montagnes et collines vosgiennes. Maquettage. Aquarelle de Nicolas DE FAVERI.
- Réalisation de sachets de graines « Végétal local » des prairies des montagnes et collines vosgiennes. Etablissement de la liste d'espèces, maquettage.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau



Contexte de l'action :

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont font partie les sites inclus dans le projet de gestion écologique des friches, pâturés par les vaches Highland, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

Une réorganisation au sein du pôle Nature Agriculture en 2020 a permis de déployer partiellement 3 personnes sur cette mission, dont 2 personnes sur le poste de chargé de mission « zones humides » créé en 2017

Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc,
- Préserver les espèces palustres rares et menacées,
- Suivre leur évolution face au changement climatique,
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre des plans de gestion des sites GEF

Le projet de gestion écologique des friches est né dans les Vosges du Nord dans les années 90 suite à la demande sociale locale de préserver des espaces ouverts à proximité des villages en réponse à la fermeture des fonds de vallées résultant de la déprise agricole des années 60. L'AGEVON, association pour la gestion des espaces agricoles en déprise dans les Vosges du Nord assure cette gestion en partenariat avec le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, notamment par la mise en place de pâturage extensif et dans le respect des objectifs définis par des plans de gestion réalisés en 2016 en concertation avec les acteurs locaux.

Ces plans de gestion, après un état des lieux, établissent les actions à mener sur les différents sites au cours des 5 années suivantes visant à améliorer le confort des vaches tout en intégrant les enjeux écologiques. Ces actions ont pour objectifs à long terme de :

- restaurer et préserver la dynamique naturelle des cours d'eau
- maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides
- conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des communes
- former les acteurs et sensibiliser les habitants aux enjeux de la GEF
- améliorer les connaissances et évaluer les impacts des mesures de gestion
- veiller à la mise en œuvre du plan de gestion et à la cohérence des objectifs.

Après presque 30 ans d'existence, les parcs qui accueillent le troupeau de Highland Cattle méritaient un rafraîchissement. Leur situation particulière en fonds de vallées souvent humides font que des mesures particulières sont adoptées pour mieux prendre en compte les enjeux liés à ce type de milieu, avec notamment la mise en défens des cours. Ces travaux sont financés par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 60%, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand-Est à hauteur de 13%, le reste sera autofinancé par l'AGEVON, porteur du projet.

Intervention sur les parcs à Highland et mise en œuvre des plans de gestion pour la gestion écologique des friches ; actions réalisées en 2020 sont les suivantes :

- Zittersheim : Entretien sous clôture le long de la Moder
- Saint Louis-lès-Bitche : Battage de fougère aigle à l'aide d'un cheval et Entretien sous clôture le long des mises en défens
- Sturzelbronn : Fin des travaux de rénovation du parc début 2020, Entretien sous clôture et de la ripisylve le long du cours d'eau
- Frohmuhl : Travaux de rénovation de clôture, de nettoyage du parc sur les parcs du Donnenbach et de la voie ferrée ; Aménagement de zones d'affouragement ; Entretien sous clôture des mises en défens des cours d'eau
- Niedersteinbach / LIFE et Natura 2000 : Travaux supplémentaire de coupe de ligneux en majorité des épicéas et quelques peupliers (essences inadaptés aux zones humides) par un ETF. Arrachage des rejets d'aulnes en partenariat avec le SDEA dans le cadre du programme de travaux lié à la GEMAPI
- Dossenheim-sur-Zinsel : Travaux de réfection du parc et de mise en défens de la Zinsel du Sud et tTravaux de coupe d'aulne en lien avec le SDEA dans le cadre de la GEMAPI

Estimation des moyens humains mis en oeuvre

Gestion des sites GEF : 0,4ETP

2. Roselière de la Horn et roselière de la Schwalb

Mise en place de suivis naturalistes

- Castor : suivi régulier des traces et indices,
- Oiseaux des marais : poursuite du Suivi Temporel des Oiseaux Communs en roselière (STOC ROZO) en lien avec le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) avec 3 sessions de captures le 21/05/2020, le 16/06/2020, le 07/07/2020, pour un total de 85 captures de 12 espèces différentes et 2 contrôles hors site tous deux bagués à Lisdorf en Allemagne: une Rousserolle effarvate baguée en août 2019 et un Bruant de roseaux bagué en septembre 2018.

Entretien de la roselière à Waldhouse

- -Gestion des espèces exotiques à caractère envahissant solidages et de la rudbeckie avec une fauche en mars et fin août dans les zones les plus colonisées afin de favoriser les cariçaies et roselières.
- Fauche manuelle de la roselière sur 25 ares réalisée avec export sous forme des tiges de roseaux qui ont été récupérées sur site par l'entreprise Entraide Emploi.
- Bilan en temps de travail :
- Fauche de la roselière (environ 25 ares en 2019) : 50 heures/agent
- Export des tiges en bordure de roselière : 24 heures/agent pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord et
- Gestion des invasives : 18h/agent

Valorisation touristique des roselières de la Schwalb et de la HORN

Reprise du projet de valorisation eco-touristique des ENS de la Schwalb et de la Horn avec l'AMEM avec l'estimation budgétaire du projet et proposition d'aménagements plus intégrés paysagèrement et harmonisés avec les autres sentiers du PNRVN. Un comité technique est prévu pour début 2021 afin de valider ces aménagements.

Estimation des moyens humains mis en oeuvre

ENS Roselière de la Horn et de la Schwalb : 0,4 ETP

3. Faciliter la cohabitation homme/castor

Mise à jour de l'aire de présence du castor sur le territoire du PNRVN avec la mise en oeuvre du protocole validé par le PRA castor de la région Grand Est. Transmission des données au GEPMA et à l'OFB.

4. Filière construction roseau

Recherches de partenariats avec Entraide Emploi (équipes d'insertion) pour la valorisation du roseau dans les espaces verts et jardineries et des artisans locaux pour la filière éco-construction.

5. Réserve Naturelle Régionale du Plan d'eau de Reichshoffen

Suite à la sollicitation de son gestionnaire, la Ville de Reichshoffen, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen, approuvé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 13 mai 2019. Depuis, Le PNRVN accompagne la ville pour la mise en oeuvre de ce plan de gestion et le suivi scientifique de la réserve.

En 2020, nous retiendrons particulièrement les actions suivantes :

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

- Accompagnement technique de la commune dans la mise en oeuvre de l'étude des indicateurs biologiques du plan d'eau (BIOME)
- Accompagnement pour la commande de l'étude bathymétrique réalisée par le cabinet Baur (carte bathymétrique et comparaison avec la situation mesurée en 2005)
- Poursuite du suivi des alimentations principales du plan d'eau dans le cadre de l'observatoire des cours d'eau du PNRVN
- Poursuite du suivi de la température des alimentations du plan d'eau : récupération des données
- Réalisation du comptage mensuel des oiseaux d'eau : un passage par mois a pu être effectué à l'exception de mars et août. Prospection Cuivré des marais et Orchis incarnat -> une seule observation de Cuivré des marais
- Inventaire préliminaire des orthoptères

- Mise en œuvre des protocoles Alber et Charli défini par l'OFB visant à caractériser les berges, leurs altérations et les habitats des rives
- Réaliser une enquête sur la pratique des membres de l'AAPPMA, rédaction des questions et transmission à l'AAPPMA

Intervention sur le patrimoine naturel

Définition de conseils d'entretien par zone en fonction des enjeux écologiques incluant calendrier et carte de synthèse

Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

- Conception d'un aménagement de type "observatoire" et réalisation de plans d'exécution
- Fourniture des maquettes pour le remplacement des panneaux d'information (textes, images et travail sur le design du tableau effectué par le PNRVN)

Prestations d'accueil et d'animation

- Animation d'une sortie sur le thème des oiseaux d'eau le 8 février dans le cadre de la journée mondiale des zones humides (15 participants) (Action PA1)
- Accompagnement de la commune et des Piverts pour répondre à l'appel à projet Région et qui a permis de proposer 3 animations supplémentaires assurées par l'association Les Piverts malgré le contexte sanitaire particulier lié au Covid
 - > le 19 septembre 2020 : A l'écoute des amphibiens, 3 participants
 - > le 8 août 2020 : Une nuit avec les insectes : 4 participants
 - > le 24 octobre 2020 : sur les pas du petit peuple de l'eau : 3 participants

Estimation des moyens humains mis en œuvre

RNR du plan d'eau de Reichshoffen : 0,3 ETP

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles



2020 - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des cours d'eau

Contexte de l'action :

Atteindre le bon état écologique des cours d'eau implique la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau (élus, propriétaires, gestionnaires agricoles et forestiers, associations de pêche, scolaires...).

L'ambition de la nouvelle Charte est de généraliser la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les perturbations et menaces existantes. De mener des actions innovantes et collectives en matière de protection et de restauration des cours d'eau en encourageant les initiatives locales. Dans cet objectif, il est nécessaire de favoriser les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs, et de poursuivre le travail de sensibilisation des jeunes publics, en amplifiant et en renouvelant les animations, en impliquant les écoles dans des projets concrets de restauration et de préservation des rivières.

Objectif :

- Développer un programme de sensibilisation d'envergure,
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration,
- Accompagner les riverains dans leurs projets,
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Bilan de l'action :

1. Programme de médiation « Jetons-nous à l'eau ! »

Un événement particulier

Cette année a été la dernière du programme INTERREG itinérance aquatique. Cela a été l'occasion de réaliser un sentier d'œuvres d'art liés aux milieux aquatiques baptisé « le sentier des cultures ». Un signalétique spécifique a été mise en œuvre. Une inauguration a eu lieu le 06/09/2020 à Baerenthal (site Natura 2000 Haute Moder et Affluents – 57).

Les manifestations de l'année

Le programme « Jetons-nous à l'eau ! » a pour objectifs de sensibiliser tous les acteurs locaux à la richesse et à la fragilité des cours d'eau et des zones humides. Il s'appuie sur un partage collectif des enjeux de la préservation de ces milieux et encourage la mobilisation de toutes les énergies afin de restaurer et préserver nos milieux naturels. Il se construit en lien avec les programmes de préservation en cours sur le territoire Natura 2000, LIFE Biocorridors, Réserve naturelle nationale « Rochers et tourbières du pays de Bitche », Réserve naturelle régionale « Plan d'eau de Reichshoffen », Gestion écologique des fiches... >> Le programme de médiation 2020 a largement été impacté par la crise sanitaire mondiale lié au COVID-19.

A chaque public son événement : 21 animations pour 521 participants

- Scolaires et étudiants : 6 projets pédagogiques - 161 enfants dans le cadre de manifestation en milieu scolaire
- Grand public (7 animations) : 5 animations nature, 1 chantiers participatifs. – 153 habitants
- Associations de pêche (7 animations) : 1 chantiers participatifs et 6 conférence/formation
- Elus : 1 inaugurations et 1 présentation de l'étude sur les effets des étangs sur le bassin de la Zinsel du Nord.

2. Assistance à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2020, on retiendra principalement :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de communes du Pays de Bitche : dans le cadre des travaux de protection et de restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Zinsel du Nord. Et du Département 57 sur la réfection de trois ouvrages (étude avant travaux) : Falkensteinbach, Breidenbach et Grunnelsbach.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (cf. Natura Haute Moder et Affluents) :
- mise en œuvre des premiers travaux sur la vallée de la Zinsel du Nord à Zinswiller.
- étude de maîtrise d'œuvre de la vallée du Falkensteinerbach.
- Participation aux études sur la continuité écologique de SNCF réseau dans le 67 et 68.
- Suivi de la convention Parc / SDEA. Accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI ;

- Interventions/ conseils auprès de différents propriétaires/ gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pour les communes de Baerenthal (digue étang du Ramstein), la commune de Bitche (Hassefurth), la commune d'Achen, la commune de Waldhouse et la commune d'Erching. Conseils auprès de propriétaires sur les communes de Niedersoultzbach (lavoir), de Saint Louis-les-Bitche (forêt privée et Cristallerie), de Graufthal, de Soucht, de Bitche, de La Petite-Pierre (Imsthal) de Baerenthal (Arnsbourg) et de Offwiller (source).
- Une attention particulière est donnée à la gestion de l'étang dit du Donnenbach (gestion SYCOPARC).

3. Accompagnement technique des associations de pêche

Le Sycoparc assiste les fédérations départementales, les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) et les amicales de pêche dans la mise en œuvre de travaux de restauration visant une meilleure fonctionnalité des milieux aquatiques. On retiendra en particulier les travaux de :

- Diversification des écoulements de la Moder menés par l'AAPPMA de Wimmenau en août et en septembre 2020. Pose de déflecteurs rustiques en bois – chantiers participatifs;
- Diversification des écoulements de la Moder menés par l'AAPPMA du Pays de Hanau (Philippsbourg). Deux chantiers participatifs en interne.
- Présentation à l'occasion d'AG de l'étude sur les effets cumulés des retenues d'eau sur la Zinsel du Nord à l'AAPPMA de Wimmenau, l'AAPPMA de Saverne, l'AAPPMA du Pays de Hanau, l'entente de bassin de la Haute Moder.
- Deux associations ont eu des conseils : Otterswiller et Baerenthal.

4. Stratégies et planifications

- Participation aux réunions techniques sur les Programme d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI) de la Sarre et de la Zorn, et Plan de Prévention du Risques d'Inondations (PPRI) de la Sauer.
- Participation aux réflexions sur le SAGE MODER. Organisation d'une visite de terrain avec l'ensemble des acteurs.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau





2020 - Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal. Il s'agit du second plan de gestion dont la période d'application a débuté en 2011 et est valable jusqu'en 2020.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux,
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, des dalles sommitales et du souterrain du Ramstein,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts,
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens,
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels,
- Administrer la réserve naturelle.

Bilan de l'action :

1. Animation du plan de gestion 2011-2020

L'Etat a désigné un gestionnaire principal, le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) et des gestionnaires associés, l'ONF, le gestionnaire de la forêt privée Pimodan et la commune de Baerenthal.

Pour la dixième et dernière année d'application du second plan de gestion, perturbée par la pandémie de Covid 19.

2. Suivi, études, inventaires :

Comme chaque année le suivi de la reproduction du Faucon pèlerin dans la réserve et sa surveillance en coordination a été réalisé avec SOS Faucon pèlerin-Lynx. 5 couples ont élevé 2 jeunes seulement jusqu'à l'envol. 2 couples de Grands Corbeaux ont entamé un cycle de reproduction sur 2 sites de la RNN mais les nidifications ont échoué suite aux conflits avec le Faucon pèlerin. 1 couple de Grand-Duc d'Europe est présent en début de période de nidification sur 1 site de la RNN mais ne semble pas avoir niché.

Les suivis libellules, papillons, flore remarquable, gîtes artificiels pour les chiroptères forestiers, placettes permanentes et niveaux d'eau ont pu être réalisés comme prévu dans le plan de gestion par l'équipe de la réserve. Particularité de l'année, la redécouverte du Fadet des tourbières (*Coenonympha tullia*) sur un site de la RNN. Une première depuis 2008 !

L'actualisation de la cartographie des habitats forestiers pour l'évaluation du plan de gestion a été réalisée avec l'aide d'une stagiaire de licence professionnelle jusqu'au 28 Août.

La poursuite des relevés de végétation des sites tourbeux a été effectuée par le conservateur. Ils servent également à l'actualisation de la cartographie des habitats.

L'opération « réalisation d'un atlas des bryophytes », prévue sur deux ans (2020-2021) a débuté avec la prospection de plusieurs sites : Ramstein, Hollaendersberg, Hasselberg, Grand Steinberg, Petit Steinberg, Grande tête du chien, Kobert Haut et Bas, Erlenmoos, vallons du Schnepfenbach, Lieschbach. 206 taxons y ont pour le moment été observés dont 40 espèces remarquables parmi lesquelles les plus rares sont *Sphagnum centrale* (qui était réputé éteint régionalement de Lorraine) / *Dicranum spurium* (En danger d'extinction en Lorraine) / *Sphagnum molle* (En danger d'extinction en Lorraine).

La première année de la réactualisation de l'inventaire des coléoptères saproxyliques a été menée sur la RBI du Rothenbruch. Les pièges à interception ont été suivis par l'équipe de la réserve. Les coléoptères ont été déterminés bénévolement par Philippe Millarakis, ancien forestier de l'ONF, membre du réseau « entomologie » de l'ONF. 156 espèces de coléoptères saproxyliques ont été déterminées dont 17 taxons déterminants ZNIEFF. Ce qui positionne la RBI du Rothenbruch, dès la première année d'inventaire, à la 7e place sur 38 forêts du Grand Est ayant été étudiées selon le même protocole.

Poursuites des réflexions sur l'extension de la Réserve Naturelle Nationale en partenariat avec les gestionnaires l'ONF et la DREAL.

3. Pédagogie, informations, animations

- Fin de la première mission d'accompagnement du projet pédagogique de l'ancienne école de Sturzelbronn en copilotage avec l'ASDAS et la commune de Sturzelbronn pour une volontaire en service civique amputée par le confinement et les mesures sanitaires restrictives liées à la crise du Covid 19.
- Sur les 18 manifestations initialement programmées pour le public, seules 7 ont pu être maintenues. 145 personnes y ont assisté, soit environ 21 personnes en moyenne par manifestation. Parmi celles-ci, 2 ciné-débats ont été maintenus en tout début d'année dans l'ancienne école de Sturzelbronn, l'un sur les chauves-souris et l'autre sur le Faucon pèlerin. 79 personnes y ont assisté.
- Comme l'année dernière, une intervention de 4h à l'Université de Lorraine pour les étudiants en Master 2 GEMAREC pour présenter la réserve naturelle et la gestion mise en œuvre et une intervention de 2 heures dans un autre Master de l'Université de Strasbourg sur la « Naturalité des forêts »
- Une mission de conception d'une séquence pédagogique (3 à 4 séances) « Mon École entre Rochers et Tourbières » pour les scolaires (cycle 3), a été confiée à l'association Les Piverts. Elle sera testée auprès d'écoles de centres de loisirs en 2021.
- Le martéloscope du Falkenberg devait être utilisé à 8 reprises cette année, en coanimation avec l'ONF. Seules 3 sessions ont pu avoir lieu réunissant 60 lycéens et une délégation d'une dizaine de personnes du territoire de la communauté des communes du Pays de Sarrebourg. Malheureusement la formation coconstruite avec Réserves Naturelles de France et qui devait réunir une dizaine de stagiaires de toute la France sur 3 jours ainsi que deux autres sessions pour le personnel de l'ONF de l'Agence Nord Alsace ont dû être annulées à cause des mesures restrictives liées à la crise du Covid19.
- Le dernier mobilier du nouveau sentier de découverte de l'étang-tourbière de Hanau a été financé en 2020. Il sera mis en place en 2021.

4. Travaux d'entretien et de restauration :

- Intervention à deux reprises au niveau du moine de l'étang-tourbière de Waldeck en Forêt domaniale de Hanau 3 pour réparer une fuite importante liée à la rupture de deux planches. Une réparation temporaire a été réalisée avec l'accord de l'ONF pour éviter la vidange (et donc la mise en assec) de l'étang. Des réparations plus importantes sont à envisager dans les années à venir.
- Chantier d'une semaine à 7 personnes de comblement de deux drains à l'aide de sable issu du grès vosgien et d'une dizaine de bouchons sur la tourbière dégradée de l'Erlenmoos.

Pour plus de détails, voir le rapport d'activité 2020 de la Réserve Naturelle Nationale.

Estimation des moyens humains mis en œuvre

RNNRochers et Tourbières du Pays de Bitche : 1,57 ETP

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





2020 - Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Il est animé depuis 2010 par le PNR des Vosges du Nord. L'Autorisation d'occupation temporaire du camp militaire de Bitche a été renouvelée en 2020.

Objectif :

- Mettre en oeuvre le document d'objectifs,
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi,
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

Bilan de l'action :

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 juin 2018 sous la présidence de l'Armée de Terre. Une réunion de bilan des actions 2020 et des perspectives 2021 a été organisée avec le camp le 10 novembre 2020.

1. Inventaires / Suivis scientifiques

- Inventaire Castor d'Europe : traces et indices
- Recherche des sites de nidification du Guêpier d'Europe
- Suivi annuel de l'Azuré de mouillères sur l'Allée du Galop
- Plan régional d'actions Maculinea : rédaction de la fiche « partenaires » du PNR des Vosges du Nord, relative aux actions de connaissance et de gestion des Maculinea

2. Missions d'expertise / Conseil

- Avis sur des programmes d'activités et des projets d'aménagements portés par l'Armée (éclairage extérieur en milieu naturel, pose de pièges photographiques, création d'une station de carburants, agrandissement du réfectoire).
- Echanges sur la diffusion des données naturalistes produites sur le camp militaire de Bitche avec les instances nationales de l'Etat Défense
- Réunion d'information et visite de terrain avec la nouvelle personne arrivée en 2020 au bureau des préventions « Chargé de préparation opérationnelle et biodiversité » afin de lui présenter les enjeux du site Natura 2000 et les actions.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2020 - Accompagner le projet allemand de renforcement de population de lynx dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière

Contexte de l'action :

Trente ans après les premiers lâchers de Lynx dans les Vosges et alors que la petite population qui s'y était constituée est en déclin, un projet de réintroduction de Lynx (LIFE Lynx) est actuellement en cours dans la forêt du Palatinat (« Pfälzerwald »), massif forestier qui prolonge les Vosges du Nord côté allemand. Le Pfälzerwald et les Vosges du Nord forment en effet une entité forestière d'une surface avoisinant les 2 500 km². Cette grande forêt représente un habitat favorable pour le lynx et pourrait accueillir jusqu'à 45 individus.

Le SYCOPARC est le partenaire français du projet et intervient dans des actions d'animation et de sensibilisation, notamment à travers le parlement du lynx. Il mène ce projet en s'appuyant sur des partenariats importants et notamment les services de l'Etat, les chambres d'agriculture de Moselle et du Bas-Rhin, les fédérations de chasse, Alsace nature, le Club vosgien...

Objectif :

- Contribuer au renforcement des populations de lynx dans la Réserve de Biosphère Vosges du Nord - Pfälzerwald
- Favoriser l'acceptation du lynx par les divers groupes sociaux concernés (chasseurs, éleveurs)
- Faire du lynx l'emblème des forêts des Vosges du Nord

L'objectif de la médiation élevage-lynx est d'intégrer les enjeux des grands prédateurs dans la gestion des exploitations et espaces agricoles à l'échelle du massif vosgien.

Bilan de l'action :

1. Œil de lynx

Pour l'année 2019-2020, les écoles qui ont participé à cette animation des Piverts en France et du GNOR en Allemagne sont les suivantes : En France : LEMBERG (21 élèves), INGOLSHEIM (19 élèves), HUNSPACH (17 élèves), NIEDERBRONN-LES-BAINS (64 élèves – 3 classes), REICHSHOFFEN (52 élèves – 2 classes), BITCHE (22 élèves), LEMBACH (17 élèves)

En Allemagne : CLAUSEN (39 élèves – 2 classes), HINTERWEIDENTHAL (24 élèves – 2 classes), KLINGENMÜNSTER (37 élèves – 2 classes), ILBESHEIM (36 élèves- 2 classes), EDENKOBEN (41 élèves – 2 classes).

Soit un total de 389 élèves concernés pour l'ensemble de la réserve de biosphère transfrontalière.

En raison du COVID 19 : Certaines animations ont été réalisées à distance (envoi de ressources pédagogiques aux enseignants) et la journée du lynx a été annulée.

Un Padlet (espace collaboratif virtuel) a été créé pour les écoles participants au projet afin de leur permettre de partager/présenter leur travail et découvrir ce que les autres classes avaient réalisé pour pallier à la journée du lynx. La communication a également été intensifiée sur les réseaux sociaux notamment via la plateforme Facebook.

2. Parlement du lynx

- Participation à l'organisation du parlement du lynx transfrontalier le 30 janvier. La réunion a eu lieu à la maison de la Biosphère de Fischbach en Allemagne.

- Préparation et dépôt d'une « concept note » à la commission européenne pour déposer un nouveau dossier LIFE avec les partenaires allemands de la fondation pour la nature et l'environnement de Rhénanie Palatinat, les suisses de l'association KORA, l'institut de recherche forestière du Bade-Wurtemberg, le parc naturel régional des ballons des Vosges et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Ce projet avait pour ambition de poursuivre le travail engagé afin de favoriser le retour du lynx en permettant le développement d'une véritable méta-population sur la zone géographique du Rhin supérieur. Le Dossier n'a malheureusement pas été accepté.

- Réalisation d'un cahier des charges et lancement d'un appel d'offre afin de sélectionner un bureau d'étude et de lui confier :

- synthèse bibliographique des initiatives locales, nationales voire internationales de concertation utilisant des outils de médiation afin d'améliorer l'acceptabilité du retour des grands prédateurs,
- diagnostics de vulnérabilité/protégeabilité d'exploitations ovines pilotes face aux grands prédateurs,
- animation de groupes de travail avec les éleveurs et les partenaires locaux afin de trouver des pistes d'action permettant de limiter les risques d'attaque des troupeaux

Le bureau d'étude ACTEON a été sélectionné et le lancement de l'étude a eu lieu le 17 novembre. Elle durera près d'un an.

- Organisation d'une réunion du groupe « chasse » issu du parlement du lynx des Vosges du Nord le 26 août à Baerenthal (bilan des actions en cours et perspectives d'actions à mettre en œuvre de manière collective dans les années à venir) ;

3. Communication

Rencontre des étudiants d'AgroParisTech et présentation des actions mis en œuvre dans les Vosges du Nord au profit du retour du lynx boréal dans le cadre d'un projet de travail collectif (10 novembre) ;

Rencontre d'un journaliste du Parisien et échange avec un correspondant local des DNA afin de présenter le programme LIFE lynx et les actions menées en faveur de l'espèce sur le territoire des Vosges du nord ;

4. Plan régional d'action Lynx « Massif des Vosges »

- Participation active au Plan régional d'action lynx « massif des Vosges » et co-animation avec le PNRBV de l'axe 1 de ce PRA « Coexistence avec la chasse et l'élevage » ;

- Présentations des actions en cours menées par le Sycoparc lors des comités techniques du 2 avril et du 18 juin ;

- Participation au comité de pilotage du 16 décembre organisé par la DREAL Grand-Est ;

- Réflexions engagées avec la DREAL Grand Est pour porter l'animation technique du PRA dans les prochaines années à la suite du Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires



2020 - Mise en œuvre d'une politique de protection de la nature – Sanctuaire de nature

Contexte de l'action :

En matière de patrimoine naturel, même si la vocation première du Parc est de mettre en œuvre des modes de gestion intégrant la prise en compte des règles de fonctionnement des écosystèmes, la préservation de certaines richesses remarquables nécessite une protection forte.

L'opération innovante sur les sanctuaires a pour originalité d'aborder la question de la nature par l'appropriation locale. Il peut devenir un lieu auquel la commune pourrait s'identifier au même titre qu'une place de village ou un monument. Il a vocation à accueillir les habitants qui veulent découvrir ce bout de nature sauvage plus ou moins oublié, qui relève plus d'une nature de proximité que d'un site remarquable reconnu par les gestionnaires de la biodiversité. La mise en réseau des sanctuaires sert à une communication commune. Dans ce contexte, l'opération sanctuaire de nature peut contribuer au SRCE par la protection d'espaces de nature « ordinaire » et par la sensibilisation des habitants.

De même, la protection des forêts spontanées revêt un caractère particulier compte tenu de l'originalité de ces jeunes forêts riches sur le plan écologique, scientifique et pédagogique et de leur statut foncier (propriété privée).

Objectif :

- Renforcer le réseau des aires protégées, en assurer la coordination et veiller à son acceptation,
- Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc.

Bilan de l'action :

Animer le réseau des sanctuaires de nature

- Poursuite du travail d'intégration des sites désignés comme sanctuaires dans l'observatoire photographique du paysage (OPP). Prises de vue réalisées en novembre ;
- Animation de club nature afin de travailler sur le sauvage et la nature spontanée dans les communes suivantes : Ingwiller, Diemeringen et Wingen.
- Animation de projets pédagogiques scolaires spécifiques dans les écoles suivantes : Wissembourg, wingen, Bitche, Diemeringen, Neuwiller-les-Saverne et Obersteinbach

Développement d'un nouveau site « Le marais du Stellsteg » à Ingwiller:

- Réalisation et diffusion de la plaquette de présentation de ce nouveau site,
- Rencontre de l'élue référente de la commune le 13 août ;
- Organisation d'une visite du conseil municipal sur site le 19 septembre ;
- Mise en place d'un suivi des mammifères présents dans le marais par pose de pièges photographiques ;
- Préparation d'une conférence « grand public » pour faire découvrir ce sanctuaire. Manifestation annulée suite au deuxième confinement COVID.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2020 - Accompagner techniquement les gestionnaires et les propriétaires forestiers afin d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux

Contexte de l'action :

En matière de forêt, la naturalité reflète leur caractère spontané et permet de juger, de façon globale, de leur degré d'artificialisation à travers des indicateurs tels que la composition en espèces d'arbres (exotiques ou locales), la structure (régulière, irrégulière) qui conditionne la stratification verticale ou encore l'âge puisque 25 à 30 % de la biodiversité forestière des forêts tempérées sont liés aux vieux arbres et au bois mort.

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc a mis en évidence :

- Une faible représentation des peuplements de gros bois,
- Une forte présence d'allochtones,
- Une structure régulière dominante.

Le présent projet vise à augmenter le degré de naturalité des forêts des Vosges du Nord, en favorisant et soutenant une sylviculture adaptée aux spécificités du territoire (sols pauvres, fortes densités d'ongulés sauvages, enjeu de préservation des espèces liées aux stades matures des forêts...).

Objectif :

- Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires forestiers aux façons d'augmenter le degré de naturalité des forêts.
- Mettre en œuvre la Charte en matière de gestion forestière au travers d'une convention avec l'ONF
- Mettre en œuvre la convention entre la Région et le Sycoparc pour la gestion forestière de la forêt régionale du Fleckenstein
- Mettre en place un concours permettant de mettre en valeur les pratiques de gestion forestière écologique.
- Récompenser les initiatives en faveur de la gestion multi fonctionnelle de la forêt

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

- Animation de 4 sorties nature « grand public » à la découverte de la forêt et de sa gestion par l'association « les piverts » au cours du mois de juillet et de mois d'août (découverte sensorielle, jeux et activités autour des techniques de gestion forestière et du matériau bois). 32 participants ;
- Rencontre de l'agent en charge de la gestion de la forêt et analyse du plan d'aménagement afin d'assurer la continuité de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage suite au départ en retraite de Jean-Claude Génot ;
- Réunion de bilan et de perspectives avec l'association les piverts, les services techniques de la région Grand-Est, la directrice du Petit Fleck et le chef de triage de l'office nationale des forêts. Proposition de mettre en œuvre de nouveaux projets pédagogiques sur la base méthodologique des « aires terrestre éducatives » proposées par l'OFB pour l'année scolaire 2021-2022. Ebauche d'un calendrier prévisionnel d'animation en attendant un retour à la normale des conditions sanitaires.

2. Les Sylvotrophés

Sélection des parcelles dans les forêts communales de Reichshoffen et de Offwiller. Organisation logistique de la journée de visite et composition d'un jury. Malheureusement la visite du jury prévue le 4 novembre n'a pas pu être maintenue suite à la mise en place du deuxième confinement COVID.

3. La convention Parc-ONF

- Co-organisation d'une journée technique sur l'avifaune rupestre et forestière avec l'office national des forêts dans l'unité territoriale Zinsel/Moder le 27 janvier ;
- Rencontre annuelle de suivi de la convention Sycoparc/onf réalisée le 26 mai 2020 ;
- Présentation par l'onf au Sycoparc de la stratégie nationale d'adaptation de la gestion forestière et des peuplements dans un contexte de réchauffement climatique le 30 juin ;
- Concertation en vue de formaliser une convention Sycoparc/onf précisant les modalités d'adaptations de la gestion forestière face au changement climatique dans le territoire classé en parc naturel régional. Visite de peuplement de hêtre dépérissant le 20 août, échange avec le conseil scientifique du parc le 4 décembre ;
- Accompagnement technique de l'office national des forêts lors de la révision des aménagements forestiers suivants : Forêt domaniale de Niederbronn, forêt communale de Lampertsloch et Ingolsheim ;

- Echange sur le déploiement de l'opération « quiétude attitude » dans les Vosges du Nord avec l'agence de Sarrebourg et de Saverne le 2 novembre ;
- Organisation d'une rencontre technique afin de définir les modalités d'échanges des données entre les deux structures le 8 juillet 2020 ;

4. Les autres actions

- Aide à la mise en place d'une expérimentation de paiements pour services écologiques (PSE) en lien avec la procédure développée par FSC sur les forêts du groupe forestier « Vosges du Nord » (forêt privée). Les PSE sont des instruments incitatifs qui consistent à offrir une rémunération aux propriétaires d'espaces naturels en contrepartie de l'adoption de pratiques exemplaires et favorables à la préservation de la biodiversité ou de la fonctionnalité des milieux pouvant générer des pertes de recettes (non-valorisation du bois de certains arbres ou de certaines surface).

Cette démarche a permis, grâce au travail collectif de FSC France, de la LPO, du groupe forestier Vosges du Nord, du WWF et du PNRVN, la création d'un réseau d'ilots de senescence de 88 ha sur les 4600 ha de la propriété concernée. Pour faciliter la concrétisation de ce projet, le Sycoparc a participé à l'encadrement du stage de Charlotte DURAND -élève ingénieur à AgroParisTech, à la définition des critères de sélection des ilots de senescence, à la validation du réseau d'ilots proposé et à la réalisation d'un document de communication à destination des financeurs potentiels.

- Rencontre de l'entreprise Reforest'action afin d'identifier d'éventuelles pistes d'action conjointes (itinéraires de régénération naturel, mis en place de forêt en libre évolution). Pour le moment cette entreprise se focalise principalement sur la plantation d'arbres et ne propose pas encore de dispositif alternatif ;
- Participation à la rédaction de la stratégie forestière et environnemental du schéma de massif ;
- Participation à la journée technique « gélinotte des bois » organisée par la DREAL Grand-Est le 6 novembre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts



Contexte de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE »FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Objectif :

1. Site Natura 2000 « Vosges du Nord »

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des sols, des zones humides et des cours d'eau,
- Améliorer la prise en compte des dendro-microhabitats dans la gestion courante et maintenir du bois mort en forêt au profit des espèces saproxyliques,
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres,
- Mieux connaître la diversité biologique forestière des Vosges du Nord.

2. Site Natura 2000 « Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche »

- Mettre en oeuvre le document d'objectifs,
- Poursuivre et développer des pratiques favorables à la préservation des oiseaux d'intérêt communautaire : gros bois, diversification des peuplements résineux, arbres bios,
- Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau sur grès (site Natura 2000 « Vosges du Nord »),
- Soutenir des pratiques de gestion extensive des prairies,
- Développer des actions de formation et de sensibilisation,
- Poursuivre l'acquisition de connaissances.

Bilan de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD »FR4211799 et FR4201799

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la nidification du faucon pèlerin et du hibou grand-duc ,
- Etude des zones de gagnage de la cigogne noire dans le site Natura 2000 par pose de pièges photo (opération menée en partenariat avec la LPO Alsace et l'ONF). En juin 2019, un mâle adulte, nommé STORM, a été marqué cette opération a permis l'identification de 64 sites de gagnage dans le PNRVN et en périphérie immédiate. Une capture supplémentaire était prévue en 2020 mais elle a été repoussée à 2021 en raison du contexte sanitaire. Toutefois un suivi allégé a pu être maintenu via la pose de pièges photographiques dans le but d'identifier de nouvelles zones de gagnage sur 4 cours d'eau supposés favorables classés Natura 2000 (Fallbaechel, Fischbach, Gitzenthal, Soultzbach).

Charte Natura 2000

- Accompagnement des communes de Dossenheim-sur-Zinsel et 'Ernolsheim-les-Saverne dans leur démarche d'adhésion à la charte Natura 2000 de la ZPS (dossier déposé en décembre 2020) ;
- Bilan de l'incidence fiscale sur les communes des ZPS du PNRVN de l'exonération de Taxe sur le foncier non bâti, liée à l'adhésion de grands propriétaires / gestionnaires à la charte Natura 2000. Travail mené en lien avec les services fiscaux ;
- Initiation d'un travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord avec les autres sites Bas-Rhinois (échange notamment avec la forêt de Haguenau) à finaliser en 2021.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Suivi de la demande de paiement suite aux travaux réalisés pour la restauration de la continuité écologique du Rossbaechel en FC de Dossenheim-sur-Zinsel (remplacement de 4 buses) dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Travaux nov 2019 ;
- Suivi de la demande de paiements suite au réaménagement du passage busé sur l'Haspelbaechel en FC de Dettwiller dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Travaux réalisés en oct 2019 ;

- Montage d'un contrat Natura 2000 de régénération dirigée avec l'office national des forêts sur la parcelle 79 de la forêt de La Petite Pierre Sud au lieu-dit Imsthal ;
- Suivi des travaux de renaturation de la portion canalisée du Fischbaechel en FD de la Petite-Pierre Sud à Dossenheim-sur-Zinsel ;
- Suivi des travaux de reconnexion biologique d'un petit affluent de la Zinsel du Nord au lieu-dit Oberhof sur la commune d'Eckartswiller. Maîtrise d'ouvrage SDEA – compétence GEMAPI ;
- Suivi travaux mise en défens de la Zinsel du Sud à Dossenheim : mise en place de 2 abreuvoirs rustiques et descentes empierreées.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Visite conjointe avec la DDT de remblai illégal en zone humide à Oberhof sur la commune d'Eckartswiller ;
- Visite conjointe avec l'OFB de remblai sauvage au lieu-dit Buckelmuehle à Dossenheim-sur-Zinsel ;
- Conseil technique prodigués à l'unité territoriale Zinsel-Moder dans le cadre de travaux d'aménagement d'un chemin pour camions en forêt domaniale de la Petite Pierre Sud. Préconisations techniques complémentaires pour l'entretien des passages busés afin de prendre en compte les enjeux liés à la reproduction des amphibiens ;
- Participation au groupe de travail animé par le DREAL GE autour du site de reproduction des batraciens du Hammerweiher. Recherche d'une solution pérenne permettant la mise en sécurité de batraciens lors de leur migration pré-nuptiale (réunion du 23 mai et visite de terrain du 9 juin).

Formation / Communication / Pédagogie

- Mise à jour du guide « les bons gestes pour préserver nos rivières » en vue d'une réédition. Concertation avec les partenaires de l'eau, réactualisation des données, nouvelles fiches techniques à intégrer au guide ;
- Contribution à la réalisation d'une malle pédagogique sur la forêt, développée dans le cadre de la charte forestière de territoire ;
- Rédaction d'un article commun ONF/PNRVN sur le dépérissement des épicéas scolytés pour le site internet de la commune de Dossenheim-sur-Zinsel ;
- Présentation du métier d'animateur de site natura 2000 lors du forum des métiers de l'environnement organiser par la mission locale à Saverne le 23 septembre ;
- Présentation du sentier pédagogique du Loosthal lors de la journée technique organisée par l'association des communes forestières de Moselle à Rémyilly le 16 octobre.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des petites chouettes (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau

Charte Natura 2000

- Accompagnement du principal gestionnaire privé de la ZPS pour améliorer la désignation des arbres habitats et le réseau d'îlots de sénescence, dans le cadre de la labellisation Forest Stewardship Councils (FSC), en lien avec WWF. Accompagnement du travail de stage, définition d'un réseau d'îlots.
- Bilan de l'incidence fiscale sur les communes des ZPS du PRNVN de l'exonération de Taxe sur le foncier non bâti, liée à l'adhésion de grands propriétaires / gestionnaires à la charte Natura 2000. Travail mené en lien avec les services fiscaux ;
- Travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord et pour les sites bas-rhinois.

Organisation / Suivi des chantiers Natura 2000

- Contrat Natura 2000 en forêt Pimodan : demande de paiements, visite de contrôle de la DDT
- Identification de nouvelles parcelles à contractualiser (contrat forestier de régénération dirigée) / Visite de terrain avec l'ONF / parcelle 306 FD de Hanau 3

Formation / Communication / Pédagogie

- Martelloscope du Falkenberg : formations à destination des forestiers publics des agences de Sarrebourg et de Nord Alsace, de gestionnaires d'espaces naturels > visites > ateliers scolaires.
- Contribution à la réalisation d'une malle pédagogique sur la forêt, développée dans le cadre de la charte forestière de territoire

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Suivi de la révision d'aménagement de la forêt domaniale de Sturzelbronn : réunions de concertation avec l'ONF, terrain

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts



Contexte de l'action :

Le Sycoparc a identifié 21 communes de son territoire, qui sont aujourd'hui soumises à de fortes évolutions paysagères et pour lesquelles peu de données d'inventaire faune/flore sont disponibles. Une dynamique d'atlas communaux de la biodiversité a été engagée en 2018, grâce au soutien financier de l'agence française pour la biodiversité. Ces projets visent à améliorer la connaissance et à identifier les habitats naturels et les espèces prioritaires à conserver dans ces matrices fortement agricoles, et de formaliser un projet concret de trame verte et bleue inter-communale.

Ces atlas impliquent les associations naturalistes du réseau ODONAT Grand-Est qui animent des journées de prospections naturalistes « encadrées » et des événements grand public de découverte de la biodiversité. Les connaissances acquises permettront à moyen terme de guider l'élaboration des documents d'urbanisme intercommunaux et à évaluer plus précisément les futurs projets d'aménagement du territoire (éolien, routier, etc...)

Objectif :

Accroître les connaissances naturalistes pour pouvoir proposer des actions concrètes de préservation des micro-habitats (haies, mares, zones humides, talus, friches) et des prairies / vergers gérés de façon extensive au travers des documents d'urbanisme et d'une démarche citoyenne.

Bilan de l'action :

Tous les inventaires de terrain et la cartographie des habitats (16.200 ha) ont été finalisés cette année. Au cours des 3 ans du projet, 34 258 données « faune » ont été collectées et elles concernent plus de 500 espèces. Afin d'établir des états des lieux précis pour chaque commune plus de 51 000 données ont été analysées fin 2020.

Voici quelques résultats :

L'inventaire de la flore : 218 relevés phytosociologiques ont été réalisés en 2019 et 2020

L'inventaire de l'avifaune : 28 898 données pour 154 espèces

L'inventaire de l'herpetofaune : 654 données pour 15 espèces

L'inventaire de l'entomofaune : 9 057 données pour 176 espèces

L'inventaire mallacologique : 835 données pour 106 espèces

Les mesures sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser les journées ABC Day pour les habitants au cours de cette année.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout





2020-2022 - Programme de sauvegarde de 3 espèces en danger de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord - Pfälzerwald (RBT)

Contexte de l'action :

Malgré les actions déployées de part et d'autre de la frontière, certaines espèces demeurent en danger critique d'extinction, comme l'Écrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), ou présentent des signes évidents de déclin : Azurés des paluds et de la Sanguisorbe (*Phengaris nausithous & teleius*) ou le Grand murin (*Myotis myotis*).

Le projet « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald » a été proposé dans le cadre d'un financement Interreg. Ce projet vise à sauvegarder les espèces menacées de la RBT et leurs habitats. Il est co-construit avec le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), la Biosphärenreservat Pfälzerwald, le Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz (GNOR), le Naturschutzbund Deutschland (NABU) et l'Universität Koblenz-Landau.

Objectif :

Notre projet concerne 3 groupes taxonomiques :

- Les Décapodes, plus précisément l'Écrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), écrevisse autochtone, particulièrement rare (3 uniques stations en France dont 2 dans le PNRVN) et caractéristique des têtes de bassin de la RBT,
- Les Lépidoptères, plus particulièrement, les Azurés des paluds et de la Sanguisorbe (*Phengaris nausithous* et *teleius*), papillons emblématiques des prairies humides de la RBT,
- Les Chiroptères anthropophiles, notamment le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Bilan de l'action :

Pour l'écrevisse des torrents :

En 2020 : Démarrage des vérifications des populations allemandes (mise à jour des inventaires), calage technique et méthodologique avec l'université de Landau (définition protocole de suivi des sites du projet), analyse des premiers échantillons ADN des individus capturés sur les ruisseaux allemands et commande de matériel pour réalisation états des lieux des ruisseaux potentiels en 2021.

Dans le cadre du programme écrevisse des torrents les différentes actions menées en 2020 :

- Capture de 79 individus le 29 avril sur les deux sites Bas-rhinois afin d'effectuer une translocation vers deux sites situés en Moselle (44 individus relâchés dans le premier site et 35 individus relâchés dans le second) ;
- Pose de 90 gîtes artificiels sur les 4 ruisseaux du programme pour permettre le suivi régulier de la population et faciliter les captures. Opération effectuée avec l'aide de l'office français pour la biodiversité, la fédération de pêche du Bas-rhin et de la Moselle ;
- Capture de 38 individus afin de réaliser la reproduction dans les aquariums du muséum de Besançon. Opération réalisée le 30 septembre avec l'aide de l'OFB et la fédération de pêche du Bas-Rhin ;
- Présentation du programme et de ses objectifs au cours du comité de pilotage du site Natura 2000 « pelouses d'Obergailbach » - FR4100168 – le 29 septembre et au conseil municipal de la commune le 1er octobre ;
- Tournage d'un sujet sur la sauvegarde de l'écrevisse des torrents dans le PNRVN pour France 3 Grand-Est. Accueil de l'équipe de tournage le 16 septembre

Au cours de cette année 2020, le Sycoparc a également finalisé le montage technique d'un projet interreg permettant de poursuivre les actions engagées dans le cadre du programme expérimental « Écrevisse des torrents » au-delà de 2020. Cf. partie spécifique ci-dessous.

Pour les papillons :

2020 : Inventaire des bassins de la Sauer et du Heimbach, de la Lauter à Weiler, caractérisation des habitats prairiaux, pré-analyse du contexte foncier. Cf. carte ci-dessous.

L'INTERREG Espèces en danger concoure à répondre à l'objectif de préservation des Azurés dans le site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents ».

Pour les chauves-souris :

En 2020 : réalisation du cahier des charges pour la sélection du prestataire devant réaliser l'expertise et l'aménagement des sites retenus du côté français a été rédigé et l'appel d'offre publiée au cours du premier semestre de ce projet. Le travail de rédaction d'une stratégie transfrontalière tout comme la définition d'un protocole partagé et d'une fiche de terrain commune a été initié avec le NABU Rheinland-Pfalz, partenaire associatif allemand du volet chauves-souris.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2020-2023 - Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée

Contexte de l'action :

Le pays de Bitche a été frappé le 9 août 2019 par une violente tempête. Les dégâts comptabilisés sont nombreux sous tous les points : toiture arrachée, salons de jardin envolés ... Mais cette tempête a aussi eu des conséquences dévastatrices sur le plan environnemental. En effet plus de 1 800 arbres fruitiers ont été déracinés ou abimés et plus de 600 arbres présents dans des haies ou des alignements d'arbres têtards ont été couchés par les vents. Un coup de grâce pour la biodiversité locale déjà très affaiblie par l'artificialisation des sols et la rationalisation des terres agricoles.

Objectif :

- Conserver et conforter la ceinture de verger traditionnel autour des villages
- Récréer des linéaires boisés dans les secteurs de plein champ où les structures végétales ont disparues
- Créer ou restaurer de petites zones humides qui serviront d'oasis pour de nombreuses espèces animales et végétales
- Préserver la tranquillité des sites militaires souterrains les plus intéressants pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères
- Sensibiliser les habitants et les usagers des milieux naturels et agricoles à l'absolue nécessité de laisser une place à la biodiversité dans nos paysages ruraux
- Impliquer les scolaires dans un projet pédagogique mêlant expertise et mobilisation citoyenne

Bilan de l'action :

En 2020, suite au lancement du projet de reconstitution des corridors écologiques dans le pays de bitche, nous avons pu commencer à mettre en place plusieurs actions :

- La distribution de 584 arbres fruitiers hautes tiges à des propriétaires privés pour recréer une ceinture de vergers autour des villages
- La plantation de 864 ml de haie avec les scolaires lors des animations
- La réalisation de 18 séances d'animations en partenariat avec la maison de l'eau et de la rivière

Les communes concernées : Achen, Bettviller, Etting, Erching, Gros Rederching, Hottviller, Kalhausen, Nousseviller-lès-Bitche, Petit- Rederching, Rimling, Rohrbach-Lès-Bitche, Schmittviller, Wiesviller, Woelfling-les-sarreguemines

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout

2020 - Soutenir les actions en faveur des vergers traditionnels

Contexte de l'action

Les vergers traditionnels correspondent à l'un des paysages emblématiques des milieux ouverts des Vosges du Nord. Ils sont généralement organisés en ceinture verte autour des villages, constituant un espace de transition entre la forêt, les espaces urbanisés et les espaces cultivés. Ce sont des zones à forts enjeux de biodiversité, qui abritent une faune spécifique et constituent une réserve de nourriture pour de nombreux insectes dont les abeilles. Les vergers participent également au maintien de la diversité génétique des arbres fruitiers. Ce sont des zones de grande perméabilité pour de nombreuses espèces. Par ailleurs, les vergers présentent ailleurs des fonctions socio-économiques diverses. Ils sont souvent issus d'héritages familiaux sur plusieurs générations, qui ont permis le développement de savoir-faire particuliers (arboriculture, séchage, conservation et transformation). Ce sont des lieux de détente pour les promeneurs et les habitants, souvent exposés topographiquement et offrant de très beaux points de vue. Les fruits sont auto-consommés, vendus ou transformés et les prés sous-jacents sont fauchés ou pâturés.

Depuis les années 1970, les vergers présentent un déclin marqué. Entre 1999 et 2012, les surfaces en vergers traditionnels ont diminué de -30% sur le territoire du parc. Les principales causes de cette érosion sont l'urbanisation (lotissement "Les vergers"), l'intensification des pratiques agricoles (aménagement foncier, cultures annuelles...), la perte de la fonction économique (difficulté à valoriser les fruits) et le manque d'entretien et de renouvellement des vergers.

Objectif :

La Charte 2014-2029 continue à s'engager dans une politique de préservation des vergers traditionnels, comme la Charte précédente. C'est un axe transversal que l'on retrouve dans les 3 vocations :

- Vocation 1 / Orientation 1.3. / Mesure 1.3.2. / Disposition 2 "Poursuivre la mobilisation pour sauvegarder les vergers traditionnels"
- Vocation 2 / Orientation 2.3. / Mesure 2.3.1. / Disposition 2 "Maintenir et entretenir les éléments structurants du paysage"
- Vocation 3 / Orientation 3.1. / Mesure 3.1.1. / Disposition 3 "Intégrer ces enjeux dans la planification et les opérations urbaines en portant une attention particulière aux vergers traditionnels."

L'objectif fixé est l'arrêt de l'érosion des vergers traditionnels en fin de Charte (objectif régression zéro).

Bilan de l'action :

Un stage de 5 mois d'avril à août 2020 a été réalisé pour harmoniser et mettre à jour la BD Vergers. Le premier objectif a été de mettre en cohérence géométriquement la BD Vergers de 2012, celle-ci étant initialement constituée de données ponctuelles et de données littéraires. L'ensemble de la base a ainsi été passée en géométrie linéaire, avec appui du cadastre pour la saisie pour conserver la logique d'implantation du verger. Le second objectif a été de mettre à jour le millésime 2012 à partir des orthophotos 2018. Enfin, un travail sur les mutations 2012-2018 a été commencé afin d'essayer de qualifier les changements observés et notamment les causes de disparition des vergers.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2016-2021 - Préserver et développer les continuités écologiques transfrontalières : Projet LIFE Biocorridors

Contexte de l'action :

Depuis février 2016, le SYCOPARC met en œuvre le projet LIFE Biocorridors, en coopération avec le Bezirksverband Rheinland-Pfalz, gestionnaire du Parc naturel allemand du Palatinat. Ce projet transfrontalier, financé à 60 % par le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) de la Commission européenne, contribue aux orientations 2 et 3 de la stratégie pour la biodiversité de l'Union Européenne.

Il vise à rétablir les grandes continuités écologiques de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) des Vosges du Nord-Pfälzerwald en milieux ouverts, aquatique et forestier. Cette réserve de 3 105 km², reconnue au niveau mondial par l'UNESCO et qui inclut l'ensemble du territoire du Parc en plus du territoire du Parc allemand du Pfälzerwald, constitue la plus grande entité forestière d'Europe. Elle accueille une faune et une flore remarquables. La restauration des corridors écologiques est reconnue depuis les années 1990 comme un levier indispensable à l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes et à la protection de la biodiversité.

Objectif :

Développer, mettre en œuvre le projet LIFE Biocorridors (volet technique et suivi administratif et comptable associé).

Le projet est essentiellement orienté vers des actions de restauration de corridors écologiques dont l'objectif est de permettre la libre dispersion et le maintien à long terme de nombreuses espèces animales, dont certaines sont emblématiques de la RBT. Le projet ne cible pas une espèce spécifique mais les actions concrètes de conservation prévues ont un effet bénéfique sur de nombreuses espèces animales du territoire en milieu forestier, ouverts et aquatique. Certaines d'entre elles figurent sur des listes d'espèces protégées, dans les annexes des directives Oiseaux et Habitats ou sont en déclin, comme le Pic noir (*Dryocopus martius*), l'Azurée de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*) ou l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

Les actions menées concernent les milieux forestiers, aquatiques et humides, et ouverts.

- En forêt : mise en place de refuges de biodiversité (50ha d'îlots de sénescence), diversification des milieux enrésinés (6ha diversifiés, le double de l'objectif initial) et restauration des ripisylves (4km).
- Au niveau des cours d'eau : suppression d'obstacles à l'écoulement (10 chantiers prévus), réduction de l'impact du pâturage (mise en défens de 6km de cours d'eau), acquisition foncière de zones humides (environ 5 ha).
- En milieux ouverts : plantations d'arbres fruitiers hautes tiges de variétés anciennes locales (800), plantation de haies champêtres diversifiées (6km), restauration de vergers (20ha) et de prairies maigres et humides (25ha).

Le projet s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 1975 par le PNRVN, en cohérence avec l'objectif « Préserver et développer les continuités écologiques » de sa charte 2014-2025.

Bilan de l'action :

2. Opérations de restauration des continuités écologiques

Actions en milieu aquatique et zones humides

- Etang de pêche et pont du Wittberg à Obersteinbach / Site Natura 2000 Sauer : Réalisation des travaux par l'entreprise SETHY sous la maîtrise d'œuvre du Bureau d'étude Artelia (avril – octobre 2020). Inauguration de chantier reportée en 2021 (raisons sanitaires : COVID 19)
- Hôtel-restaurant du Cheval blanc à Niedersteinbach / Site Natura 2000 Sauer : Travaux débutés en septembre 2020 par l'entreprise BJ Environnement sous la Maitrise d'œuvre du bureau d'étude L'Atelier des Territoires en sous-traitance attribuée au Bureau d'Etude Ouest Am'.
- Effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth / Site Natura 2000 Sauer : Consultation (janvier à avril 2020) Réalisation des travaux sur les aspects hydrauliques réalisés par l'entreprise SETHY sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude Artelia (août-novembre 2020) ; Travaux de plantation organisé en décembre 2020. Inauguration de chantier reportée en 2021 (raisons sanitaires : COVID 19)
- Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach / Site Natura 2000 Sauer : Etude de maîtrise d'œuvre menée par le bureau d'étude Sinbio Scop.
- Liebfrauenthal à Woerth / Site Natura 2000 Sauer : Relance de la concertation avec le propriétaire, aboutissant à un positionnement en faveur de la vente des parcelles avec abandon des activités piscicoles. Relance du processus d'acquisition par l'Etablissement

public foncier d'Alsace. Lancement du marché de maîtrise d'œuvre, attribué au bureau d'étude Sinbio Scop. Réalisation de l'inventaire d'*Unio crassus* sur le site. Echanges avec le CD67 pour la reprise du site à l'issue de sa réhabilitation écologique.

- Barrage hydroélectrique de Weiler : Etude topographique supplémentaire, Validation de l'AVP. Validation du projet.
- Opération de préservation des cours d'eau dans les espaces pâturés (clôture, aménagement de passage à gué). Définition des aménagements et concertation avec les agriculteurs exploitant les prairies situées aux abords du Steinbach, du Schmelzbach et du Trautbach / Site Natura 2000 Sauer.

Actions en milieu forestier

La forêt couvre plus de 75% de la surface de la Réserve de Biosphère Transfrontalière. Or la composition des forêts de la RBT a été fortement modifiée par la gestion forestière, la part de résineux ayant augmentée par rapport à l'habitat naturel du territoire qui est la hêtraie. Cependant de nombreuses espèces forestières sont liées aux feuillus et les grandes surfaces couvertes de peuplements résineux (le plus souvent mono spécifiques), constituent des habitats peu favorables pour ces espèces. Le retour à une composition plus diversifiée et proche de son état naturel améliorera sa capacité d'accueil pour la biodiversité ainsi que sa résilience.

- Restauration de ripisylves plus naturelles : préparation de chantiers pour restaurer environ 500 mètre linéaire de ripisylve et fermer une voie d'extraction dans la Forêt Communale de Wingen (parcelles 11 et 10). Projet développé avec l'ONF. Convention établie avec la commune (octobre 2020). Lancement en décembre d'une consultation pour la réalisation du marché en 2021.

Actions en milieu ouvert

Sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, des zones de plus de 100 ha en continu sont quasiment dépourvues de haies et d'arbres fruitiers. La surface des vergers traditionnels a régressé de 30 % entre 1999 et 2017. Haies et vergers font pourtant partie d'un important patrimoine aussi bien culturel que naturel, constituant des refuges de biodiversité majeurs pour les espèces des milieux ouverts. Les actions de plantation impliquent, dans la mesure du possible, les écoles et les associations locales. A chaque fois, elles donnent lieu à la signature de conventions d'engagement prévoyant un entretien sur 18 ans minimum.

- Plantations de haies en milieu agricole : Visite et préparation des conventions (août-octobres 2020) en vue de planter 885 mètres de nouvelles haies sur les secteurs de l'Alsace Bossue, le Pays de Bitche et l'Outre Forêt (travaux à entreprendre début 2021). Préparation de plantation sur 145 mètres de haies réalisées en 2017 (regarni en Outre Forêt prévu en 2021). Consultation en vue de l'attribution du marché (novembre - décembre 2020).
- Plantation d'arbres fruitiers : Visite et préparation des conventions (août-octobres 2020) en vue de planter 66 arbres sur les secteurs de l'Alsace Bossue, le Pays de Bitche et l'Outre Forêt (travaux à entreprendre début 2021). Consultation en vue de l'attribution du marché (novembre - décembre 2020).

3. Communication, sensibilisation et mise en réseau

- Comité de pilotage transfrontalier LIFE Biocorridors consulté par visioconférence en mai 2020 (en raisons sanitaires : COVID 19)
- Sensibilisation et formation des agriculteurs à l'entretien des arbres et des haies: action développée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace en Q1. 2 évènements reportés en 2021 (en raisons sanitaires : COVID 19).
- Développement de 21 panneaux d'information à placer sur les sites restaurés, en lien avec les bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers.
- Réception de l'étude sur les impacts socio-économiques du projet (avril 2020).
- Accompagnement du collectif de réalisateurs Le Gobie pour réaliser 4 clips et un film documentaire qualitatif de 40-50 minutes sur la Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald,
- Site internet : mise à jour des contenus, en lien avec le bénéficiaire associé Biosphärenreservat Pfälzerwald.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2016-2020 - Accompagner l'agro-écologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisée,
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions,
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Le projet de valorisation agro-écologique des systèmes herbagers est né du constat que, sur le Massif, trois problématiques sont relatives au maintien et à la gestion durable des prairies permanentes :

- manque de surface prairiale au niveau des systèmes d'exploitation qui entraîne une intensification des prairies
- l'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux
- l'insuffisante valorisation agricole de la (bio)diversité des prairies du Massif

Les mesures agro-environnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies, du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'exploitation.

Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux,
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au coeur des exploitations agricoles en vue de les maintenir,
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées,
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agro-écologiques sur les milieux prairiaux.

Bilan de l'action :

Dans la continuité du référentiel phytosociologique des milieux ouverts du Massif vosgien, ce programme de recherche vise à préciser la qualité agronomique des prairies permanentes, leur rôle économique dans les exploitations, leurs plus-values sur la qualité des produits agricoles et la santé animale.

1. Animation / Programmation

Acquisition de connaissances : typologie agro-écologique des prairies permanentes du massif vosgien

L'année 2017 a été dédiée à la consolidation de la méthodologie d'échantillonnage des prairies et les années 2018 et 2019 aux relevés de terrain et prélèvements de foin / herbes fraîches / sol afin de finaliser la caractérisation des valeurs fourragères des prairies, des sols et des valeurs anti-oxydantes. En 2020, l'ensemble des données ont été analysées et concaténées conduisant à :

- la publication de l'ouvrage « Les prairies permanentes du Massif des Vosges : typologie agroécologique et diagnostic prairial – édition 2020 » / <https://www.parc-vosges-nord.fr/article/les-prairies-permanentes-et-leurs-valeurs-agronomiques-economiques-et-ecologiques-un-guide-pour-tout-savoir> / septembre 2020.
- la soutenance de la thèse « Prédiction de propriétés agroécologiques de prairies permanentes et de leurs compromis : l'exemple du massif vosgien » par Geoffrey MESBAHI / Nancy, juillet 2020.
- la publication de plusieurs articles scientifiques : Mesbahi et al. - 2020 - Permanent grassland classifications predict agronomic and environmental characteristics well, but not ecological characteristics

Pour des raisons sanitaires, le programme de formation à destination des agriculteurs, des techniciens agricoles et des écologues, de même que le colloque de restitution ont été reportés en 2021. Un comité de suivi a été organisé le 23 octobre 2020 afin de présenter les résultats, et dans l'attente de la mise en œuvre des reports.

Semences « végétal local » et guide de restauration prairiale

L'action « semences locales » vise à produire des graines d'espèces prairiales caractéristiques des prairies du Massif vosgien, répondant au label Végétal local, en vue d'opérations de restauration écologique (mesures compensatoires, reconstitution du

cortège prairial de pistes de ski), de gestion différenciée et adaptée des espaces verts communaux comme des particuliers (programme Jardiner pour la biodiversité), d'implantation des prairies à gibier.

Etablissement d'espèces prairiales caractéristiques pour la constitution de mélange de réensemencement. Bilan des espèces disponibles chez Nungesser semences et son partenaire allemand.

Production d'outils de communication :

- sachets de graines « Végétal local » des prairies des montagnes et des collines vosgiennes afin de sensibiliser le grand public et les élus aux enjeux de préservation des prairies et à des fleurissements différents ;
- affiches sur la flore des prairies des montagnes et des collines vosgiennes.

Formation / organisation d'un voyage d'études en Belgique pour découvrir les opérations menées dans le cadre des LIFE Herbages et Prairies bocagères / Annulation pour des raisons sanitaires – report à mai 2021

Le travail sur les semences locales et la restauration prairiale a mis en évidence le manque d'un ouvrage de synthèse sur la restauration des prairies diversifiées. Aussi, la rédaction d'un guide technique incluant retours d'expériences et itinéraires techniques est apparu comme une opération nécessaire à la préservation des prairies. 2020 : attribution du marché au bureau d'études Cénose, appels à retours d'expériences, concertation, démarrage de la rédaction.

2. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Deux PAEC ont été déposés :

- Un PAEC VNAB sur la partie bas-rhinoise du Parc pour la reconduite de l'année 2015 co-porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et la Chambre d'agriculture d'Alsace. Ce renouvellement porte sur les MAEC localisées et les MAEC systèmes (SHP), pour des contrats d'1 an, et avec le soutien financier de l'Europe, l'Etat, la Région Grand Est, le département du Bas-Rhin. Le bilan montre une perte de 25 à 30% des agriculteurs engagés en 2015.

- Un PAEC VOMO sur la partie mosellane du Parc pour la reconduite de l'année 2015 co-porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et l'Association mosellane d'économie montagnarde. Ce renouvellement porte sur les MAEC localisées, pour des contrats d'1 an, et avec le soutien financier de l'Europe et du département de la Moselle. Le bilan montre une perte de 25 à 30% des agriculteurs engagés en 2015.

En vue de préparer la nouvelle programmation post 2022, nous participons :

- au groupe de réflexion MAEC-prairies de la Fédération des Parcs de France qui vise à formuler des propositions au ministère,
- au groupe régional piloté par la région Grand Est.

3. Accompagnement à l'agroforesterie

Ce projet comprend le développement d'un programme de formations autour de l'arbre et la haie dans l'élevage dans les Vosges du Nord. Ces formations seront réalisées la AGROOF SCOP.

A destination du public agricole, elles se déclinent en 1 journée de formation « L'arbre et la haie dans les systèmes d'élevage : comment mieux les valoriser pour faire face aux sécheresses. » comprenant une matinée théorique en salle, et une après-midi sur le terrain : étude de cas sur une exploitation. Cette journée sera organisée sur la partie mosellane du Parc, et sur la partie bas-rhinoise du Parc.

Initialement programmées les 9 et 10 novembre 2020, ces journées ont été reportées en 2021 suite à la mise en place du second confinement.

4. Accompagnement à la rédaction d'un plan herbe et élevage a l'échelle du massif des vosges

L'objectif est de développer un plan herbe et élevage porté par les acteurs du massif des Vosges afin de monter en compétence sur les prairies permanentes pour accompagner les agriculteurs à s'adapter à se démarquer et à poursuivre la production d'élevage sur le territoire. Ce document est en cours d'écriture et a été soumis au commissaire de massif dans le cadre de la révision de son schéma.

5. Une filière viande pour maintenir les prairies et la qualité de l'eau

L'année 2020 a permis de travailler sur l'adaptation de la convention d'utilisation de la marque Valeurs Parc, mais aussi

- Lancer et attribuer le marché public pour la réalisation de : Etude de faisabilité pour la création et le fonctionnement d'un atelier de découpe de viande
- Organisation des premières rencontres afin de valider la méthodologie et le rétroplanning ainsi que les rencontres agricoles et le comité de pilotage

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.1 - Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement



2017-2020 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardiner pour la biodiversité

Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont aussi (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi, nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable, comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés), afin que les habitants se sentent acteurs. Les recherches en écologie ont démontré le lien important qui existe entre la mise en culture et l'utilisation de plantes horticoles et le développement de plantes "invasives". Le Parc souhaite expérimenter la création et la mise à disposition d'une banque de graines composée à 100 % de plantes à fleurs locales. Cette banque de graines pourra être mise à disposition des aménageurs et des jardiniers publics et privés. Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec GRTGaz.

Objectif :

- Apporter un conseil aux habitants qui cherchent améliorer leurs pratiques
- Faire connaître les plantations ou aménagements adaptés à la biodiversité locale
- Sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un Réseau et des animations locales "JARDINIER pour la biodiversité" et la mise en valeur des
- Valoriser les pratiques exemplaires d'éco-gestion
- Développer une action conjointe en transfrontalier impliquant les habitants

Bilan de l'action :

Programme d'animations transfrontalier annuel : comme chaque année, un programme d'animations : conférences, sorties nature, chantiers participatifs, formations et animations à destination du grand public d'avril à décembre 2020 a été construit et mis en ligne sur le site du SYCOPARC et de la Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen. Le programme de 2020 n'a exceptionnellement pas été imprimé au regard du contexte sanitaire mais diffusé via la mailing liste du SYCOPARC, partagé sur Facebook, ainsi que par le biais de la liste de diffusion des destinataires « Jardiner pour la biodiversité ». Chaque manifestation a été inscrite dans l'agenda parc.

Compte-tenu de la crise sanitaire un grand nombre d'animations ont été annulées ou décalées, mais les retours de fréquentation indiquent qu'environ 150 habitants de la Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen ont participé au programme d'animations transfrontaliers sur la thématique du jardinage écologique.

Concours transfrontalier : A travers le concours, il s'agit d'apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques et à adapter leurs plantations ou aménagements à la biodiversité locale. C'est un moyen pour sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un Réseau et des animations locales "JARDINIER pour la biodiversité" et la mise en valeur des pratiques exemplaires. Le concours est ouvert à tous les HABITANTS du territoire de la Réserve de Biosphère transfrontalière, il prime les jardins les plus accueillants pour la biodiversité : utilisation d'arbres et plantes locales, maintien de petits habitats pour la faune, pratiques de jardinage sans pesticides, maintien de zones non fauchées, gestion différenciée

Edition 2020 du concours transfrontalier "jardiner pour la biodiversité ». La quatrième édition du concours transfrontalier « Jardiner pour la biodiversité » et 8ème édition sur le territoire du parc a été organisée en 2020 par le SYCOPARC et la Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen dans le cadre du projet INTERREG NOE-NOAH :

- Lancement du concours et présélection (l'inscription était possible du 08/03 au 26/04/2020 via un formulaire en ligne),
- Expertise des jardins (entre le 30 avril et le 15 juin 2020) : 22 candidats se sont inscrits au concours (14 candidats français ainsi que 8 candidats du côté allemand du Natupark Pfälzerwald). Les résultats des experts ont permis de déterminer les 5 jardins allemands et français les plus vertueux. Peu d'inscrits cette année, mais au regard du contexte sanitaire il y a eu peu de communication. Une incertitude sur la tenue du concours planait en début d'année.
- Visite des jardins présélectionnés par un jury transdisciplinaire les 26 (Allemagne) et 27 (France) juin 2020, en présence de 6 experts allemands et 5 experts français : Le jury était composé de spécialistes de botanique sauvage,

d'avifaune, de gestion écologique des espaces verts, d'arboriculture, d'entomologie (étude des insectes) et des questions liées à l'aménagement paysager des jardins.

- Journée de remise des prix le 13 septembre à Sippersfeld (Allemagne) dans le jardin de M. Stezepfand, lauréat 2019, avec une visite guidée bilingue du jardin. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de 47 personnes. Les élus présents ont souligné dans leurs discours la valeur de la biodiversité, de la conservation de la nature et de la coopération transfrontalière. (47 participants)

Les 10 jardiniers les mieux notés visités par le jury et récompensés par un prix sont : 1er prix : M. et Mme RABEL, de Volksberg (F), 2ème prix : M. Helga MULLER, Klingenmünster (D), 3ème prix : Mme Karen NOEPPEL de Lembach (F), 4ème prix : M et Mme Guido PFALZER de Kaiserslautern Mölschbach (D), 5ème prix : M. et Mme BILMANN de Wingen (F), 6ème prix : Famille Sandrina & Stefan KITZEL-Schwab de Bad Dürkheim Leistadt (D), 7ème prix : M. et Mme LANOIX de Obersteinbach (F), 8ème prix : M. Philipp EISENBARTH de Bad Dürkheim Grethen (D), 9ème prix : Anna SCHWAB de Albersweiler (D), 10ème prix : M. MELLON de Niederbronn-les-Bains (F)

Transfert méthodologique du concours : Dans le cadre du transfert de méthodologie du concours aux partenaires NOE-NOAH, le SYCOPARC a organisé une visioconférence dédiée aux audits de jardins le 04/05/20, en présence de 7 participants. Sur la base du retour d'expérience du SYCOPARC et du Pfälzerwald, le parc naturel Hautes Fagnes – Eifel a mis sur pied son premier concours Jardiner pour la biodiversité (le premier en Wallonie) afin de sensibiliser les citoyens à la gestion naturelle de leurs jardins.

Conseil et réalisation de jardins expérimentaux / démonstrateurs : Courant 2020, le SYCOPARC a réalisé des conseils pour la réalisation de 3 jardins partagés expérimentaux : le jardin de l'école de Eguelshardt et le jardin du presbytère de Schweyen, et un jardin partagé à Diemerigen et avec un projet de « déminéralisation » de la cour d'école. Les jardins sont planifiés pour 2021.

Favoriser l'usage des végétaux locaux : Le SYCOPARC a conçu et diffusé un échantillon gratuit de mélange de graines labélisé « végétal local » pour mettre en œuvre des prairies fleuries issue d'une banque de graine locale. Ces échantillon gratuit / sachets ont été distribués lors des événements de la fin de saison 2020 auprès du grand public.

Participation aux différentes réunion INTERREG NOE-NOAH :

- 06/10/20 : COMAC à Luxembourg (une quarantaine de participants)
- 05/06/20 : Réunion de coordination en visioconférence de l'Arche 2 – visioconférence en présence des partenaires
- 11/06/20 : Réunion de coordination de l'Arche 4 – visioconférence en présence des partenaires
- 13/05/20 : réunion de coordination des partenaires pour la création du blog noenoah.eu – visioconférence

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien





2020 - Assurer la prise en compte de la Charte dans les documents de planification et animer une politique d'urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Depuis 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé Parc.

Objectif :

- Apporter un conseil aux collectivités du territoire, pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte.
- Assurer le partage des objectifs de la Charte du Parc avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes
- Garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planifications supra-territoriaux

Bilan de l'action :

- Suivi avancement des SCOT en révision (Alsace du Nord, Saverne)
 - Suivi modifications/révisions PLU/PLUi/Cartes communales
 - Suivi PCAET et stratégie EnR dans les documents d'urbanisme
 - 25 avis réalisés pour des demandes d'aménagement ou travaux réseaux
- ridique et technique : EnR, Zéro Artificialisation Nette, hiérarchisation de normes, modernisation des SCOT, ...
- Réseau : plateforme régionale du foncier (groupes Observations locales et Friches), commission urbanisme FPNRF (enquête artificialisation/consommation foncière, articulation Charte-documents d'urbanisme, ZAN, OPP et urbanisme, intégration paysagère des antennes téléphonie), Occupation du sol Grand Est, Guichet unique DDT
 - Support équipe dans les différents projets
 - Support habitants/élus (antennes téléphonie, petit éolien, aménagement/constructions...)

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace

2020 - Pérenniser et valoriser l'Observatoire Photographique du Paysage des Vosges du nord

Contexte de l'action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Cet Observatoire consiste à faire des reconstructions photographiques annuelles de points de vues choisis du territoire. Cette mission est confiée à un photographe-auteur. On obtient ainsi, après 20 ans, un témoignage des évolutions du paysage. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. L'ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations brutales ou les lentes sédimentations qui ont lieu sur le territoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du Parc sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales, cependant les paysages de proximité, appelés aussi paysage ordinaire ou du quotidien, évoluent vite et restent trop souvent mal connus du grand public.

Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord, ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour conforter et augmenter l'attractivité du territoire.

Objectif :

- Poursuivre la mission photographique engagée depuis 1997 pour assurer la pérennité du suivi,
- Valoriser l'observatoire photographique - Faire mieux connaître les spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord. Cette action a des visées :
 - o Pédagogique : sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des publics scolaires aux permanences et aux mutations du territoire par la clef d'entrée de la photo de Paysage,
 - o Culturel et touristique : questionner les regards, quelles acceptations liées au paysage du quotidien ?
 - o Artistique : révéler la démarche esthétique et le travail d'auteur du dispositif de l'OPP.

Bilan de l'action :

1. L'Observatoire des paysages à la rencontre des publics

L'année 2019 a permis de mobiliser des habitants et des usagers des paysages localement et à l'échelle régionale.

- L'exposition "Paysage Temps" en partenariat avec le CAUE67 du 26 novembre jusqu'au 14 février 2020.
- Projection du Film "Observer les Paysage" au cinéma STAR à Strasbourg en présence du réalisateur le 24 janvier 2020
- 2 ciné-débat en présence du photographe ont dû être annulé à cause de la crise : le 3 novembre à Wingen sur Moder et le 34 novembre à Obersteinbach

Les ateliers scolaires et les temps de sensibilisation auprès des publics ont pâti du contexte cette année, mais la question du paysage intéresse le plus grand nombre dès lors que les propos puissent s'appuyer sur une démarche structurée comme l'observatoire photographique.

2. Un outil en dynamique

Thierry Girard a accompli deux reconstructions afin de suivre l'évolution des 200 points de vue actifs du territoire des Vosges du Nord. En complément, deux nouveaux sites ont été explorés en interrogeant les questions de paysages sauvages en lien avec les sanctuaires de nature. Plus de 40 photographies viennent compléter la base existante. Le comité de pilotage bisannuel s'est réuni le 5 mars 2020 mais sa tenue initialement prévue en novembre a été annulé pour des raisons sanitaires. Les photographies ont cependant été réalisées, livrées et archivées.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages

2020 - Mise en œuvre des premières actions du plan de paysage dont GR53

Contexte de l'action :

Dans le cadre du Plan de Paysage menée en 2019, autour du tracé du GR®53 et ses variantes, plusieurs actions seront proposées à partir de 2020 pour atteindre les objectifs de qualité paysagère et répondre aux enjeux d'attractivité touristique et de qualité du cadre de vie dans les communes traversées. De fait, les actions s'intéressent autant aux paysages emblématiques (châteaux forts, panoramas, ligne Maginot, vignoble, forêt, ...) qu'au paysages intimes (structures naturelles de référence, étangs, rocher de grès, ...) et aux paysages du quotidien (village, pâturage, ...) pour en faire des vecteurs de découverte et d'attractivité du territoire. Le Plan de Paysage a permis de livrer des réponses aux questions suivantes : Quelle spécificité fait vibrer le territoire ? Quel angle choisi du paysage les acteurs du territoire souhaitent-ils livrer au visiteur itinérant ? Quel rythme donner au tracé ? Quelle répercussion positive du tracé sur la vie quotidienne des habitants ? Cette stratégie touche 6 intercommunalités et 44 communes : 20 communes sur le GR®53, 19 communes sur le GR®532 (16 sont détaillées dans la stratégie dont 11 identiques au GR®53) et 23 communes sur le GR®531 (13 sont détaillées dans la stratégie dont 10 identiques au GR®53).

Objectif :

Cinq objectifs de qualité paysagère ont été déterminés, ils sont la ligne de conduite pour l'ensemble des actions :

- Poursuivre la sensibilisation aux paysages
- Accompagner la découverte des paysages le long de la Traversée du Massif des Vosges
- Enrichir nos paysages pour avoir plaisir à y habiter et à accueillir
- S'appuyer sur la Traversée du Massif des Vosges pour connecter villes, villages et grands paysages
- Donner de la visibilité à la richesse de nos paysages

Bilan de l'action :

1. Animation et coordination du Plan de Paysage

L'année 2020 a permis de poursuivre les phases de concertation du Plan Paysage sur la 3e phase : les actions. Un COPIL en février a notamment permis de présenter les propositions de fiches actions afin de les faire amender puis valider et de mobiliser les acteurs autour de leur future mise en œuvre. Cette mobilisation s'est poursuivie par la présentation des résultats du diagnostic et des 40 actions aux techniciens des communautés de communes. Puis à partir de novembre aux élus. L'objectif est de les faire s'engager en tant que porteur ou partenaires sur certaines actions et de faciliter la prise en main de l'outil de Plan de Paysage et les futurs partenariats. Ces présentations se poursuivront en 2021.

- Rédaction et mise en page du diagnostic du Plan de Paysage et du carnet d'actions.
- Rédaction, mise en page et publication du Bi-Uns n°2 en décembre sur le sujet du Plan de Paysage.

2. Les Abris de la Traversée des Vosges

L'année 2020 a permis d'amorcer le projet des 6 abris de la Traversée du Massif des Vosges :

- Lancement d'un Appel à candidature aux communes du GR®53 pour accueillir une Ûte. 6 candidatures. 6 dossiers retenus.
- Ecriture du cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre.

- Recrutement de la maîtrise d'œuvre commune avec le projet de Fenêtre de Paysage. 11 candidatures reçues. 4 admis à auditionner. 1 équipe retenue : Gabriel Milochau (Paysagiste mandataire), JCBA (architecte), Les Nouveaux Voisins (architecte). Les deux premiers sont ceux qui travailleront particulièrement sur le projet des abris.

- Visite des 6 sites avec la maîtrise d'œuvre en présence des élus pour affiner l'implantation du projet :

Climbach (ruine de la chapelle), Wingen (forêt de Boesch), Obersteinbach (rue du Wittsberg), Niederbronn-les-bains (Wasenbourg), Baerenthal (Multhal) et La Petite-Pierre (Jardin des poètes). Echange du site de Climbach avec celui de Rott qui devait accueillir une Fenêtre de Paysage.

- Diffusion du diagnostic de la maîtrise d'œuvre sur les sites de projet et le fil rouge raconter entre les sites fin juillet.
- Présentation des premières esquisses de projet en septembre et de la singularité de chaque site.
- Transmission de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage aux communes.
- Suivi et modification des sites et des projets en fonction de la propriété et du budget.
- Développement des études d'avant-projet

3. Les Fenêtres de Paysage

L'année 2020 a permis d'amorcer le projet des 5 fenêtres de la Traversée du Massif des Vosges :

- Lancement d'un Appel à candidature aux communes du GR®53 pour accueillir une Fenêtre de paysage. 7 candidatures. 3 dossiers retenus.
- Démarchage auprès des communes pour sélectionner 2 sites supplémentaires.
- Ecriture du cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre.
- Recrutement de la maîtrise d'œuvre commune avec le projet d'abris. 11 candidatures reçues. 4 admis à auditionner. 1 équipe retenue : Gabriel Milochau (Paysagiste mandataire), JCBA (architecte), Les Nouveaux Voisins (architecte). G. Milochau et Les Nouveaux Voisins travailleront particulièrement sur le projet des Fenêtres.
- Visite des 5 sites avec la maîtrise d'œuvre en présence des élus pour affiner l'implantation du projet : Rott (Hannesacker), Offwiller, Wimmenau (Herrenfeld), La Petite-Pierre (Kirchberg) et Ernolsheim-les-Saverne (Warthenberg-Daubenschlag). Echange du site de Rott avec celui de Climbach qui devait accueillir un abri.
- Diffusion du diagnostic de la maîtrise d'œuvre sur les sites de projet et le fil rouge raconter entre les sites fin juillet.
- Présentation des premières esquisses de projet en septembre et de la singularité de chaque site.
- Renonciation au site d'Ernolsheim-les-Saverne en raison de sa sécurisation.
- Transmission de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage aux communes.
- Suivi et modification des sites et des projets en fonction de la propriété et du budget.
- Développement de l'avant-projet et présentation des avancées aux communes.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance





2020 - Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan

Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durable.

Objectif :

- Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable.
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques et générer du débat.
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales.
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et constituer une filière de l'habitat durable.
- Démontrer que l'éco-rénovation est une alternative crédible à la rénovation conventionnelle. Tant que possible, les différents temps de débat seront proposés au territoire pour alimenter les manifestations locales. Les partenariats seront étendus aux institutionnels, aux EPCI, OT, associations du territoire.

Bilan de l'action :

Réaliser le programme Habiter Autrement :

Dans le cadre de sa politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels, en partenariat avec les communautés de communes, un programme d'animations est mis en place, chaque année, pour montrer des alternatives à la rénovation conventionnelle, en s'inscrivant dans les exigences énergétiques fixées par l'Etat avec le « grenelle de l'environnement » et en valorisant la qualité architecturale et le développement de la filière locale.

Avec pour point de mire la réhabilitation du château de la Petite Pierre, les actions programmées ont fait l'objet d'aménagements apportés dans le cadre des contraintes liées aux mesures relatives à la crise sanitaire de 2020.

1- Stages « Mettez la main à la pâte » : stages d'initiation pratique. L'ensemble des stages ont été reportés à 2021. De début juin à début août 2020, ils ont été remplacés par des publications d'articles techniques sur le portail « éco-rénover dans les Vosges du Nord »

2- Printemps du Patrimoine et maisons d'aujourd'hui :

La journée de visites de projets d'éco-rénovation inscrite au programme des JPPM, a été reportée au 27 juin 2021. Elle a également fait l'objet d'un article sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord ».

3. les Apéro-Bavards et ciné-débats, les Workshops : les conférences grand-public ont pu être partiellement maintenues.

- le 10 octobre 2020, une conférence en lien avec les workshops étudiants : 30 participants
- le 19 septembre 2020 une conférence de lancement la résidence architecturale : reporté à 2021
- le 24 septembre 2020, un ciné-débat en lien avec le mini-colloque filière bois : 8 participants
- le 3 novembre 2020, un ciné-débat en lien avec L'OPP : annulé

Dans le cadre de sa démarche Destination Tepos 2037, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a souhaité engager une démarche prospective avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Deux écoles en résidence / Workshop sur le sujet ont planché sur le sujet construit en commun avec la Communauté de Communes « **Comment habiter, se déplacer et se nourrir sur un territoire à énergie positive à l'horizon 2037** »

De mars à décembre 2020, 25 étudiants de l'ENSAS de Strasbourg (atelier de projet de master 1 intitulé « Rural Studio ») et 26 étudiants de l'INSITULAB Le Corbusier d'Illkirch-Graffenstaden (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués « Design ») ont investis le territoire de l'intercommunalité et rencontré les habitants, élus et associations par le biais de leurs disciplines respectives : l'architecture et le design. Ces temps de travail en immersion ont permis de formuler des hypothèses de projets ancrés localement et inscrites au plus près des attentes de usagers. Les architectes ont proposé des projets sur les communes de Morsbronn-les-Bain, Langensoultzbach et Kutzenhausen et restitué leur travail publiquement à Langensoultzbach le 20 octobre en présence d'élus, d'habitants et d'association du territoire. Les designers se sont établis au carreau Clémenceau à Preuschdorf au cours de la semaine du 12 au 16 octobre pour tester leurs dispositifs et les maquettes de leur projet. La présentation publique de leurs travaux a eu lieu le 16 octobre dans le hall Stoetzel de Preuschdorf rebaptisé le temps de la résidence le « s'Bokal ». Les travaux engagés par l'Insitulab se poursuivront en 2021 avec la Communauté de communes. Les étudiants engagés à ce jour approfondiront leur projet et les développeront en vue de soutenir leur diplôme en juin 2021 sur le territoire de la Sauer.

L'ensemble des projets : [Labos 2020-2021 | \(lyceelecorbusier.eu\)](https://www.lyceelecorbusier.eu)

Lien vers la page Facebook du Bokal : <https://www.facebook.com/sbokalresidence>

4. Innover dans la découverte des patrimoines – Temps forts dans le cadre de l’inauguration du château : les animations grand-public ont intégralement été reportées à 2021.

5. Supports d’informations et de communication :

La communication sur les animations Habiter Autrement a fait l’objet de documents au format pdf téléchargeables et a été adaptée au contexte : publications web, sur le site éco-rénover, sur les pages agendas et facebook du Parc, renvoie vers les articles correspondants. La communication sur le Printemps du Patrimoine a été reportée à 2021.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l’art d’habiter le territoire
 - M 3.2.1 - Expérimenter en urbanisme et en architecture



2020 - Politique mutualisée de valorisation des patrimoines et éco-rénovation : Apporter un conseil architectural pour la réno du patrimoine bâti

Contexte de l’action :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l’attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d’un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l’autre, la nécessité d’une rénovation énergétique dans une logique écologique et d’économie de ressources. Pour concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d’économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948 ? Et réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), à trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel

Objectif :

- De la préservation du patrimoine,
- De la prise en compte de l’efficacité énergétique,
- Du bien-être des habitants,
- De l’adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...)

Les objectifs prioritaires transversaux : qui concernent la mise en place d’outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d’un réseau d’artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d’un accompagnement et d’un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d’extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d’information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l’énergie dans le bâti traditionnel pour une meilleure compréhension : habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

Objectifs prioritaires par intercommunalités : notamment en matière d’inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C’est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu’élément structurant un espace, que l’on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux Communauté de Communes / SYCOPARC : qui s’orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l’architecture contemporaine et l’urbanisme. Recherche sur la mise en place d’outils spécifiques sur la prise en compte de l’évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d’urbanisme.

Bilan de l’action :

Dans le cadre du dispositif Mut’Archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

1 - Les conseils... service aux habitants et aux collectivités :

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l’opportunité de relayer l’information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s’articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d’aides.

En 2020, le conseil départemental 67 a mis en place un dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial, qui prend la suite des dispositifs existants sur certaines communautés de communes. 4 communautés de communes ont adhéré et communiqué sur le sujet. Par ailleurs, les périodes de confinement ont généré une augmentation de la demande de conseils. Ces deux facteurs ont entraîné une augmentation conséquente du nombre de conseils, et une adaptation nécessaire du fonctionnement.

Les conseils aux particuliers

273 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions. Dont 47 directement liés au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial.

Les conseils aux collectivités

14 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, accessibilité PMR, rénovation BBC, aide à l'animation et à la mise en place d'aides spécifiques à la réhabilitation du bâti ancien, accompagnement des études menées pour la réduction de la vacance et le renouvellement urbain.

2 - Les actions de sensibilisation :

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche "Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement", ainsi que les aménagements apportés dans le cadre des contraintes liées aux mesures relatives à la crise sanitaire de 2020.

Elles regroupent :

- La coordination et l'animation du programme "Habiter Autrement",
- Les documents de sensibilisation et de communication publiés,
- L'animation du portail « éco-rénover dans les Vosges du Nord »

S'y ajoutent les présentations publiques de la mission : en 2020, l'ensemble des présentations publiques ont été annulées ou reportées.

3 - Les actions de formation et d'information en direction des professionnels :

Actions détaillées dans la fiche "2020 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation".

4 - Les partenariats institutionnels

Dans le cadre de leurs missions, nos architectes conseils ont assuré une collaboration technique sur les sujets de la rénovation du bâti ancien, auprès de la DREAL et du CEREMA (cercle bâti ancien Grand Est), de la Région Grand Est (Comité technique patrimoine), du département du Bas-Rhin (Maison Alsacienne du 21ème siècle), de l'INSA dans le cadre d'une option proposée en la formation initiale architecture, et de la formation continue ERBA.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti



Développement durable du territoire

La préservation des qualités patrimoniales des Vosges du Nord doit permettre un développement économique du territoire, basé sur ses ressources propres. Les principales thématiques de travail pour le SYCOPARC sont :

- l'économie du bois, celle du grès et d'autres ressources du territoire ;
- les activités du bâtiment – éco-rénovation et éco-construction ;
- les produits du terroir et les circuits courts ;
- l'économie touristique.



Qu'est-ce que la marque Valeurs Parc naturel régional ?





2020 - Organiser et accompagner les actions structurantes de la Charte Forestière de Territoire CFT - 2ème année

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, a été défini comme territoire d'étude pour l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche a été construite en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois locale et dans la continuité de la dynamique portée ces dernières années autour de la valorisation du bois. La charte forestière propose un plan d'actions sur 5 ans, composé de 29 actions dont 6 actions phares à engager d'ici la fin du plan d'actions

Objectif :

- Valoriser les bois locaux et en priorité les essences autochtones, le pin sylvestre et le hêtre notamment, par une diversification des débouchés du bois dans la construction, l'agencement et les menuiseries.
- Participer au chainage des acteurs de la filière bois (scieurs, constructeur, concepteur), par une impulsion donnée par les projets des collectivités.
- Participer au développement économique du territoire,
- Constituer un référentiel de bâtiments exemplaires et à des coûts maîtrisés,
- Donner envie de construire en bois et initier une dynamique auprès des collectivités et des particuliers.

Bilan de l'action :

1.1. Animations de la CFT VN et lien avec les partenaires :

- Dsuivi des actions avec l'ONF et Fibois Grand Est
- Lancement du projet de convention CMA 57 et CMA 67 - 28.07.2020
- Rencontre avec le président du CSIB, Mr Braun : point sur les actions de la filière bois 03.09.2020

Visite et rencontre des acteurs et entreprises de la filière forêt-bois :

- Visite de 3 scieries, 4 menuiseries et un constructeur d'ossature bois.
- 07.08.2020 - Menuiserie Roelly-Bentzinger à Bennwihr : visite des meubles de la gamme de mobilier en hêtre avec l'ONF
- 29.09.2020 - Entreprise meuble 3 fontaines à Ittenheim : visite du prototype de l'aire de bivouac
- 16.10.2020 - Soller SARL à Lupstein : visite du prototype üte 5m²

Travail avec les partenaires de différents territoires :

- Suivi des actions du label Terres de Hêtre et de la CFT d'Épinal
- Forêt d'Exception de Haguenau : participation à la cérémonie de labellisation officielle en janvier 2020 et la commission technique « économie – gestion forestière » en décembre 2020 pour présenter les actions de la CFT
- Eurométropole de Strasbourg (EMS) : 15.10.2020 visite lot n°3 de l'Ilot Bois de Strasbourg en partenariat avec Envirobat GE
- Projet avec le Grand Nancy « Des Hommes et des Arbres » : participation à la cérémonie de lancement de l'association, à Épinal ainsi qu'au lancement de l'action GPECT filière forêt-bois chez la scierie SIAT à Urmatt. Retour sur le travail effectué sur les ambiances forestières lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2020.

1.2. Animations de l'association Synergie Bois Local (SYNBOL) :

Organisation de l'assemblée générale (fev 2020) et 3 Comité Directeur.
Reprise des discussions pour l'autonomisation de l'association SYNBOL pour 2021 et discussion de la nouvelle identité et du nouveau fonctionnement : proposition de feuille de route à faire valider en 2021

1.3. Sensibilisation grand public et des acteurs de la filière forêt-bois et action de promotion pour l'utilisation du bois local :

- Organisation conférence Construire en bois local, le 13/02/2020, à l'ENSA de Strasbourg (110 personnes)
- Organisation du mini-colloque Construire en bois local le 24.09.2020 à Wingen-sur-Moder. Journée divisée en 3 événements dans la salle de spectacle du collège Suzanne Laliq Haviland. Conférence Construire en bois local, Apéro Bavard : Les nano-habitats - Projet Ütes et Ciné-Débat : Rêve pavillonnaire les dessous d'un modèle ; ont rassemblé 60 personnes

2. Développer les activités artisanales et l'emploi sur le territoire :

Pour maintenir les entreprises permettant de valoriser la ressource de notre territoire, le SYCOPARC souhaite œuvrer pour les objectifs suivants :

- Agir pour le maintien et la dynamisation du tissu économique :
- Stimuler l'apprentissage, promouvoir les métiers et les formations,
- Accompagner les entreprises dans leur performance :
- Inciter à l'innovation :

Pour mettre en œuvre ces objectifs, un partenariat avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) d'Alsace et de Moselle est en cours de constitution. Un stage de 6 mois a permis de mettre en lumière le travail commun des CMA et du SYCOPARC pour l'accompagnement des entreprises locales. L'objectif est de traduire cet engagement mutuel par une convention cadre dont l'objectif est la mise en œuvre d'un programme territorial d'actions communes visant le développement de l'activité artisanale et de l'emploi sur notre territoire. Le partenariat est prioritairement consacré aux artisans valorisant une ressource locale telle que le bois, le grès, le verre, etc.

En 2020 compte tenu du contexte sanitaire et du calendrier politique perturbé les actions suivantes n'ont pu être réalisées

- Développer les débouchés du bois à forte valeur ajoutée : former les scieurs à la classification des bois jusqu'à la certification CE pour les résineux et en priorité le pin sylvestre
- Initier la construction en bois local par les collectivités : participer à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une collectivité

Une gamme de mobilier de bureau en hêtre des Vosges du nord

L'équipe lauréate de l'appel à projet « Penser et réaliser les Workplaces d'aujourd'hui » a été désignée ! Ce concours, porté par le Parc en partenariat avec le PLAB Grand Est, fait émerger une gamme de mobilier en hêtre. Celle-ci est destinée à aménager les bureaux du château de La Petite Pierre, actuellement en rénovation, mais a également pour vocation d'être installée dans d'autres lieux. Trois groupements ont proposés de esquisses de grandes qualités mais les lauréats ont séduit le jury car ils ont proposé une gamme d'équipement évolutif valorisant fortement le hêtre massif.

La [menuiserie Roelly-Bentzinger](#), le [studio de design Cynara](#), et la [Scierie et Caisserie de Steinbourg](#) ont proposé un projet modulable et polyvalent.

« Chaque plan de travail doit pouvoir s'adapter à plusieurs usages, pour qu'un bureau aujourd'hui puisse se transformer en table demain ». La gamme de mobilier lauréate prévoit différentes fonctions astucieuses, qui ont pour objectif de rendre les objets durables dans le temps : plateaux extensibles par rallonges pour augmenter si besoin la surface de travail, crochets pour sacs intégrés dans la structure même des bureaux, filets range-câbles, caissons-tabourets pour assises d'appoint, séparateurs de bureau... le tout en hêtre, et piétement en bois massif.

Le studio Cynara a fait le choix de proposer des solutions techniques, pratiques et esthétiques, qui permettent de se rapprocher du « tout hêtre », pour valoriser au maximum le bois local tout en veillant à l'ergonomie du mobilier.

L'identité du mobilier repose sur un piétement en « A », de manière à effectuer l'ajustement en hauteur en 2 points uniquement. Les pièces comportent souvent plusieurs fonctions, comme en témoignent les crochets de suspension intégrés dans la silhouette du piétement, ou encore le caisson mobile qui se transforme également en assise d'appoint. Une ligne sobre et naturelle, une éco-conception avec des assemblages simples de manière à faciliter l'entretien du bois et la durabilité pour les prochaines décennies.

Le mobilier est à la vente sur commande : <https://studiocynara.com/portfolio/wood-wide-web-workplaces/>

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée



Contexte de l'action :

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont porté la candidature pour l'animation d'un programme LEADER 2014-2020 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

- Le tourisme durable,
- Les filières courtes et les savoir-faire locaux,
- La transition énergétique.

Le PETR de Saverne porte administrativement le projet, le SYCOPARC copilote la politique au travers des instances et accompagne les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux cofinancements européens.

Bilan de l'action :

Durant cette année, le **comité de programmation** s'est réuni **3 fois** : en février, juin et décembre. Le double quorum était atteint à chaque réunion. Il a par ailleurs été consulté par écrit 1 fois en mars à propos de la validation des grilles de sélection des dossiers de coopération du GAL. Il y a eu **13 dossiers déposés** au stade « déclaration d'intention » pour un montant sollicité de 299 205,46 €. **11 projets** ont reçu un **avis d'opportunité favorable** pour un montant LEADER de 239 205,46 € :

- SARL Biosaine Cuisine : développement de l'entreprise à Wingen
- Commune de Steinbourg : création d'une halte fluviale touristique autonome à Steinbourg
- EPIC Office de Tourisme du Pays de Saverne : équipement en vélos à assistance électrique
- EURL Marché de Pauline : création d'une épicerie vrac à Ingwiller
- Communauté de communes de l'Alsace Bossue : valorisation patrimoniale et touristique du CIP la Villa de Dehlingen
- EURL La Cabane à Vrac : création d'une épicerie vrac à Woerth
- SARL Tuilerie briqueterie Lanter : développement d'une filière d'éco-matériaux : briques et enduit terre-paille à Hochfelden
- Frédéric Stutzmann : création et développement de la micro-brasserie La Bossue à Oermingen
- Commune de Saverne : Mise en valeur d'un circuit touristique patrimonial par la réalité augmentée
- Sébastien Durr : développement de l'activité de location de vélos Loc' Bike & Trot à Waldhambach
- Luc Simmons EIRL : création de l'activité de location de vélos Nature Bike à Cleebourg

19 dossiers ont été instruits et **programmés** pour un montant LEADER de 461 835,79 € :

- SAS Vintage Boat : location de petits bateaux « vintage » sans permis 100% électriques
- EARL Biobur & Cie : aménagement d'un espace de stockage et de conditionnement pour la vente directe
- PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau : création d'un réseau de tiers-lieux d'activités
- Ingénierie 2019
- SARL Patrick Gangloff Réceptions : acquisition et aménagement d'un foodtruck de produits locaux
- SARL G'Sunder Vrac : création d'une épicerie vrac à Soultz-sous-Forêts
- Charles Durant-Ferme du Vieux Poirier : hébergements insolites sur une micro-ferme agroécologique
- Commune de Steinbourg : création d'une halte fluviale touristique autonome à Steinbourg
- EPIC Office de Tourisme du Pays de Saverne : équipement en vélos à assistance électrique
- Commune de Saverne : Mise en valeur d'un circuit touristique patrimonial par la réalité augmentée
- Frédéric Stutzmann : création et développement de la micro-brasserie La Bossue à Oermingen
- Syndicat des apiculteurs de Saverne et environs : création d'une miellerie collective et d'un atelier de cire
- SARL Biosaine Cuisine : développement de l'entreprise à Wingen
- EURL Marché de Pauline : création d'une épicerie vrac à Ingwiller
- SARL Tuilerie briqueterie Lanter : développement d'une filière d'éco-matériaux : briques et enduit terre-paille à Hochfelden
- EURL La Cabane à Vrac : création d'une épicerie vrac à Woerth
- Association du Bassin touristique de la Sarre : structuration de la destination touristique autour des canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin-Terres d'Oh !
- Parc naturel régional des Vosges du Nord : valorisation des métiers liés aux savoir-faire dans les Vosges du Nord

- Parc naturel régional des Vosges du Nord : création d'objets design pour les boutiques des musées de la conservation du Parc

2020 a été la deuxième année de paiement pour le GAL Vosges du Nord, **14 projets** ont été **payés** pour un montant LEADER de 362 779,93 € (26% de l'enveloppe totale) :

- L'ingénierie 2018
- L'ingénierie 2019
- Vintage Boat : location de petits bateaux « vintage » sans permis 100% électriques
- Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre : diagnostic touristique du château de Lichtenberg
- Commune de Marmoutier : Symposium de taille de pierre 2017
- Ruchers des Vosges du Nord : création d'une boutique de produits locaux à La Petite Pierre
- Commune de Marmoutier : symposium de taille de pierre 2019
- Atelier Thomas Vetter : développement de l'entreprise (paiement intermédiaire)
- Boulangerie pâtisserie M. Reutenauer : les vergers du Martelberg
- EARL Biobur & Cie : aménagement d'un espace de stockage et de conditionnement pour la vente directe
- Brasserie Blessing : Développement de la brasserie artisanale et bio en Alsace Bossue (paiement intermédiaire)
- FDMJC/service jeunesse Communauté de communes du Pays de la Zorn : actions de transition énergétique 2018
- Parc naturel régional des Vosges du Nord : développement de matériaux biosourcés
- Vracomarché : création d'une épicerie vrac à Saverne

Au cours de cette même année, il y a eu environ 15 nouveaux contacts de pris entre le GAL et des porteurs de projet, hors contacts ayant débouché sur un dépôt de dossier.

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée au covid-19, n'a pas été simple pour les projets et leurs porteurs, qu'ils soient publics ou privés. Nous avons cependant la chance de ne déplorer aucun abandon ou annulation de projet, l'impact de la pandémie n'aura finalement été « qu'un » retard de calendrier de certains projets. On note tout de même de belles réalisations ou des débuts de chantiers pour 2020 :

- Début des travaux du chantier participatif pour les hébergements insolites type « maisons de Hobbit » de la ferme du Vieux Poirier en août
- Ouverture de la boutique vrac « Le Marché de Pauline » de Pauline Walter à Ingwiller en juillet
- Ouverture de la boutique vrac « La Cabane à vrac » de Anne-Sophie Hoch à Woerth en octobre
- Fin des travaux, emménagement et ouverture de la boutique de la Brasserie La Bossue, de Frédéric et Annick Stutzmann à Oermingen en novembre
- Première saison pour les Vélorails du Grand Est (Saulnois d'Rails) au Pays Secret, en Alsace Bossue à Drulingen

A la fin de l'année 2020, 47% des projets programmés sont portés par des entreprises. Cette dynamique est très satisfaisante, le GAL Vosges du Nord s'était fixé comme objectif de soutenir un maximum d'initiatives privées, vectrices de développement économique et création d'emplois.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement



Contexte de l'action :

Pour accompagner la rénovation du bâti ancien, il est indispensable de se doter d'un réseau d'artisans et de professionnels engagés pour l'éco-rénovation. Le Site internet <https://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>, regroupe toutes les études réalisées, les actualités autour de l'éco-rénovation, des préconisations et les programmes d'animations. On y retrouve également un annuaire des professionnels élaboré en partenariat avec les artisans. Il s'agit pour les porteurs de projet de rénovation d'avoir une liste d'entreprises ayant les capacités à prendre en compte les spécificités du patrimoine bâti et à mettre en œuvre des éco-matériaux adaptés. Ces entreprises s'engagent par la signature d'une charte éthique pour pouvoir figurer sur l'annuaire. En parallèle, de la formation « éco-rénovation du bâti ancien » mise en place en partenariat avec le parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'INSA Strasbourg, ces événements permettent d'enrichir et de proposer un parcours alliant formation, pratique collective, expérience individuelle et évaluation pour développer et certifier les compétences des professionnels dans l'objectif d'améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti d'avant 1948 tout en préservant ses caractéristiques architecturales.

Il est fondamental, de donner une impulsion à l'éco-rénovation pour répondre au renouvellement urbain en lien avec les projets en cours : les résidences architecturales, la mobilisation du bâti vacant et sa remise sur le marché et réussir à relever ce défi implique un lien fort avec les professionnels du territoire.

Objectif :

- Faire connaître les professionnels engagés, aux pratiques adaptés au patrimoine bâti
- Développer et assurer la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation auprès des professionnels du bâtiment
- Créer des connexions et amplifier le réseau,
- Générer une meilleure connaissance et permettre une place au développement de projets innovants.

Bilan de l'action :

1 - Le portail internet éco-renover : développer et mettre à jour les contenus

Le site éco-renover rassemble l'ensemble des informations connues et produites par le biais de nos missions concernant l'éco-rénovation. Cet outil de sensibilisation, régulièrement mis à jour, rassemble également une quarantaine d'entreprises adhérentes à la charte de l'éco-rénovation, un agenda des événements proposés autour de l'éco-rénovation, et un volet « actualités » qui permet d'approfondir les connaissances proposées en ligne. Il est ainsi conçu de façon à faciliter les liens entre pros et particuliers.

En 2020, des pages spéciales sur les techniques de mises en œuvre ont été mises en lignes pour palier à l'absence des stages « Mettez la main à la pâte » annulés pour causes d'épidémie de COVID 19.

Sa fréquentation, en 2020, est, en moyenne, de 150 visiteurs par jour, 50 000 visiteurs sur l'année 2020.

2 - Organiser des modules de formation satellitaires en complément et appuis des formations professionnelles existantes

En 2020, un programme de Rendez-vous Techniques pour les professionnels a été mis en œuvre, proposant un approfondissement thématique des connaissances. Ouverts notamment aux professionnels signataires de la charte « Eco-renover » ainsi qu'aux participants des sessions de la formation continue « Eco-rénovation du bâti ancien ». Malgré le contexte sanitaire, ce programme a pu être maintenu et ce sont 42 participants qui se sont inscrits à 4 RDV à WOERTH, BOUXWILLER et NIEDERSOULTZBACH. Les 4 RDV comprennent les 4 modules complémentaires expérimentaux à la formation « Eco-rénovation du bâti ancien » dont les thématiques sont : diagnostic, faisabilité, matériaux et pratique.

3 - Organiser des événements fédérateurs pour les entreprises

En 2020, 2 RDV comprenant une visite de l'entreprise BOEHM pour la découverte de produits à base de chaux et une journée d'approfondissement sur un sujet, la problématique des champignons lignivores dans le bâtiment n'ont pas pu se dérouler car les professionnels référents animateurs de la journée étaient tous deux malades du COVID 19. Ils seront reportés en 2021.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire





Soutenir les filières alimentaires de proximité pour une valorisation locale des ressources

Contexte de l'action :

Le développement des circuits alimentaires de proximité est une priorité partagée par les acteurs du territoire et est inscrit à ce titre dans la Charte du Parc Horizon 2025.

L'inscription de cette priorité fait suite à un large travail de concertation avec les acteurs locaux. Depuis quelques années, plusieurs projets sont mis en place sur cette thématique dans les Vosges du Nord. Le Parc souhaite poursuivre le travail de structuration de ces circuits de proximité et faciliter davantage les coopérations entre acteurs.

Objectif :

- Conforter la dynamique de marquage Valeurs Parc
- Renforcer le réseau des Boutiques du Parc et favoriser les circuits alimentaires de proximité
- Préparer le plan d'action du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Bilan de l'action :

1. Marchés paysans transfrontaliers

Cette action organisée habituellement à l'échelle de la Réserve de biosphère transfrontalière, autour de 7 marchés a été reportée à l'année 2021. Un marché paysan co-organisé par l'AMEM et le Parc a eu lieu le 13 juillet 2020 à Baerenthal. Il a mobilisé une partie des producteurs français.

2. Boutiques des Vosges du Nord

Le Parc a lancé son réseau des Boutiques des Vosges du Nord en 2018. Son objectif est de : (1) favoriser la promotion et la diffusion des produits des Vosges du Nord, (2) augmenter la gamme et l'attractivité des Boutiques au travers des produits locaux, (3) renforcer la communication pour viser une nouvelle clientèle.

En 2020, une Boutique est sortie du dispositif pour cause de fermeture, et une autre l'a rejoint. Le contexte COVID a limité l'action du Parc, mais les Boutiques ont été valorisées plusieurs fois sur Facebook, et ont été de manière générale plébiscitées durant le confinement.

Une enquête a également été menée auprès d'un échantillon afin de décliner la programmation 2021 en fonction des attentes des gérants et gérantes.

3. Projet Alimentaire Territorial

Le projet alimentaire territorial Vosges du Nord et ses pays a été reconnu lauréat 2018-2019 à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation lors du SIA le 26 février 2019. Parallèlement, il a rencontré quelques difficultés, notamment en terme d'engagement de certains territoires, mais aussi en terme de maquettage financier. Suite à plusieurs réunions du comité de suivi et en lien avec la DRAAF, une nouvelle maquette du projet a été validée et déposée. Une apprentie est arrivée courant septembre pour renforcer l'équipe sur l'élaboration et la concertation du PAT. Un partenariat technique a également été mis en place avec la Banque des Territoires/Territoire conseil. La fin d'année a permis de relancer le processus de concertation avec l'organisation d'un COFIL et d'un COTECH.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités
 - M 2.3.2 - Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens





2020 - Promouvoir et valoriser la destination, les produits, les savoir-faire et les services à travers la marque Valeurs Parc

Contexte de l'action :

Le développement des circuits alimentaires de proximité est une priorité partagée par les acteurs du territoire et est inscrit à ce titre dans la Charte du Parc Horizon 2029. L'inscription de cette priorité fait suite à un large travail de concertation avec les acteurs locaux. Depuis quelques années, plusieurs projets sont mis en place sur cette thématique dans les Vosges du Nord. Le Parc souhaite poursuivre le travail de structuration de ces circuits de proximité et faciliter davantage les coopérations entre acteurs.

La marque "Valeurs Parc naturel régional" est un outil de développement au service d'un territoire et d'acteurs locaux qui souhaitent participer à la recherche d'un équilibre économique, environnemental et humain. Il s'agit d'un contrat gagnant-gagnant entre le Syndicat mixte du Parc, qui anime un projet de territoire ambitieux, et les prestataires qui y participent. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a commencé à développer la marque "Valeurs Parc naturel régional" en 2019. Ce développement fait suite à plusieurs actions qui avaient déjà été initiées sur le territoire, en lien avec les élus et les acteurs locaux, pour permettre ce déploiement. Aujourd'hui, le PNR dispose de Conventions de marquage pour les filières Miel / Fruits & Légumes-Plantes / Hébergement et Restauration / Prestations éducatives.

Objectif :

- Développer la dynamique de marquage Valeurs Parc.
- Mettre en avant les produits et les services du territoire, obéissant à des critères spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable.
- Engager les entreprises dans une démarche de progrès.
- Participer au développement économique des entreprises du territoire.

Bilan de l'action :

En 2020, le réseau des acteurs marqués des Vosges du nord est passé de 13 à 33. Les produits et services marqués en 2020 répondent à 2 cahiers des charges développés

Producteurs bénéficiaires produits issus de l'apiculture :

- Les ruchers des Vosges du Nord, Sylvie et Laurent LEHR, Struth
- Raphaël Lehr Apiculture, Raphaël LEHR, Struth
- Famille Frumholtz apiculture, Laurent FRUMHOLTZ, Omersviller

Hébergements/restauration bénéficiaires:

- Annexe du moulin, Gabriel Lichtle, LANGENSOULTZBACH
- Hotel Restaurant Anthon, Georges Flaig, OBERSTEINBACH
- Hôtel Restaurant - L'Arnsbourg, Laure et Fabien Mengus, BAERENTHAL
- Hôtel Restaurant - Au cheval blanc, Famille ZINCK, NIEDERSTEINBACH
- Ecolodges Bleu minuit, Hélène Trautmann, OBERSTEINBACH
- Château Gendersberg, Didier et Nicole Fierling, HANVILLER
- Hôtel Restaurant - Château Hochberg, Groupe Laliq, WINGEN SUR MODER
- Gîte Terre et Plume, Rachel Fritz, LA PETITE PIERRE
- Hôtel Restaurant - Keimberg, Christian Jacky, Cleebourg
- Hôtel Restaurant Le Strasbourg, Lutz et Cynthia Janish, Bitche
- Ferme auberge - Moulin des 7 fontaines, Philippe et Fabienne FINCK, DRACHENBRONN
- Spa Hôtel Restaurant La source des sens, MORSBRONN-LES-BAINS
- Villa Le Riesack, Rachel Lips Erdmann, NIEDERBRONN-LES-BAINS
- Hôtel restaurant - Villa René Laliq, Groupe Laliq, WINGEN SUR MODER

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance



2020 - 2021 - Formalisation et déclinaison du projet alimentaire territorial sur les Vosges du Nord et ses pays - Sarreguemines, Saverne

Contexte de l'action

Que ce soit dans la charte du Parc, au travers des mesures 231 et 232, ou des attentes de la société civile relayées par nos élus, les questions de pratiques agricoles et d'alimentation durable et saine, sont au cœur des débats et des priorités actuelles. La transition agricole et alimentaire, que l'on peut appréhender au travers de nombreux programmes, est un virage collectif que les territoires du Parc naturel régional des Vosges du Nord, du Pays de Saverne, plaine et plateau, et de l'arrondissement de Sarreguemines sont prêts à prendre pour apporter des réponses renouvelées, qui favorisent à la fois une agriculture locale, viable, et respectueuse de l'environnement, et une alimentation saine, locale, et accessible pour tous et par tous.

Objectif :

- Elaborer et déployer un PAT structuré autour de nombreuses rencontres et instances pour aboutir à un document cadre et contractuel déclinant une approche opérationnelle du PAT.
- Axer le PAT autour de la transition agricole et alimentaire pour des méthodes de productions durables et rémunératrice, et une consommation de produits sains, locaux, pour tous.
- Mettre en place des premières actions concrètes et innovantes

Le projet vise la formalisation et la déclinaison du projet alimentaire territorial à l'échelle des Vosges du Nord et des trois pays – Sarreguemines / Saverne / Haguenau – et la mise en œuvre des premières actions proposées, pour apporter des réponses pérennes aux défis de la transition de ce territoire.

Le diagnostic agricole et alimentaire et le recensement des initiatives alimentaires responsables et durables, réalisés en 2018, ont été partagés avec les acteurs pour recueillir leurs interprétations des résultats et leurs regards. Il en ressort que des informations sont manquantes pour avoir une vision complète du territoire sur la question du système alimentaire local. La connaissance du territoire reste à approfondir, surtout sur les deux points suivants : structuration et qualification de la restauration collective, pratiques alimentaires des habitants du territoire.

Bilan de l'action :

Le projet alimentaire territorial Vosges du Nord et ses pays a été reconnu lauréat 2018-2019 à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation lors du SIA le 26 février 2019. Parallèlement, il a rencontré quelques difficultés, notamment en terme d'engagement de certains territoires, mais aussi en terme de maquettage financier. Suite à plusieurs réunions du comité de suivi et en lien avec la DRAAF, une nouvelle maquette du projet a été validée et déposée. Une apprentie est arrivée courant septembre pour renforcer l'équipe sur l'élaboration et la concertation du PAT. Un partenariat technique a également été mis en place avec la Banque des Territoires/Territoire conseil. La fin d'année a permis de relancer le processus de concertation avec l'organisation d'un COPIL et d'un COTECH.

La définition des orientations du PAT lors de la plénière du 12 octobre 2018, confirmées lors du comité de pilotage du 9 novembre 2018, a fixé le cap autour de 3 axes : (1) accompagner les producteurs vers une agriculture durable et rémunératrice, (2) développer des synergies pour redonner du sens, (3) développer une culture du consommer sain, local et responsable. Pour y répondre, reste maintenant à construire un programme d'actions identifiant clairement par projet : le contenu de l'action, son calendrier, les acteurs et financeurs impliqués. Le processus de concertation initié en 2018, doit donc être poursuivi et amplifié.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités

Valorisation du patrimoine culturel



Les après-midis
du 14 au 20 septembre
2020

**Bistrot éphémère
& animations**
au carreau Clemenceau
Preuschdorf-Hattenweg

www.musee-du-petrole.com

La Conservation des
Musées du PNRVN
Service des publics &
Médiation culturelle
Développement culturel

**ÉVEIL
DES SENS**

laeffelée
en TOUTOU TART

Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musées de France), dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations).

La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le Ministère de la Culture en qualité de réseau.

Objectif :

La Conservation mutualisée des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématique partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains,
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité,
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections,
- Engager des actions de médiation innovantes,
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

2020 est une année singulière, en raison des élections municipales et des contraintes sanitaires due à la pandémie de COVID. Organisation des instances de gouvernance de la Conservation, rédaction et diffusion des compte-rendu aux tutelles et participants:

Le Comité de pilotage s'est tenu le 28 janvier 2020 (bilan 2019 et validation de la programmation 2020) et le 26 novembre 2020 (présentation du dispositif de la Conservation, désignation des élus du Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation -CSGC). ..

A fin novembre 2020, le CSGS n'a pas pu se réunir en raison du confinement et de la mise en place tardive de cette nouvelle instance.

L'année 2020 a été particulière également puisque 2 recrutements ont eu lieu : à partir du mois de mars, Gaëlle Rybienik est venue remplacer Carine Schutz qui demeure en congé longue maladie et mi-mai, Léa Klein est venue prendre le relais de Laurane Claden.

Malgré les conditions singulières de l'année 2020, elles ont œuvré pour s'approprier au mieux les dossiers.

Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée et réponses aux donateurs
- Mise en place d'un protocole pour la réception des dons, consultable sur le site web du musée.
- Gestion des prêts et dépôts à d'autres musées (château musée Vodou, musée des ATP d'Offwiller)
- Rangement des œuvres au sein des espaces transitoires des réserves externes et relocalisations sur Actimuseo.
- Etat des lieux sur l'inventaire et le récolement : pistes pour une mission d'inventaire-récolement en 2022 et suivi pour une mission d'étude textile menée par Anne Wolff en 2022
- Réponses aux sollicitations des chercheurs et recherches documentaires.
- Recherches au sein des inventaires de Gauthier Thielling et d'Alfred Matt d'œuvres pour la formation MECADOC.

Conservation préventive

- Veille climatique en réserves et dans les salles du musée.
- Etat des lieux hygrométriques et des besoins en gel de silice : réception et mise en place.
- Suivi des Flextrap, dispositifs anti-infestation.
- Suivi du raccrochage du Marchal.
- Rotation textile des reproductions de robes de Caroline de Hesse-Darmstadt.
- Conseils et préconisations pour les expositions temporaires.

Expositions temporaires

- Une exposition a été proposée par le musée du 13 février au 3 novembre : "Sorcières ! Rites, croyances et persécutions en Alsace"
- Examen et choix des propositions avec le jury des 3 expositions temporaires à venir, de février à novembre 2021.
- Préparation de l'exposition "Gourmandises de Noël" : sélection des œuvres du musée, textes pour l'aide à la visite (reportée 2021).
- Conception et mise en place d'une vitrine visible depuis la rue sur les moules à gâteaux issus de nos collections.
- Suivi pour la préparation de l'exposition "Visions. Mina Mond" prévue en 2021 : Volonté d'un écho avec les collections permanentes (reportée 2022)

Médiation

- Recherche de visuels d'œuvres des collections pour les ateliers.
- Recherche d'œuvres à vocation pédagogique à toucher pour les ateliers.
- Participation du musée aux Journées Européennes du Patrimoine.

Pfaffenhoffen – Musée de l'image populaire

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée et réponses aux donateurs.
- Mise en place d'un protocole pour la réception des dons.
- Passage en commission d'acquisitions en septembre 2020 et avis favorable à l'unanimité : acquisition de 21 nouvelles œuvres. Inventaire d'une partie de ces œuvres et création de notices Actimuseo.
- Inventaire des 12 items passés en commission d'acquisition en février 2019 et création de notices Actimuseo.
- Suivi des prêts et emprunts (Paris, Strasbourg).
- Recherche sur les collections pour l'exposition de 2021 d'Anne Friant.
- Etat des lieux sur l'inventaire et le récolement : pistes pour une mission d'inventaire-récolement en 2022.
- Réponses aux sollicitations des chercheurs et recherches documentaires.
- Recherches des œuvres pour la formation MECADOC : Classements Excel et modifications données.

Conservation préventive

- Examen des possibilités pour sécuriser l'accrochage des collections permanentes.
- Préparation d'un dossier de restauration pour 2021.
- Rangement et relocalisations d'œuvres dans la réserve C.

Expositions temporaires

- 1 exposition a été proposée par le musée du 5 février – 15 novembre : 1001, Corine Kleck et Véronique Moser
- Préparation de l'exposition de 2021 sur Anne Friant : choix des œuvres, du scénario, réflexions pour l'aide à la visite et les œuvres des collections en écho.
- Préparation pour exposer quelques œuvres de Mina Mond en 2021, en regard de nos collections permanentes.

Médiation

- Participation du musée aux Journées Européennes du Patrimoine.

Meisenthal – Musée du Verre et du Cristal

Gestion des collections

- Suivi des opérations d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires ;
- Délocalisation des collections Phase 2 en février 2020 ;
- Passage en commission Restauration puis suivi des restaurations pour des œuvres fragiles ;
- Poursuite de la mise à jour des conventions de dépôts ;
- Suivi des propositions de dons.

Exposition

- En collaboration avec le Musée du Pays de Sarrebourg, conception, réalisation et montage de l'exposition Meisenthal : verre et création

Médiation

- Participation aux journées du Patrimoine et aux événements des Etoiles terrestres.

Suivi de la rénovation du musée et du site verrier

- Poursuite de la rédaction du programme muséographique avec Anne Bourdais, muséographe, et l'équipe Designer Unit de David Lebreton, scénographe ;
- Analyse du PRO puis du DCE pour la muséographie du musée ;

- Recherches de nouveaux dépôts pour le futur parcours permanent auprès de la cristallerie Saint-Louis, du musée Lalique, de la Société industrielle de Mulhouse, du musée des Beaux-Arts de Nancy, du musée de l'École de Nancy, du musée de Sèvres - Cité de la Céramique, préparation des documents administratifs des nouveaux dépôts
- Recherches documentaires pour enrichir le futur parcours permanent, rédaction des textes du futur musée ;
- Préparation de la nouvelle médiation dont le tournage des vidéos des gestes des verriers ;
- Participation aux programmations du site 2021.

Merkwiller-Pechelbronn – Musée Français du Pétrole

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons, établissement des conventions de dons
- Participation au groupe de travail collection pour arbitrer le choix des items à inscrire à l'inventaire, suivi du travail des chargés de mission inventaire-récolement
- Présentation du bilan intermédiaire de la mission 28/9/2020 au Bureau exécutif de la CCSP, négociation et établissement d'une nouvelle convention tripartite pour la poursuite de la mise à disposition d'un chargé de mission inventaire pour le chantier des collections sur le période 2021_2022 (environ 12 mois)
- Recherche d'un stagiaire inventaire récolement pour une intervention circonscrite en appui à la charge de mission, démarche administrative pour rendre opérationnel le stage en 2021 sur 6 mois.
- Sélection et préparation d'une vingtaine d'objets à inventorier dans le cadre du TP inventaire Mecadoc 2020
- Organisation dans des délais contraints et encadrement du déménagement du matériel lourd entre le hangar Stoetzel et la MDSE fin aout 2020 avec l'appui d'Utileco missionné par la CCSP
- Recherche des échantillons archéométriques de M. Connan suite à ses demandes de prêt pour permettre la poursuite de ses recherches scientifiques et rédaction des conventions de prêt
- Gestion des demandes de prêt notamment pour une exposition au pavillon de l'Arsenal à Paris et au Musée des Confluences à Lyon (pour 2021)
- Organisation du retour de la pompe à balancier VIVRECO, installation sur une plateforme dans l'enceinte du Carreau Clemenceau, plateforme préalablement nettoyée par les services techniques de la CCSP mobilisés à cette fin.
- Appui pour définir le besoin de nouveaux mobiliers pour les réserves du musée en vue d'un achat.
- Tri, premier classement et rangement du fonds ELF Legrand Tedoldi avec l'appui de l'association.
- Echange d'expérience avec D. Kuntz d'Electropolis sur gestion des documents et archives

Exposition temporaire

- Accompagnement pour la conception de l'exposition hors les murs sur les pourtours du Carreau Clemenceau « il était une fois ...une mine de pétrole »

Suivi général du musée

- Accompagnement pour le bilan financier de 2020, le budget prévisionnel 2021, en cohérence avec la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2020-21-22.

Valorisation des collections, projet de développement du musée

Mise en œuvre des pré-requis au projet Cité des Energies

- Préparation et participation aux différentes instances de suivi du projet Cité des Energies
8 comités techniques (CCSP, Ass, Conservation) ; 1 comité de pilotage, 3 réunions avec les partenaires institutionnels, 1 réunion avec conseiller musée DRAC, 1 réunion avec l'Entreprise ARVENE pour un partenariat public-privé, 1 réunion avec le Bureau Exécutif de la CCSP
- Préparation accueil du workshop de la HEAR prévu du 24 au 27 mars 2020, reporté à 2021 en raison du 1er confinement. Organisation d'une nouvelle journée de présentation du projet pour la nouvelle promotion d'étudiants volontaires le 27 octobre, reportée également (2nd confinement) et transformée en présentation visio le 3/11/202. Le workshop est reporté à mars 2021 avec une restitution fin mai 2021.
- Annulation de la semaine d'animation prévue en mai en complément de la restitution de la HEAR, programmation reportée dans une version nouvelle et allégée « le Carreau s'anime...Bistrot Ephémère » du 14 au 20/09/2020 pour tout de même satisfaire l'obligation de réactivation de la licence 4, exposition, actions de médiation : Défis déclic, Fresque pour le climat, concert, conférence du SRI, première restitution de l'inventaire du patrimoine immobilier en rapport avec le patrimoine industriel de Pechelbronn....
- Report à 2021 du voyage retour de l'association vers le Musée de la mine de Wittelsheim accueilli en 2019 suite au conseil scientifique du projet
- Co-organisation d'un voyage d'étude au Parc de Wesserling à destination des élus de la CCSP afin d'appréhender les différentes facettes du projet de développement de ce site : patrimonial, touristique, logement, immobilier d'entreprises et la gestion des pollutions résiduelles de l'activité textile en prenant en compte la typologie des activités développées

- Avis sur le CCTP de l'étude environnementale de cet ancien site industriel potentiellement pollué que constitue le Carreau Clemenceau en vue de sa valorisation et de son ouverture au public.
- Avis et complément sur le cahier des charges pour la mission d'AMO visant l'élaboration du programme technique détaillé du temps 1 de la Cité des Energies
- Recherche de données, enquête mail sur le panier moyen des dépenses par visiteurs dans quelques sites touristiques du nord Alsace et partenariat avec cheffe de projet
- Avis sur le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Parc de la Cité des Energies, projet de paysage
- Avis sur dossier de demande de subvention pour l'acquisition d'une scène mobile couverte pour le territoire Sauer-Pechelbronn

Niederbronn-les-Bains - Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord

Gestion des collections

- Suivi du récolement des collections dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement (voir plus haut).
- Réflexion sur le statut à donner au fonds d'archives Charles Matthis.
- Réponses aux sollicitations des chercheurs et recherches documentaires.
- Rencontre avec différents responsables de collections archéologiques sur le territoire (parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim, musée Unterlinden).
- Conception d'un dossier pour une mission sur les dépôts de l'Etat en 2021, avec pour maître d'oeuvre Antea Archéologie et subventionnée par la Drac.

Conservation préventive

- Veille climatique en réserves et au musée avec les chargées de mission récolement : propositions d'une méthode d'analyse des données relevées.
- Etablissement des constats d'état pour récupérer les œuvres volées en 2016.

Communication

- Conception d'un cahier des charges et analyse des devis pour la sélection d'un graphiste afin de concevoir un nouveau dépliant d'appel en 2021.
- Conception des textes et choix des photographies pour le dépliant d'appel.
- Suivi de la mise en ligne des animations sur EVE et WebMuseo.

Expositions temporaires

- Accueil de l'exposition temporaire conçue par Archéologie d'Alsace "Le goût du passé", du 1er mars à décembre 2020 – se poursuit en 2021
- Soutien et accompagnement à l'exposition temporaire de la municipalité à l'Hôtel de ville "Les Premiers Tombés, du 6 octobre au 13 novembre 2020" : convoiement, montage, mise en vitrine.

Médiation

- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine.

Phalsbourg – Musée historique et Erckmann-Chatrian

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée ;
- Travail en partenariat avec l'Association dans le but de faire avancer le travail d'inventaire des collections et de la documentation;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 1871-1911, un héritage à redécouvrir » à Truchtersheim qui a lieu jusqu'au 27 novembre 2021 ;
- Préparation de dossier d'acquisition sur des ouvrages donnés ;
- Réaménagement de la salle Erckmann-Chatrian : toutes les anciennes vitrines bois non sécurisées ont été retirées. Deux nouvelles vitrines sécurisées accueillent désormais les collections des auteurs. Des premières éditions ont pu ainsi être mises en vitrine. Relocalisation de l'ensemble des objets.

Conservation préventive

- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs ;
- Dépoussiérage des objets en exposition de la salle Erckmann-Chatrian ;
- Nettoyage des réserves ;

Médiation

- Amélioration de la médiation dans la salle Erckmann-Chatrian. Création de cartels pour les objets.
- Restructuration du mur consacré au Blocus, avec un nouveau visuel

Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer

Gestion des collections

Examen des propositions de dons faites aux musées

Exposition temporaire

- conception de l'exposition, animation du groupe de travail pour Regio Minéralia, zoom sur l les Vosges du Nord pour 2020, Ouverture prévue début mai 2020 reportée à 2021.

- Appui technique pour les conventions de prêt de l'exposition la Malerkolonie
- Préparation de l'accrochage et installation des créations avec les familles de l'association ADOMA dans le cadre d'EDS

Promotion

Suivi programme d'animations 2019 du musée (impression dépliant annulé du fait du confinement alors qu'il venait de partir sous presse)

Médiation

- Appui pour l'organisation d'EDS avec le musée et forum Alsace du Nord TOT à Reichshoffen
- Les animations que souhaitaient mettre en place la SHARE ont dû pour beaucoup être annulées.

Suivi général du musée

- Organisation d'une commission mixte (ville, associations, conservation), rapporteur

Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue

Valorisation des collections, projet de développement

- Transmission des données issues de l'inventaire concernant l'horloge de la porte basse de Sarre-Union pour publication sur un blog dédié aux horloges monumentale.

Wissembourg – Musée Westercamp

Gestion des collections

- Suivi et participation aux opérations de récolement et d'inventaire dans le cadre des obligations réglementaires liées au PV de récolement (voir plus haut).
- Examen des propositions de dons et d'achats faites au musée.
- Suivi de la demande de prêt de collections pour le Musée historique de la Sarre pour l'exposition temporaire « Monuments de guerre » qui aura lieu du 26 février 2021 au 31 octobre 2021.
- Passage en commission des acquisitions pour un ensemble de militaria avec avis favorable à l'unanimité.

Conservation préventive

- Participation aux ateliers « Plan de Sauvegarde des Biens Culturels » PSBC.
- Veille climatique en réserves et au musée par relevé des capteurs.

Médiation

- Préparation du dossier des malles pédagogiques.

Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons et d'achats.
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 1871-1911, un héritage à redécouvrir » à Truchtersheim qui a lieu jusqu'au 27 novembre 2021.
- Suivi de la demande de prêt de collections pour le Musée historique de la Sarre pour l'exposition temporaire « Monuments de guerre » qui aura lieu du 26 février 2021 au 31 octobre 2021
- Finalisation de la mise en dépôt de la tête de Frédéric III. Mise en place dans sa nouvelle vitrine
- Réponses aux nombreuses sollicitations des chercheurs, associées aux 150 ans de la guerre de 1870-1871 et recherches documentaires
- Début de la relocalisation des objets en exposition

Conservation préventive

- Nettoyage de toutes les vitrines et dépoussiérage des œuvres exposées
- Nettoyage et protection des mannequins en vitrine avec l'aide de la Régie et d'une bénévole du musée

Valorisation des collections

- Début du travail de remplacement des cartels, réflexion et sélection des informations à inscrire, vérification des informations et des objets

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





Assurer la régie des collections en mutualisant les compétences et les outils : inventorier, récoler et publier les collections sur le portail des musées et Joconde, administrer la base de données

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récoler dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections ». La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Objectifs :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récoler,
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet,
- Accompagner les responsables des musées dans la gestion des collections (suivi des mouvements etc...), les actions de préservation des collections.

Bilan de l'action :

1. Les inventaires, le récoler et les chantiers des collections

En 2020, les missions d'inventaire et de récoler des collections se sont poursuivies ou initiées dans quatre musées du réseau et ont été menées à bien par 2,5 ETP répartis entre les sites :

- Musée du verre et du cristal – Meisenthal (chantier des collections)
- Maison de l'archéologie des Vosges du Nord – Niederbronn-les-Bains (récoler)
- Musée français du pétrole – Pechelbronn (inventaire et récoler – chantier des collections)
- Musée Westercamp – Wissembourg (inventaire)

La base de données du Parc centralise aujourd'hui plus de 59 100 notices d'inventaire et 98 200 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections de nos musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

La perspective d'une reprise des missions d'inventaire et de récoler au musée du Pays de Hanau de Bouxwiller et au musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen se dessine : présentation par la régie/attachée de conservation référente de la mission auprès de ces deux municipalités, état des lieux dans chaque musée, enjeux et intérêts, plannings.

La négociation pour la poursuite de la mission au Musée Français du Pétrole a été assurée par l'attaché de conservation référente et la chargée de mission inventaire-récoler.

2. La mission "régie des collections"

Administration de la base de données

En 2020, le poste de régie a assuré :

- La veille informatique (contrats d'hébergement et de maintenance, suivi logistique et relevés d'incidents sur Actimuseo).
- L'évaluation du taux d'avancement des missions d'inventaire et de récoler. Elle rédige les PV de récoler et valide en concertation avec le responsable scientifique les bilans de fin de mission dans chacun des musées.

Administration du site web

En 2020, le poste de régie a suivi :

- L'actualisation du site internet des musées du réseau développé à partir de l'application WebMuseo, www.musees-parc-vosges-nord.webmuseo.com.
- Actualisation de l'espace commun : état des lieux et modifications.
- Propositions d'articles et de mises à jours auprès des pages web spécifiques des musées.
- Mise en conformité du site aux exigences de la RGPD : mentions légales, cookies, statistiques.
- Aide aux administrateurs dans les musées pour retrouver leurs accès.

Organisation d'une formation en conservation préventive

La Conservation organise régulièrement des formations en conservation préventive. Dans le contexte du projet de transformation du Musée du verre et du cristal de Meisenthal et du chantier des collections mis en œuvre, une formation sur le verre s'est tenue

le 13 mars 2020. Cette formation a permis d'appréhender les précautions nécessaires à la manipulation des collections en verre et à leur dépoussiérage, animée par l'atelier Vignier-Dupin. Cette formation a eu lieu au musée de Sarrebourg puisque celui-ci accueille une partie de collections du musée de Meisenthal pendant les travaux de ce dernier. Les recommandations et démonstrations ont bénéficié à une quinzaine de participants issus de diverses structures : le personnel de la Conservation, celui des musées partenaires comme le musée du Pays de Sarrebourg, les musées de Haguenau ou encore le Musée Lalique, le Musée de l'Ecole de Nancy ainsi que le musée des Beaux-Arts de Nancy.

Partenariat avec l'Université Haute Alsace de Mulhouse – formation MECADOC (master 2)

Depuis 2007, de partenariat a permis de créer plus de 2000 notices d'inventaire sur l'ensemble des musées du réseau. Le TP, organisé dans l'un des musées du réseau donne aux étudiants l'opportunité de travailler sur de véritables pièces muséales, de se confronter à une réalité de terrain avec un objectif quantitatif et qualitatif attendu. Chaque étudiant doit renseigner 12 notices d'inventaire sur un logiciel de gestion de base de données, en respectant le protocole de saisie propre aux Musées de France et à la Conservation des musées. Les étudiants réalisent la couverture photographique des œuvres, leur marquage temporaire ainsi que leur constat d'état. Cette journée est complétée par une journée de formation à l'utilisation du logiciel Actimuseo.

La régie s'assure de la qualité des notices d'inventaire saisies par les étudiants (respect du protocole de saisie et qualité des photographies) et procède à leur importation sur la base de données de la Conservation des musées. La régie procède au marquage définitif des objets traités par les étudiants.

En 2020, 10 étudiants en 2ème année du Master MECADOC ont été accueillis au musée du Pays de Hanau de Bouxwiller. Ils ont étudié, manipulé et saisi les fiches d'inventaire de près de 100 objets de la collection du musée du Pays de Hanau, du musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen et du musée Français du Pétrole de Merwiller-Pechelbronn.

Accompagnement des musées : Conservation préventive

En 2020, la régie est intervenue pour :

- Accompagner les équipes locales et le conservateur pour le dépoussiérage et emballage des mannequins au musée de la bataille de la bataille du 6 août 1870 à Woerth.
- Concevoir un règlement intérieur spécial COVID lié à la manipulation des collections en temps de pandémie et des consignes quant à la mise en place de mesures adaptées à l'accueil des publics, documents diffusés aux différents musées de la conservation.
- Etablir un listing du matériel de conservation préventive utile à l'équipe de la conservation des musées : état des lieux et répartition spatiale dans les différents musées.
- Commander du nouveau matériel nécessaire : demande de devis, contacts avec les fournisseurs et comparaisons des offres.
- Organiser une formation en conservation préventive sur la gestion des réserves au quotidien (prévue à l'automne 2021).

Accompagnement des musées : Conseils, suivi ou gestion des mouvements des œuvres dans le cadre de demandes de prêts ou dépôts

En 2020, le poste de régie a suivi :

- Le retour du dépôt d'une œuvre du musée du Pays de Hanau au musée des arts et traditions populaires d'Offwiller.
- Le retour du prêt d'œuvres du musée de l'image populaire au musée des arts et traditions populaires d'Offwiller.
- Le retour des œuvres prêtées en 2006 par Vincent Lotz au musée de l'image populaire : recherche des œuvres, conformité avec la convention, mise à jour.
- Les modalités de prêt d'une œuvre pour l'exposition au musée-château Vodou de Strasbourg « Magie religieuse et pouvoirs sorciers ».
- Le retour du prêt d'une œuvre de Bernard Alligand pour le musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen.

Accompagnement des musées : Commissions scientifiques régionales (CSR) d'acquisition et de restauration

Recherches et collectes d'informations sur les objets, réalisation des prises de vues et saisie des données (en vue du passage d'un dossier pour le musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen à la CSR de septembre 2020).

Appui pour l'exposition collective « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord »

En 2020, le poste de régie a assuré le transport, montage/démontage, réalisation des constats d'état en appui de l'attaché de conservation chef de projet : Médiathèque de Haguenau, Hôtel du département à Strasbourg, Maison rurale de l'outre Forêt à Kutzenhausen, puis vers l'écomusée textiles de Wesserling.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquable

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permet de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la nouvelle Région du Grand Est (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » pose la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leurs transmissions, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

Il s'agit d'une exposition destinée au grand public, local (en priorité) et touristique. Le public visé en priorité est le public familial. Grâce à une médiation adaptée, innovante et collaborative ainsi qu'à l'utilisation de médias et de techniques numériques interactifs, cette exposition permet de renforcer les liens entre les habitants et leur patrimoine au travers d'une thématique spécifique.

Itinérante à la fois sur le territoire du Parc naturel et dans les villes alentours, elle est traduite en 3 langues. Cette exposition sert à créer des liens entre tissu rural et tissu urbain et de contribuer à l'ouverture du territoire vers le monde. Les lieux de présentation sont des sites culturels hors Conservation mutualisée (châteaux, médiathèques, centres culturels, hôtels de Région, des Départements...) possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition, mais également ouverts à tous dans l'espace public.

Le format de l'exposition est modulable selon les lieux d'accueil. Grâce aux techniques multimédia, les collections sont présentées physiquement et sur un support multimédia interactif permettant de les explorer à travers une extraction de la base de données inventaires.

Objectif :

À l'échelle du réseau et du territoire

- Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées,
- Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » donne une nouvelle vision de ce territoire et contribue à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc.

De plus, cette exposition permet :

- D'améliorer l'image et la cohésion du réseau de musées de la Conservation,
- de faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

Bilan de l'action :

L'exposition Ici et ailleurs à la croisée des Vosges du Nord a poursuivi son itinérance en 2020. Elle a été présentée sur 5 lieux en 2020 :

- 06/11/2019 au 17/01/2020, médiathèque de Brumath
- 25/01/2020 au 27/02/2020, Médiathèque de Haguenau
- 02/04/2020 au 30/06/2020, Hôtel du Département à Strasbourg (fermé au public à partir du 16 mars)
- 02/04/2020 au 20/06/2020, Citadelle de Bitche, annulée du fait du COVID
- 13/06/2020 au 13/09/2020, Maison rurale de l'Outre Forêt à Kutzenhausen
- 16/09/2020 au 30/12/2020, Parc de Wesserling- Ecomusée du textile-à Husseren-Wesserling (68)

Trois annulations en cours d'année liées à des contraintes logistiques ou à la programmation culturelle des établissements. Se sont notamment ainsi désistées : L'Ettapstenthal à Erstein, La médiathèque de Sarreguemines et L'hôtel du Département du Haut-Rhin. Des relances de recherche de partenariat ont été effectuées avec des structures comme la médiathèque de Sélestat, la bibliothèque humaniste, la Maison du Kochersberg, le musée de la Laub à Bischwiller, le musée du Pays de Hanau...

Les structures manquent d'une réelle visibilité sur leur devenir, dans la mesure du possible elles privilégient dans un premier temps le report des événements programmés en 2020 et qui n'ont pas pu être mis en œuvre.

Communication

Si les flyers et affiches ont été conçus selon le modèle pré-établi, plus rien n'a été imprimé et diffusé sous forme papier à partir du 16 mars. Seules les voies numériques ont été utilisées. Le communiqué de presse a été adapté pour chacun des lieux d'accueil.

Animation

La médiathèque de Haguenau n'a pas souhaité la mise en place d'ateliers d'accompagnement.

L'atelier prévu à l'hôtel du Département a été annulé du fait de l'association bénéficiaire et en raison de contraintes logistiques.

Le spectacle Chemins de traverse, lecture scénique de la compagnie Tohu-Bohu coproduit avec les Archives Départementales du Bas-Rhin et déjà présenté à Brumath, a pu être reproduit à l'hôtel du Département en complément de la présentation de l'exposition.

Des visites guidées ont été assurées dans chacun des lieux d'accueil par l'équipe de la Conservation. A la Maison Rurale de l'Outre-Forêt après une séance de présentation de l'exposition et la transmission des documents donnant l'exhaustivité du contenu de l'exposition (textes de panneaux, des aides à la visite et des cartels), ce sont les guides bénévoles qui ont pris le relai et ont assuré des visites guidées par petits groupes de quelques personnes du fait du confinement.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



2020 - Développer l'expression et la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine

Contexte de l'action :

Si la programmation culturelle dans les lieux de patrimoine est un enjeu fort pour dynamiser la fréquentation d'un équipement, elle n'est pourtant pas suffisante. En effet, le musée, plus particulièrement lorsqu'il est situé en milieu rural, souffre d'un manque de visibilité et d'un déficit d'image auprès du public local. Le musée, en tant que lieu culturel de proximité, doit être identifié comme lieu de rencontres, de débats, et de re-création du lien social.

Au niveau de la mobilisation du réseau des musées, le lancement d'une démarche collective de réflexions peut répondre aux besoins suivants :

- Redéfinir le rôle du Parc et celui des référents dans les musées pour améliorer l'efficacité du réseau.
- Définir collectivement un plan d'actions pour dynamiser la fréquentation de nos équipements et rapprocher les habitants de leurs équipements culturels de proximité.
- Eveiller la créativité du réseau pour proposer des solutions innovantes applicables dès 2021.
- Trouver collectivement des pistes de remédiation à la raréfaction des bénévoles en milieu rural, à l'accueil et à la formation des nouveaux entrants.

Objectif :

- Associer les populations locales autour d'un projet culturel fédérateur,
- utiliser l'action culturelle comme levier d'implication citoyenne,
- recréer du lien social en milieu rural,
- soutenir la création d'artistes locaux.

Au niveau de la mobilisation du réseau des musées, le lancement d'une démarche collective de réflexion vise à :

- Redéfinir le rôle du Parc et celui des référents dans les musées pour améliorer l'efficacité du réseau
- Définir collectivement un plan d'action pour dynamiser la fréquentation de nos équipements et rapprocher les habitants de leurs équipements culturels de proximité
- Eveiller la créativité du réseau pour proposer des solutions innovantes applicables dès 2021.
- Trouver collectivement des pistes de remédiation à la raréfaction des bénévoles en milieu rural, à l'accueil et à la formation des nouveaux entrants.

Bilan de l'action :

1. Mobiliser la réflexion et la participation citoyenne via la création artistique

A travers la résidence artistique itinérante « OTANDEMO » est de développer une création esthétique, tout en mettant en relation tout un panel d'acteurs en vue de créer ensemble autour du musée ou CIP. Il s'agit bien d'associer les différentes parties prenantes à une démarche artistique identifiée et à la valorisation de ce qui en émerge. Le fait de mettre en commun les initiatives locales dans cette optique rejoint la volonté d'utiliser la médiation culturelle comme levier d'action citoyenne.

La démarche souhaite également rappeler la place importante des musées dans chaque commune et sensibiliser les habitants proches ou moins proches de ces lieux à ce qu'ils évoquent. L'objectif est donc de permettre à chacun de faire sa place, visuellement, au milieu d'un lieu peu investi et mal connu.

Enfin, il s'agit de pérenniser les connexions établies entre les sites patrimoniaux du territoire lors de l'itinérance de la Compagnie Otandemo, de rappeler que ces sites ont des enjeux culturels communs.

Réalisation

Un défi que Céline Scherr et Pierre Biebuyck s'appliquent à relever en 6 semaines de présence réparties sur 6 communes et leurs musées ou CIP (3 en 2020 et 3 en 2021) entre août 2020 et mai 2021.

- La Petite Pierre : du 30 août au 5 septembre 2020
- Dehlingen avec le CIP La Villa : du 13 au 19 septembre 2020
- Bouxwiller avec le Musée du Pays de Hanau : du 4 au 10 octobre 2020
- Offwiller avec la Maison d'Offwiller du 18 au 24 avril 2021
- Obersteinbach avec la Maison des Châteaux forts du 2 au 8 mai 2021
- Soucht avec le Musée du Sabotier du 23 au 30 mai 2021

La COVID 19 et le confinement induit au printemps 2020, a conduit au report de certaines semaines de résidence en 2021. 3 résidences ont eu lieu en 2020. Fin 2020, les 3 autres sont reprogrammés au printemps 2021.

Dans chaque commune, un déroulé similaire sert de base pour la semaine de résidence. Ce déroulé est ensuite enrichi par des rendez-vous pris en amont de la résidence lors de la réunion de lancement entre les parties prenantes et la compagnie, ou durant la réalisation par des rencontres.

A l'issue de chaque semaine, un vernissage festif est programmé pour inaugurer les créations peintes. L'exposition temporaire des portraits grand format reste quant à elle en place 1 mois au bord ou dans le musée

Le projet a suscité un fort intérêt par sa démarche innovante et participative.

- PRESSE, RADIO et TV : 6 Articles DNA et maxi Flash, EST FM : Paroles à propos de la résidence et Radio Mélodie pour un Reportage à Dehlingen. 3 reportages TV CRISTAL MOSAÏK et Alsace 20, 1 reportage au JT de 13h du 01 septembre
- RESEAUX SOCIAUX : FACEBOOK 8 Posts, Plus de 14000 personnes touchées, Plus de 200 mentions « J'aime »

2 Mettre en place des ateliers de réflexion à l'échelle du réseau pour mobiliser l'intelligence collective au service de la définition d'un programme d'actions commun

Après appel à candidature, le SYCOPARC a choisi un prestataire en intelligence collective - Maryline DURAN d'Opus Novus via Admissions (société de portage salarial) - pour assumer les missions suivantes :

- Animer les réunions collectives pour faire émerger des solutions,
- Accompagner le réseau de l'identification des besoins à la rédaction du plan d'action (en adoptant une démarche centrée « usager »),
- Former la chargée de mission Culture à l'usage des techniques de facilitation créative.

Dans une ambition et une volonté de rassemblement et de partage des idées, nous avons commencé à travailler le nouveau projet Amuse Musées, de manière collaborative avec le souhait de mettre en œuvre des ateliers de co-construction pour un projet culturel partagé avec les acteurs qui se sont mobilisés. Maryline DURAN d'Opus Novus initie la démarche et forme en parallèle la chargée de développement culturel du SYCOPARC afin de poursuivre la réflexion jusqu'à la réalisation commune de la programmation réfléchi ensemble à horizon 2021.

Dans sa mise en œuvre, la démarche a pris considérablement du retard en 2020 du fait d'un changement de chargée de mission en cours d'année suite à un non renouvellement de contrat, imposant un recrutement. De plus, les conditions sanitaires et les confinements successifs ont rendus la tâche particulièrement difficile.

En effet, si le cadrage méthodologique, l'accompagnement et la formation de la chargée de mission ont pu avoir lieu indépendamment, la méthode retenue se basant sur l'intelligence collective, un travail en présentiel avec les acteurs du territoire et non en visioconférence apparaissait comme fondamentale et à privilégier.

Le premier temps de réflexion, le lancement de l'opération n'a pu avoir lieu que les 15 et 16 décembre 2020 à Bouxwiller et Reichshoffen (3 groupes d'une douzaine de personnes environ : reproduction du même atelier).

Les contraintes sanitaires ont contraint à multiplier le nombre de séances pour un même atelier afin de respecter le nombre de personnes autorisées par salle et les mesures sanitaires en vigueur.

Au cours de ce premier temps d'échange, les acteurs présents se sont exprimés sur ce qu'ils ont aimé dans les animations culturelles auxquelles ils ont participé, ce qu'ils n'ont pas aimé, et sur les caractéristiques qui définissent un événement culturel : ambiance, accessibilité, format, jauge, communication, etc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2020 - Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

La mission de développement culturel portée par le SYCOPARC a pour objectif de mettre la culture au cœur du projet Parc. Cela implique qu'elle soit étroitement liée à tous les autres domaines d'intervention du SYCOPARC, tout en couvrant un grand nombre de disciplines artistiques. Un des objectifs est également de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et institutionnels. Le SYCOPARC a par ailleurs un rôle important à jouer dans sa capacité à fédérer les initiatives locales, à favoriser l'évolution des approches culturelles (en permettant par exemple à la chaîne patrimoniale de s'exprimer pleinement) et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation.

Objectif :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire.
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire.
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

Bilan de l'action :

1. Animer le réseau des Etoiles terrestres

Depuis 2010, La Grande Place musée du cristal Saint-Louis, le site verrier de Meisenthal et le musée Laliq, partageant une histoire liée à une même culture verrière, se réunissent pour former la constellation des Étoiles Terrestres. Leur proximité, la complémentarité de leur discours et l'approche spécifique de chacun sur les métiers du verre et du cristal ont conduit les sites à créer ce partenariat afin de valoriser leurs savoir-faire sur les terres mêmes qui les ont vus naître : le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Conscients de l'atout exceptionnel que constituent ces trois structures culturelles et touristiques au sein d'un périmètre rapproché, les partenaires témoignent d'une forte volonté de travailler ensemble depuis maintenant 10 ans.

A noter l'année 2020 qui a été particulière pour des sites culturels et de visite de la sorte avec une fermeture totale sur une partie de l'année.

– 10 ans d'Étoiles terrestres : un bilan, des perspectives

En 2020, les Étoiles terrestres ont fêté les 10 ans de leur collaboration. A cet effet, en lien avec une expertise extérieure (Aitre & Manatour), les Étoiles terrestres ont souhaité se questionner sur leurs actions et avoir une stratégie pour les années à venir.

Ainsi un séminaire de travail a été organisé afin de :

- Dresser un bilan des actions effectuées durant les 10 ans, en lien avec les 3 objectifs fixés dans l'étude initial du réseau (étude Astarté) à savoir :
 - Objectif 1 : Développer la fréquentation
 - Objectif 2 : Accroître la notoriété
 - Objectif 3 : Innover ensemble
- Imaginer, proposer des actions pour bâtir une stratégie pour les années à venir

Tout ce travail a permis d'aboutir sur un plan d'actions pour les années à venir qui se base sur les enjeux suivants :

Enjeu 1 : La qualité architecturale : un point commun à valoriser

Enjeu 2 : Renforcer les partenariats artistiques et économiques

Enjeu 3 : Structurer l'offre touristique et culturelle Etoiles terrestres

Enjeu 4 : Déployer la communication Etoiles terrestres

– Déploiement de vidéos de découvertes pour les personnes en situation de handicaps

12 vidéos de découverte des Étoiles terrestres en langue des signes ont été réalisées. Elles portent sur les thématiques suivantes :

- Présentation des Étoiles terrestres
- La tradition verrière dans les Vosges du Nord
- Qu'est-ce que le verre et le cristal ?

- Les typologies de couleur et technique de fabrication
- Le design
- Les fours
- Métiers et outils au verre chaud
- Les techniques du verre chaud/donner une forme
- Retouches finitions
- Les décors réalisés à chaud
- Les techniques de décoration de retrait de matière

Ces vidéos vont permettre aux visiteurs porteurs de handicap de pouvoir découvrir la richesse des sites des Etoiles terrestres. Elles sont toutes également sous-titrées. Elles sont donc le fruit d'un travail pointilleux de traduction en lien avec un acteur sourd.

Ces vidéos sont disponibles sur YouTube et seront intégrés sur le site des Etoiles terrestres.

- **Des événements culturels communs**

L'année 2020 a vu l'annulation, du fait de la crise sanitaire, d'événements comme :

- Vive les vacances
- Exposition Noël des Etoiles terrestres en lien avec la commune de Saverne au Château des Rohan

Le budget de l'année 2020 a néanmoins permis au réseau de préparer au mieux l'édition 2021 qui aura lieu les 10 et 11 juillet 2021. « Vive les vacances » s'adresse au public familial en proposant un programme d'animations original autour de la découverte des savoir-faire verriers.

En 2019, c'est 937 participants qui ont participé aux animations sur les 3 sites et 1 000 personnes sont attendus également pour l'édition 2021.

- **Renvoi des publics**

L'année 2020 a connu une baisse importante des visiteurs du fait de la crise sanitaire. Pour autant les sites ont fait perdurer la stratégie de renvoi des publics via les bons de réduction. Cette stratégie de renvoi des publics repose sur un des bons de réduction distribué à l'entrée de chaque site pour aller visiter les deux autres sites du réseau.

5. Valorisation culturelle et touristique des zones humides (INTERREG V)

6 parcs naturels régionaux se sont rassemblés en 2017 pour porter ensemble le projet européen INTERREG -Itinérance aquatique – Valorisation culturelle et touristique des zones humides.

Le projet porte sur la valorisation des milieux humides à travers une approche touristique, culturelle et artistique et vise à proposer sur trois ans, de 2017 à 2019, une offre thématique commune aux 6 parcs naturels régionaux de la Grande Région, identifiable et accessible à un large public local et international.

De nombreuses actions en direction de publics complémentaires (grand public, scolaires, élus locaux, acteurs économiques du tourisme, scientifiques et gestionnaires de sites naturels) doivent contribuer à renforcer la connaissance des milieux humides et la responsabilité écologique de chaque individu pour la préservation des milieux naturels et de la ressource en eau.

6. Actions communes aux six Parcs

Concernant les actions « communes » à mettre en œuvre, l'ensemble des opérateurs de projet s'est retrouvé le dimanche 3 février 2019 à Esch-sur-Sûre (Luxembourg) pour la remise des prix aux lauréats du concours photo transfrontalier « Itinérance Aquatique » et le vernissage de l'exposition itinérante dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides (RAMSAR). Cette cérémonie s'est déroulée à Esch-sur-Sûre au Luxembourg dans les locaux du Parc naturel de la Haute-Sûre en présence de Madame Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable du Grand-Duché du Luxembourg. L'ensemble des opérateurs de projet était représenté et a offert des « prix » aux lauréats dans l'objectif d'inciter à la découverte des territoires voisins. Une exposition itinérante de 80 photos a été inaugurée le même jour et a été exposée durant toute l'année 2019 en Belgique, en France et au Luxembourg.

Durant toute l'année 2019, les opérateurs de projet ont accompagné le travail de la compagnie belge « Les Petits Délices » dans le cadre de la création d'un spectacle jeune public sur les milieux humides de la Grande Région. La compagnie a été accueillie en résidence de création sur les six territoires à la rencontre de scolaires, groupes de jeunes... afin d'expliquer les différentes étapes de création d'un spectacle. Les Parcs ont pu à ces occasions échanger avec les artistes sur la création des décors, la construction des personnages, la dramaturgie du futur spectacle. Le spectacle sera créé en avril 2020 et diffusé sur les 6 territoires entre avril et mai.

Le 4 novembre 2019, un appel d'offre a été lancé par le chef de file pour la sélection d'un prestataire en capacité de concevoir et réaliser un jeu familial sur les milieux humides de la Grande Région. L'ensemble des partenaires s'est réuni le 19 décembre 2019 au siège du Parc naturel régional de Lorraine (FR) afin d'analyser les offres reçues et d'attribuer le marché public.

7. Actions propres au PNRVN

19 mai 2019 au plan d'eau de Reichshoffen (67) : à l'occasion de la fête annuelle du plan d'eau, un premier atelier de design culinaire a été réalisé. L'artiste Florent Poussineau a animé un atelier de création d'une tartelette reproduisant le fonctionnement d'un étang. Entre 150 et 180 tartelettes ont été fabriquées.

17 octobre 2019 à l'étang de Hanau, Philippsbourg (57) : co-programmé dans le cadre du mois « Eveil des Sens », l'hôtel Beau Rivage a accueilli un groupe de personnes atteintes de troubles psychiques en réinsertion pour un second atelier de design culinaire. Après une balade animée par le conservateur de la Réserve Naturelles des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, les participants ont reproduit une version comestible de la tourbière. 8 personnes ont participé.

Durant toute l'année 2019 :

- Atelier-villages. L'atelier-village de théâtre a rassemblé 10 amateurs sur plusieurs séances et a été restitué sous forme de présentation publique le 11 novembre 2019 à Baerenthal.

- Les ateliers de théâtre amateurs se sont poursuivis avec le ToP, un groupe de 14 adultes qui mettent en scène des textes poétiques sur les milieux humides. 5 représentations ont eu lieu sur le territoire à l'occasion de festivals ou de rassemblements populaires à Bitche, Erching et Meisenthal. 285 personnes ont pu assister à la restitution de ces ateliers.

- Programme « L'enfant critique » par la Cie Lucamoras : le spectacle « On a barboté sur Mars » a achevé sa création en 2019. Les premières représentations ont eu lieu dans le Pays de Bitche, à Ingwiller et à Montbronn. 8 représentations scolaires ont eu lieu soit environ 15 classes. Une représentation tout public a recueilli 130 personnes. Trois représentations auront lieu en 2020.

- Les Conférences du dimanche : cette nouvelle forme proposée par la compagnie a été inauguré en 2019. Un comédien seul en scène propose une conférence décalée et poétique, en amont de vraies conférences scientifiques ou d'animations nature. 12 conférences se sont déroulées en 2019 et ont touché presque 500 personnes lors d'occasions diverses : voyage professionnel de la Direction Départementale des Territoires de la Moselle, conférence de l'Université du Temps Libre,...

- Les Journées Particulières, organisées en partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Rivière de Frohmul, ont permis à plusieurs classes de bénéficier d'une journée entre culture et nature, avec à la fois une présentation du spectacle jeune public de la compagnie et plusieurs ateliers de découverte des zones humides. 10 classes ont bénéficié de ce dispositif. Du 22 au 26 juillet 2019 : la compagnie Les Petits Délices était en résidence à la Maison de l'Eau et de la Rivière. La compagnie a travaillé avec les enfants du centre de loisirs de Hanau-La Petite Pierre, un groupe de 11 jeunes enfants et un groupe de 8 adolescents. Travaillant sur les décors, les jeunes ont pu expérimenter et créer leur propre « mini-spectacle » qui a été présenté à une quarantaine de personnes le vendredi.

Concernant l'installation du parcours d'œuvres pérennes, le cahier des charges a été lancé en début d'été. Une fois les offres reçues, le jury de sélection a choisi l'artiste Marine Froeliger pour réaliser cette action. Cette dernière débutera son travail de création en décembre 2019 pour une inauguration prévue en mai 2020.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





2020 - Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite dans la mise en place d'une programmation commune : « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, avec l'appui du Parc, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du Parc naturel régional des Vosges du Nord ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIIIE, centre culturel...). Reconduite et amplifiée depuis sa création, cette opération permet de fédérer toujours plus d'acteurs et de contribuer à la professionnalisation des équipements participants. En 2020, nous souhaitons poursuivre ce programme en concentrant nos efforts sur les groupes encadrés et les projets co-construits avec des structures sociales et médico-sociales.

Objectif :

- Favoriser l'accessibilité à la culture et au patrimoine des personnes en situation de handicap et en parcours d'insertion.
- Développer les projets de partenariat entre musées et structures médico-sociales/sociales
- Encourager la formation des agents et bénévoles des sites partenaires du réseau
- Recentrer notre offre de sorties adaptées sur les groupes encadrés
- Déployer une offre touristique adaptée

Bilan de l'action :

1. Programmation

En 2020, le réseau des EDSA a poursuivi la coordination d'« Eveil des Sens ». Ce dispositif initialement prévu du 2 au 29 octobre 2020 sur l'ensemble des sites, musées, acteurs culturels volontaires du territoire élargi du PNRVN, s'est prolongé en novembre. Pour autant, les déplacements des structures médico-sociales ont été limités du fait de la situation sanitaire limitant la fréquentation malgré l'intérêt des propositions.

La programmation a réuni 16 partenaires autour de 16 sites culturels et de valorisation du patrimoine. Nous avons proposé 31 animations différentes (certaines ont été proposées plusieurs fois) à destination des groupes de structures sociales et médico-sociales. Parmi celles-ci : 6 sorties en lien avec la nature, 21 activités autour du patrimoine culturel, 1 projection, 1 exposition et 2 propositions spectacles vivant. Contrairement aux éditions précédentes, les propositions étaient uniquement pour les groupes des structures d'insertion. L'offre grand public n'a pas été renouvelée.

Le Parc a assuré seul la coordination le Musée Laliqie n'ayant plus les moyens d'assurer une co-organisation. La programmation a été également impactée par le non reconduction du contrat de la chargé mission et le recrutement d'une nouvelle personne sur cette mission, et les effets indésirables de la COVID.

L'édition 2020 a inauguré de nouveaux partenariats, comme l'association de randonnée culturelle Decouvert, la Grange aux Paysages de Lorentzen ou encore l'association Chemins d'écritures.

2. Résidence et projets

Cette année, nous avons développé notre investissement dans des projets de plus long terme, en activant et en mettant notre réseau en lien. L'objectif était de permettre une réelle inscription des participants dans les lieux de patrimoine et de favoriser la rencontre et l'insertion valorisante :

- création d'un jeu vita-sensoriel pour la Maison de l'Eau et de la Rivière au Donnenbach
- ateliers d'écriture avec le refuge fortifié de Dossenheim, le Musée de la Bataille du 6 août 1870, le Musée Français du Pétrole (la majorité des séances ont été reportés en 2021)
- résidence artistique autour des paysages de la Malerkolonie d'Obersteinbach au Musée historique et industriel de Reichshoffen
- enregistrement des contenus d'une application de randonnée culturelle notamment pour valoriser le site du Loosthal à La Petite Pierre ...

autant de possibilités de découvrir le patrimoine par la pratique en vue de rendre originale la découverte des autres.

Chaque projet a été conduit avec une structure médico-sociale différente : ADOMA Haguenau, l'IMPro d'Ingwiller, SAJH de Schiltigheim, GEM Azimut Haguenau, centre Théodore Monod d'Erckartswiller....

Chaque projet a également mobilisé des intervenants différents selon leur domaine d'expertise : le duo de designers Shore 0.0, le Club nature du Sonnenhof, l'association Chemins d'écriture, l'artiste Manuela Ferry, l'association Decouvert

3. Événement de clôture de saison

Compte tenu des restrictions sanitaires, la soirée de clôture programmée et organisée en fin de dispositif, le 29 octobre n'a finalement pu se tenir. Nous avons donc décidé ensemble de transformer cet événement important du dispositif en exposition interactive accessible en ligne par le grand public sur le site internet d'Eveil des Sens. Elle met en avant les témoignages que les groupes des structures médico-sociales nous ont fourni : Photos, interviews, visites virtuelles, entretiens, montages vidéos, dessins.

4. Communication

En 2020, nous avons opté pour l'actualisation du site internet Eveil des Sens, comprenant le formulaire d'inscription en ligne. Un catalogue feuilletable sur internet a été créé, référençant à la fois les activités adaptées disponibles à l'année dans les sites patrimoniaux, tout comme les événements Eveil des Sens du mois d'octobre 2020.

En complément de la diffusion du catalogue numérique par mail, les structures sociales et médico-sociales du territoire ont été appelées individuellement afin d'être conseillées sur les offres qui pourraient les intéresser. La majorité des événements ont fait l'objet de communiqué de presse spécifiques.

5. Partenariat Eveil des Sens et Tôt ou T'Art

Nous avons poursuivi notre action vers les publics dits « fragiles » grâce à notre partenariat avec l'association « Tôt Ou T'Art », association pour laquelle le SYCOPARC siège au conseil d'administration. Une 7ème édition du forum culturel annuel d'Alsace du Nord a été co-organisée avec le Parc et s'est déroulée à la Castine de Reichshoffen le 29/9/2020 proposant des interventions le matin sur l'inclusion des publics en insertion et des ateliers d'intelligence collective l'après-midi sur des cas-concrets.

L'événement a rassemblé : 11 professionnels du secteur social, 14 professionnels du secteur culturel et 11 représentants d'institutions.

Le Parc a été présent au forum culturel Tôt ou T'Art de Strasbourg le 4 septembre (Anna Becker, musée du Sabotier et Léa Klein). Il est à constater que les offres du territoire sont peu voire non connues par les structures sociales et médico-sociales strasbourgeoises. Toutefois, la présente sur ce forum a permis d'amener des réservations de structures de l'Eurometropole (Caritas Strasbourg par exemple).

6. Formation et transfert d'expérience

Le réseau a bénéficié d'une formation de 2 jours sur les kits à toucher, de leur élargissement à d'autres publics que les non et malvoyants, et à la communication autour de ces outils. Les 10/09 et le 12/11/2020, 13 personnes ont bénéficié des conseils de Caroline Jules, formatrice Culture Accessible

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2020 - Organiser le rayonnement territorial à travers le festival jazz

Contexte de l'action :

Créé à l'initiative conjointe de la Commune de La Petite-Pierre, de l'association Parva Petra et du Syndicat Mixte pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le festival « Au Grès du Jazz » a été porté par la Commune de La Petite-Pierre jusqu'en 2013. Dès 2014, le festival est porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) qui en assume le portage administratif, financier, comptable ainsi que la coordination et le développement du projet artistique et culturel. L'Association Au Grès du Jazz (AGDJ) assure l'organisation logistique (ainsi que la gestion des bénévoles), la Commune de La Petite-Pierre et La Communauté de Communes Hanau-La Petite-Pierre accompagnent également financièrement et techniquement le projet. Le festival devait célébrer en 2020 sa 18e édition. Il rassemble chaque année, au mois d'août, à La Petite-Pierre et ses environs plus de 15 000 festivaliers autour d'une quarantaine de concerts dont la moitié en accès gratuit.

Objectif :

- Mettre en œuvre un projet culturel innovant participant au rayonnement du territoire des Vosges du Nord
- Consolider la structuration du festival afin d'améliorer la gouvernance du projet
- Affirmer un projet artistique ambitieux et innovant en milieu rural à travers un haut niveau d'exigence dans le domaine de la musique jazz et une ouverture au métissage entre la musique jazz et les musiques du monde
- Être un projet culturel moteur pour le territoire, élargir l'accès à la culture pour les habitants
- Renforcer le projet par un ancrage territorial plus large
- Porter les valeurs de la durabilité
- Consolider le modèle économique du festival au travers du développement des soutiens publics et privés
- Maintenir un ancrage local fort en apportant son expertise à la coordination des bénévoles

Bilan de l'action :

Gouvernance du projet :

Organisation des instances de gouvernance du festival Au grès du Jazz, rédaction et diffusion des compte-rendu aux tutelles et participants. En raison de la crise sanitaire, la 18e édition du festival a été annulée. Elle devait se dérouler du 8 au 16 août 2020. Après le report de cette édition 2020, le Comité de pilotage a été le lieu principal de mise en œuvre d'une programmation alternative. Les groupes de travail « logistique » et « sécurité et sûreté » ont été fortement mobilisés durant le mois de juillet et le mois d'août afin d'assurer l'organisation des actions se déroulant sur le mois d'août 2020. La mise en œuvre rapide d'une programmation alternative au festival déployée de juillet à octobre 2020 a permis de mobiliser plus d'une quarantaine de bénévoles et de maintenir et de renforcer leur lien au festival Au grès du Jazz.

Adaptation du projet face à la crise sanitaire :

Jusqu'à mi-avril 2020, l'équipe du Parc naturel régional des Vosges du Nord et les co-porteurs du projet ont œuvré à la mise en place de la 18e édition du festival qui devait se tenir du 8 au 16 août. La décision de reporter le festival en 2021 a été prise en mai 2020 devant le constat de la crise sanitaire. Après l'annonce de ce report, la question d'un retour à la normale n'a plus été une option et c'est bien la volonté d'inventer de nouvelles formes répondant aux objectifs initiaux qui ont été la priorité de 2020. La nouvelle programmation, plus étalée dans le temps mais avec différents points d'ancrage territorial, a permis de mettre en avant les artistes de la région et de participer à l'attractivité du territoire. Ces projets ont également permis de développer de nouveaux partenariats opérationnels avec des structures culturelles du territoire des Vosges du Nord et au-delà.

Au total, ce sont cinq projets qui ont pu être mis en œuvre de juillet à octobre :

1. Le OFF s'invite à Phalsbourg : 10 concerts réalisés du 24 juillet au 2 août, sur invitation du festival de Théâtre de Phalsbourg
 2. Une journée de jazz à La Petite-Pierre le 22 août : temps fort de l'été avec 4 concerts accueillis au sein d'hôtels-restaurants de la commune et un concert sur la place du château rassemblant près de 300 spectateurs et plus de 40 bénévoles
 3. Jazz au Château de Lichtenberg : sur invitation de l'Office de tourisme intercommunal de Hanau-La Petite-Pierre, un concert le 12 septembre au cœur du Château de Lichtenberg dans le cadre d'un « Instameet »
 4. Les rendez-vous d'automne du jazz : deux concerts les 9 et 10 octobre, réalisés en partenariat avec Nancy Jazz Pulsations, accueillis au Centre culturel de La Petite-Pierre et à la Halle verrière de Meisenthal
- 5 Au Grès des Jazz Sessions : des vidéos associant des artistes en lien avec la programmation du festival à un lieu emblématique du festival mais également des captations du concert du 22 août

Ces cinq projets ont permis de réaliser 18 concerts et 5 tournages en touchant :

- 68 musiciens
- 8 techniciens (hors OFF à Phalsbourg)
- 3 846 spectateurs
- 58 bénévoles AGDJ
- 15 partenaires opérationnels
- Au Grès des Jazz Sessions : en moyenne, 2 500 personnes touchées par publication sur Facebook
- Augmentation de 30% des « j'aime » de la page Facebook par rapport à novembre 2019
- Une trentaine de retombées médias (presse, radio et TV)

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



Médiation



L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur..., des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.

Contexte de l'action :

Proposer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître l'environnement qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités vis à vis de celui-ci.

Permettre aux enfants de développer leur autonomie et leur épanouissement grâce au contact avec la nature.

Axer nos animations sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du Parc naturel des Vosges du Nord, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

Respecter le projet éducatif et pédagogique tel que défini par le comité pédagogique de la MER (regroupant Education Nationale, Région Grand Est, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre, communes, SYCOPARC, ONF, Fédération de Pêche du Bas-Rhin, ARIENA, association Les Piverts, association de la Grange aux Paysages, ...). Elles s'inscrivent également dans les objectifs définis par la Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et dans la convention de partenariat avec les structures d'éducation à l'environnement du territoire du Parc. Ces actions sont définies en complément et en partenariat avec celles proposées par les autres structures d'éducation à l'environnement du territoire.

Valoriser le site du Donnenbach, lieu emblématique du territoire, notamment en permettant aux associations de créer leurs événements sur notre site.

Objectif :

- Mettre en place des actions et projets d'éducation à la nature et à l'environnement,
- Développer le site de la MER notamment en valorisant l'auberge comme lieu ressource pour le territoire,
- Diversifier les actions de la MER pour pérenniser les sources de financement.

Bilan de l'action :

L'année 2020 devait être une année exceptionnelle pour la M.E.R., que ce soit au niveau des séjours ou des projets proposés aux écoles. Malheureusement, la crise sanitaire liée à la COVID 19 a entraîné l'annulation de la quasi-totalité de l'activité entre mars et octobre. En effet sur 28 séjours prévus durant cette période, seuls 7 ont été réalisés et nous avons perdu environ 196 animations. Cette crise a eu un impact majeur quant à notre trésorerie et notre activité mais elle nous a également permis de renouveler notre offre et nos documents d'animation et de proposer de nouvelles activités afin de sensibiliser un public plus large. En 2020, nous avons sensibilisé presque 3000 personnes et réalisé 161 animations.

L'équipe de la MER a retrouvé son public dès le 28 mai et nous avons renouvelé complètement notre offre grand public et familiale pour répondre à une forte demande de connexion à la nature et d'immersion en forêt. En outre, dès que nous avons eu l'autorisation d'intervenir dans les écoles, nous avons essayé d'achever un maximum de projet sur les deux dernières semaines de classe. Nous avons également bouleversé le programme des vacances scolaires d'été pour proposer de nombreuses activités en juillet et août afin d'insuffler une dynamique positive. Le bilan de notre été est au final positif au niveau de la fréquentation et de la satisfaction du public mais il ne permet pas de combler les pertes financières des mois de mars, avril, mai et juin.

Dès la rentrée, nous avons activement préparé l'année scolaire en montant un maximum de projets avec les enseignants : des écoles du dehors, des P.E.J., des classes d'eau, des projets « trame verte et bleue ». Pour répondre à cette forte demande, nous avons prolongé le contrat de notre animateur saisonnier.

1. Le club-nature avec le centre Théodore Monnod d'Erckartswiller

La MER se positionne depuis quelques années sur l'accueil des personnes en situation de handicap et développe des initiatives en ce sens. La MER propose des activités et des séjours adaptés avec des outils pédagogiques conçus spécialement en concertation avec les structures et les personnes (reproduction d'oiseaux à l'échelle, matrices d'empreintes d'animaux, kit à toucher bois, outils tactiles pour déficients visuels). En outre, les animateurs de la structure ont été formés sur plusieurs journées à l'accueil des personnes empêchées.

En 2020, la MER et le centre Sonnenhof d'Erckartswiller ont pérennisé le projet « Club nature ». Avec une rencontre une fois par semaine ou tous les 15 jours sur l'année (14 séances), l'objectif était de mettre en œuvre des activités d'éducation à l'environnement ou d'éducation par l'environnement. Dans le cadre d'une coopération entre le Parc et le centre Sonnenhof, nous avons fait appel à un collectif de designers pour créer un outil sensoriel qui a été élaboré avec les résidents du centre et l'animateur de la MER.

2. Bivouac en famille :

Dès la fin du confinement, notre structure a eu énormément de demandes de sorties en forêt par les familles du territoire, comme nous souhaitions retrouver très rapidement une activité et répondre aux besoins des habitants, nous avons développé l'idée de proposer un week-end « bivouac en famille ». Nous avons dû faire face aux nombreuses directives d'accueil du public qui évoluaient sans cesse mais nous avons réussi à proposer notre week-end le 04 et 05 juillet pour un groupe maximal autorisé de 15 personnes animateur compris.

Nous avons sensibilisé 14 personnes de 4 quatre familles différentes : 4 adultes et 10 enfants lors d'une sortie sensorielle en forêt l'après-midi ensuite nous avons monté notre bivouac et Théo notre animateur a initié les familles au feu et repas sur place à feu en confectionnant des chapati. Vers minuit, les familles ont participé à une balade nocturne autour de l'étang. Après une courte nuit de sommeil et un petit déjeuner bien apprécié, le groupe est de nouveau parti en forêt pour apprendre à reconnaître les traces et indices des animaux de la forêt. Les retours des familles sur cette proposition étaient très positifs, nous voulions reproduire ce format lors d'un week-end en octobre mais la dégradation de la situation sanitaire ne le permet pas. Nous reporterons donc cette proposition lors de l'été 2021 .

3. Camp ado « into the wild » pour les 12 / 17 ans

Nombre d'inscrits : 22 enfants

Thématique : « Into the wild : gourde, duvet, couteau... Ton sac à dos est prêt ? Avec carte et boussole, trouve ton chemin au cœur de la forêt ! Construis ton camp et apprends à te débrouiller dans la nature : monte un abri, fabrique des objets utiles, prépare le repas... et passe la soirée au coin du feu entre amis avant de dormir à la belle étoile ! #semaineentrepotes #siesteenhamac #viedehors ».

Cette année, notre partenariat s'est étoffé puisque nous organisons désormais un camp à destination des adolescents du territoire en partenariat avec la Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre et Les Piverts. Ce camp avait pour objectifs :

- Rendre les jeunes acteurs de leur séjour en les accompagnant vers l'autonomie et en favorisant leur participation dans l'organisation du programme et de la vie quotidienne,
- Accompagner les adolescents dans leurs projets individuels ou d'équipe,
- Accompagner les jeunes vers une découverte de leur environnement et favoriser une démarche citoyenne,
- Proposer des activités en lien avec la nature : veillées, construction d'un camp bivouac, jeux de piste, affûts...,
- Mettre à disposition du matériel et des outils permettant la recherche (livres naturalistes, matériel loupe, jumelles, pièges photos...),
- Vivre en collectivité dans le respect mutuel et développer un cadre bienveillant.

4. Projet "Les Vosges du Nord après la tornade...vers une biodiversité augmentée":

Nous avons été sollicités par le pôle nature pour gérer la partie médiation et sensibilisation de ce projet TVB au mois d'octobre 2020.

Nous avons préparé et animé un projet pédagogique « la biodiversité dans ma commune » dans les écoles primaires du territoire concerné par le projet. Cette année, 9 écoles ont bénéficié d'un projet pédagogique. Il est composé de 3 séances d'atelier et d'une activité de type chantier (plantation, creusement mare ou autre action en faveur de la biodiversité).

Les animateurs ont fait découvrir les concepts de biodiversité et de corridor écologique par le biais de démarches ludiques et de sorties sur le terrain.

- Faire prendre conscience de la diversité du vivant dans leur paysage quotidien et de la fragilité des écosystèmes en présence ;
- Faire découvrir les notions de trame verte et bleue,
- Impliquer les enfants dans des démarches scientifiques de type inventaire de la faune et de la flore ou cartographie des unités naturelles ;
- Faire vivre une expérience sensible de la nature. En passant un peu de temps à observer leur environnement de manière guidée, ils apprendront à ouvrir grand leurs yeux, leurs oreilles et à déceler les formes de vie les plus discrètes,
- Faire découvrir des méthodes particulières de diagnostic, des protocoles de suivi de la faune et de la flore (lecture de traces, pièges photos...) et leur faire entrevoir le domaine des sciences participatives (utilisation des outils vigie-nature),
- Permettre la rencontre de différents acteurs locaux : scientifiques, membres d'associations de protection de la nature, arboriculteurs, agents du PNR, élus locaux ou gestionnaires des espaces naturels ou agricoles,
- Impliquer les élèves dans un chantier de restauration de la trame verte et bleue (plantation).

Voici la trame des animations dans le cadre des projets « la biodiversité dans ma commune » :

- Plantons la biodiversité : Qu'est-ce qu'un corridor écologique ? (Découverte de la notion et participation à une action de plantation)
- On se mouille pour la biodiversité ! découverte des zones humides (en lien avec la création de mares si possible),
- Qu'est ce qui se trame dans les bosquets ? Inventaire de la faune et de la flore des haies et des bosquets.
- Les naturalistes en herbe : enquête sur la faune et la flore des prairies et des vergers,

Celle-ci est adaptable localement mais la découverte des haies, zones humides et des vergers doit constituer le fil rouge des interventions.

objectif :

- Concrétiser l'approche « éducation au développement durable » des programmes scolaires par la construction, chez l'élève, de nouvelles connaissances, capacités et attitudes ...
- Améliorer la compréhensibilité des missions du SYCOPARC en faisant connaître et en utilisant des outils créés par le Parc en collaboration avec l'Education Nationale et les partenaires associatifs.
- Utiliser des approches pédagogiques complémentaires.
- Accompagner des échanges interclasses sur le territoire de la Réserve de Biosphère Transfrontalière.

Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 2014, le SYCOPARC renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'Éducation à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc.

Objectif :

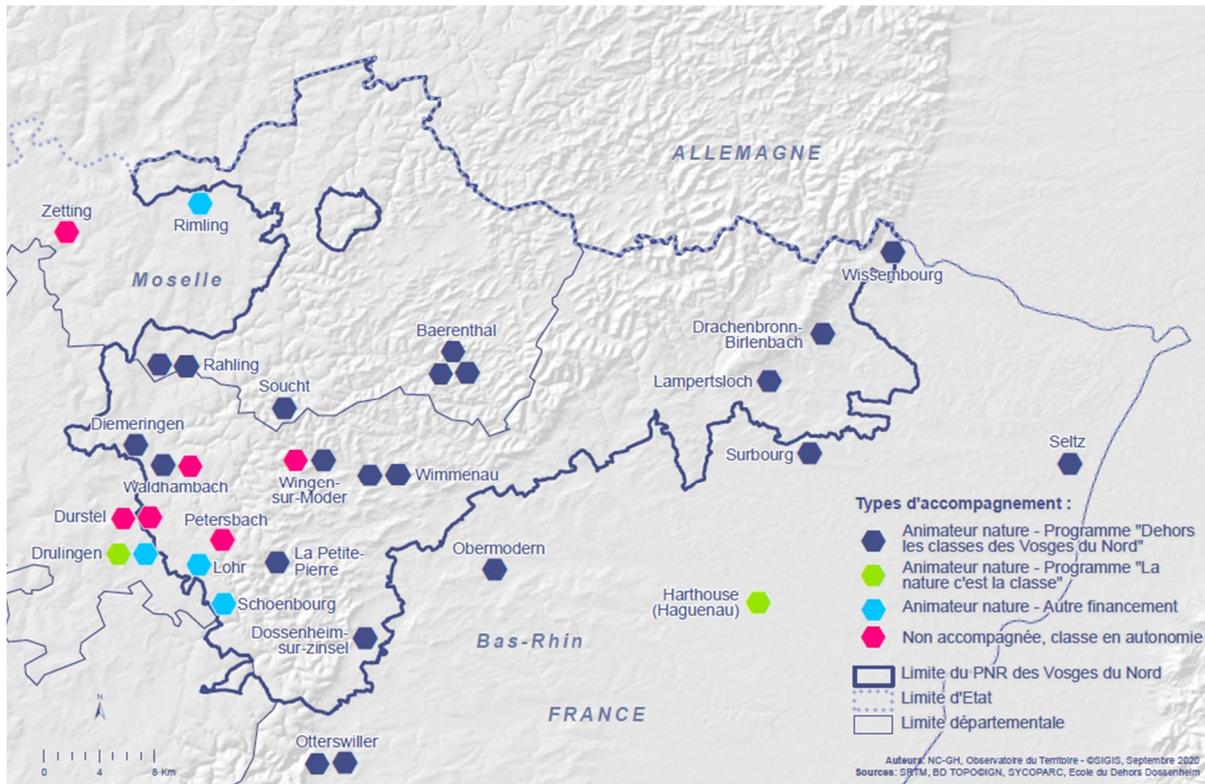
L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Éducation à la Nature et à l'Environnement),
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent,
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

Bilan de l'action :

1. Dehors les Vosges du Nord !

L'action en est à sa quatrième année, l'objectif est de combiner les bénéfices du contact avec la nature des Vosges du Nord et l'apprentissage autonome. L'action est menée par le réseau des structures d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord (REEVON) à partir de la rentrée ; ce sont 16 classes (près de 350 enfants de primaire) issues de 13 communes du territoire élargi du parc qui ont pu bénéficier d'un accompagnement à la carte (voir cartographie ci-dessous). Le dispositif représente plus de 220 heures d'animations par année scolaire. L'opération sera renouvelée pour l'année scolaire à venir avec la recherche de nouvelles pistes de financement.



2. « Connais ton Parc »

25 demi-journées d'animation pour 25 classes de 6^{ème} des collèges du territoire du Parc. Au-delà d'une sensibilisation aux patrimoines du parc, ces séquences ont aussi pour objectif d'aboutir à de nouveaux projets scolaires. Cette année, malgré la crise sanitaire et les difficultés engendrées, 4 projets de collégiens ont pu aboutir, il s'agit de :

- "projet comme avant !" sur la thématique de l'alimentation durable avec le collège de Woerth
- "projet de l'oeuf à la poule" sur les circuits courts avec le collège de Bouxwiller
- "projet jeunes protecteurs de la biodiversité" avec le collège de Rohrbach les Bitche
- "projet de sensibilisation au chat sauvage" avec le collège de Wingen sur Moder

Les séances sont assurées par les animateurs du REEVON, le réseau d'éducation des Vosges du Nord. A la rentrée 2020, les séquences de sensibilisation très plébiscitées ont continués et complétées par un appel à projet à destination des enseignants du secondaire.

3. Sensibilisation au Lynx

La mission éducation du Parc fait partie du groupe chargé de mettre en place un programme des actions de sensibilisation dans le cadre du programme d'action régional en faveur du Lynx. Le groupe a bouclé le programme de médiation en 2019, approuvé par le CSRPN Grand Est et présenté le 20 décembre en plénière de la RGE.

Parallèlement, le Parc accompagne le programme éducatif transfrontalier « œil de lynx ». Il a permis malgré le contexte sanitaire de 2020 à 5 écoles françaises (Bitche, Lemberg, Niederbronn, Ingolsheim et Reichshoffen) de bénéficier de projets d'animation sur le lynx. Les écoles allemandes n'ont cette année pas pu participer au projet. Les journées de restitution n'ayant pas pu avoir lieu en présentiel, une journée virtuelle a été organisée en fin d'année scolaire.

Les travaux sont accessibles via le site internet : <https://padlet.com/lespiverts/journeedulynx2020>

4. Sanctuaire de Nature

Démarrage à l'automne de nouveaux projets pédagogiques sur la naturalité et le sauvage dans le cadre des Sanctuaires de Nature. 4 projets ont démarré à la rentrée 2020 sur les sanctuaires de Wissembourg, Diemeringen, Bitche et Neuwiller les Saverne et permis à plus de 130 enfants des écoles et collèges d'être sensibilisé au sauvage. Des pièges photos ont également été

acquis et seront exploitées par les structures éducatives pour faciliter la sensibilisation de ces milieux préservés. Les conférences grand public ont du être annulés dans le cadre de la crise sanitaire.

5. Maquette sonore des Vosges du Nord.

Initié en 2019, le projet de maquette sonore des Vosges du Nord (maquette itinérante en bois, grès et eau), est une œuvre d'art durable collective et interactive à visée ludique et pédagogique créée à partir des souvenirs d'eau récoltés auprès des anciens (EHPAD d'Ingwiller, Bitche et de la Petite Pierre) par les enfants d'écoles et de collèges de Lemberg, Baerenthal, La Petite Pierre, Reipertswiller et Bouxwiller n'a , dans le contexte sanitaire, pas pu continuer son chemin à travers les Vosges du Nord comme prévu. L'itinérance de la maquette redémarre à la rentrée 2021.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



2020 - Partenariat avec l'Education nationale et le réseau des acteurs éducatifs des Vosges du nord

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC bénéficie de décharge d'enseignants mis à disposition. Le partenariat permet de faciliter l'interaction avec les enseignants et les établissements du territoire pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeune et les enseignants.

Objectif :

L'objectif est de développer l'éducation au territoire des publics jeunes à travers le partenariat avec l'Education nationale. Ceci permet de répondre aux missions d'un PNR et aux programmes scolaires qui contiennent des instructions officielles concernant le développement durable et l'action culturelle en général.

Bilan de l'action :

1. Avec l'Education nationale

Au-delà des rencontres régulières avec les personnels éducatifs des écoles, collèges et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques permettant à la fois de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc, nous avons cette année :

- Continué d'abonder les espaces dédiés au Parc sur les sites des rectorats de Nancy-Metz et Strasbourg,
- Conçu, organisé et animé 2 formations de productions documentaires pour les enseignants :
- Participé aux différents comités de pilotage académiques, notamment sur la labellisation E3D des collèges.

2. Avec le réseau des acteurs et des partenaires éducatifs

- **Projet interparc** avec les 6 Parcs du Grand Est : malgré le contexte sanitaire, l'école de Baerenthal et l'école de Mesnil saint Père (en foret d'Orient) ont pu démarrer des actions communes qui continueront à la rentrée 2021.

- **avec le Naturpark Pfalzerwald** : nous n'avons pas pu aboutir les 4 projets initiés au cours de l'année scolaire. Ainsi l'école de la biodiversité et les rencontres MAB YOUTH n'ont pu se faire. Nous avons cependant abouti le glossaire des naturalistes et le catalogue de l'offre pédagogique de la RBT.

- *Le glossaire naturaliste trilingue* (Français, allemand, dialecte) a démarré par une phase de test auprès de 2 écoles du territoire (Lembach et Woerth). Un portail internet participatif nature faune/flore de la RBT de type Wikipédia est ouvert à tous les publics (chercheurs, habitants et scolaires) . A partir de 2022, un ouvrage à destination des écoliers sur les histoires/légendes autour de la faune et la flore de la RBT sera mis en route parallèlement à ce projet.
- L'offre pédagogique de la RBT : Le catalogue 2008 étant complètement désuet, une nouvelle version a été réalisée et sera disponible à la rentrée 2021(format A5, bilingue, environ 150 pages. La version dématérialisée est privilégiée avec impression de 5000 ex pour les Vosges du Nord.

- **arbres remarquables et à cavité** : en partenariat avec le CD67, un travail de médiation a été initié sur les arbres remarquables, les vergers haute tige et les saules têtards. En fin d'année le travail n'a cependant pas abouti. Les démarches pour aboutir à des projets de sensibilisation continuent en 2021.

- Animation et développement du partenariat avec les 5 structures d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord : création de séquences et de projets d'animation en lien avec les missions du Parc (naturalité, transition énergétique, alimentation...),
- Participation aux comités techniques du Programme Lynx Massif des Vosges, des cahiers de l'ARIENA,
- Réseau des chargés de mission culture/éducation des PNR de France : participation à la rédaction des conventions avec les ministères de la culture et de l'environnement.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé

Vie du Sycoparc

Les sorties du mois de juin
Le Parc des Vosges du Nord est présent sur les réseaux sociaux.

La nouvelle gouvernance pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)

Le Parc des Vosges du Nord est présent sur les réseaux sociaux.



ENVIRONNEMENT

Parcs naturels régionaux : Michaël Weber réélu président

Le président général de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, Michaël Weber, a été réélu président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.

Le problème n'est-il pas que vous n'avez pas de fiscalité propre ?

Nous arrivons aussi à leur nous les financer dans le projet. Quand on territoire investit un euro, nous multiplions cent, comme par magie.

Vous sentez-vous reconnus par le grand public ?

Les citoyens ne savent pas...

Photo: D. Weber

Instagram

parcvosgesnord

S'abonner



randovosgesnord.fr

Je Rando Vosges du Nord

Je Rando Vosges du Nord

Parc Naturel Régional Vosges Nord

A cheval sur l'Alsace et la Lorraine, le Parc des Vosges du Nord rassemble une centaine de communes. Les grandes forêts, les collines y dominent.

www.parc-vosges-nord.fr

Instagram

YouTube



J'❤️ VOSGES DU NORD

Facebook

parc naturel régional...

Mises à jour

Publicités

Boîte

PAYS DE BITCHE

Une nouvelle marque pour 13 producteurs des Vosges du Nord

Une nouvelle marque pour 13 producteurs des Vosges du Nord



AGENDA DU PARC

NATURE CULTURE ARCHITECTURE

VOSGES DU NORD



2020 - Réaliser des supports de communication adaptés aux différents publics : élus, habitants et visiteurs

Contexte de l'action :

Dans sa Charte renouvelée, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a réaffirmé sa volonté d'associer l'ensemble des habitants de son territoire à sa démarche d'excellence. Du simple citoyen à l' élu local ou au sénateur, de l'agriculteur au verrier, de l'artisan au maître d'école, tout le monde doit se sentir à la fois concerné et impliqué dans le projet « Parc ». Dans cet objectif, une communication pertinente et performante est une condition nécessaire. Nos cibles doivent savoir qu'elles résident ou travaillent dans un Parc, elles doivent mieux le connaître, savoir ce que le Parc peut faire pour elles et ce qu'elles peuvent faire pour le Parc.

Objectif :

- Donner plus de visibilité aux actions menées par le Parc,
- Maintenir et renforcer les liens avec les élus, les habitants, les différents partenaires,
- Informer les visiteurs sur l'offre de découverte du territoire.

Bilan de l'action :

Personne n'ignore le contexte inédit de l'année 2020. La pandémie générée par la Covid 19 et les différentes phases de confinement et de déconfinement partiel ont largement bouleversé tous nos plans de communication. Difficile donc de tirer des enseignements significatifs d'une telle année. Nous allons néanmoins nous efforcer d'en restituer les détails.

Le site web du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Parution de 15 articles supplémentaires

- Une gamme de mobilier de bureau en hêtre des Vosges du nord
- L'appel à objets pour la boutique du Parc prolongé jusqu'au 20 avril 2020
- Coronavirus & mesures exceptionnelles
- 10 objets design inspirés des collections de 10 musées des Vosges du Nord
- Jardiner pour la biodiversité : programme 2020
- Je suis délégué(e) de mon parc naturel régional
- Les hébergements à la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Sur la piste du Castor, à la recherche d'indices !
- Eveil des Sens, des événements pour tous et adaptés à chacun
- Le sentier des sculptures sur les digues de Baerenthal
- Mini-colloque sur la filière bois : Construire en bois local
- Des produits locaux dans un réseau de boutiques
- Quelle est cette prairie ? Un référentiel phytosociologique pour y répondre !
- Les prairies permanentes et leurs valeurs agronomiques, économiques et écologiques : un guide pour tout savoir !
- Ûte, des nano-habitats en bois local des Vosges du nord

Statistiques de janvier à décembre 2020 :

- 232 379 pages vues (206 165 en 2019) – 3 pages/session (idem 2019) – Taux de rebond : 55,52 %
- 64 467 utilisateurs (52 258 en 2019) – 83 948 sessions (67 910 en 2019)
- Durée de la session, 2 mn 17 (2 mn 23 en 2019)
- Origine des internautes : 70 % France, 10,4 % Allemagne, 6 % Belgique, 3,5 % Pays Bas, 3,2 % USA, 1,2 % Suisse, 1 % Luxembourg, 1 % Angleterre, 0,5 % Chine

- Appareils utilisés : ordinateur fixe : 50 % (57 % en 2019), mobile : 63 % (35 % en 2019), tablette : 57 % (8 % en 2019)
- les 10 Pages les + consultées : Découvrir et visiter, la randonnée dans les Vosges du nord, explorez les Vosges du nord, projets, le Parc/équipe, recrutement, les missions du Parc (patrimoine naturel), agenda.

L'édition annuelle du Carnet du Parc

Pour l'année 2020, nous avons décidé de scinder le Carnet du Parc en deux parties. D'une part, une version papier du Carnet contenant toutes les informations sur les activités du Parc et, d'autre part, une partie agenda également en version papier. Cet agenda n'a finalement pas été imprimé du fait de la crise sanitaire et de l'annulation ou report d'un grand nombre de dates.

« Carnet du Parc » en chiffres :

- Durée de vie minimum 2 ans
- 100 pages quadri format A5 (148 en 2019)
- 30 000 ex (21000 en 2019)
- env. 600 photos et illustrations
- Les supports annexes, affiche et carte postale ont été supprimés.

« Agenda du Parc » en chiffres :

- 52 pages quadri format A5
- une sélection auprès de nos partenaires de 500 dates sur les thèmes nature – culture – architecture
- + de 150 animations propres au Parc
- > cette sélection sert à alimenter : les newsletters agenda éditées mensuellement, la rubrique événements de Facebook / parcvosgesnord, l'agenda du site web
- Edition imprimée annulée en 2020

Les tournées de diffusion habituelles prises en charge par le diffuseur professionnel ont été revues à la baisse. Seule une tournée réduite a pu être calée entre les 2 confinements. 5 000 carnet sur les 30 000 ont été diffusés sur le territoire du Parc, sur Strasbourg et environs et au-delà (Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle). En 2019, 487 points de dépôts ont été assurés début avril, suivi d'un réassort en juin.

Les carnets sont distribués lors d'événements, salons, marchés, stands, manifestations, en conclusion d'une sortie....

Pour les internautes :

- Le Carnet du Parc est consultable et téléchargeable sur le site du Parc.
- Sur Facebook.com/parcvosgesnord, les sorties qui ont pu être maintenues ont été publiées et illustrées.
- Toutes les sorties et manifestations ont été renseignées dans le LEI (base de données touristique régionale) qui alimente plus de 300 sites internet. Un travail considérable de reports, d'annulation de dates a été effectué.

Les chiffres des sorties

Avec les confinements successifs du printemps et de l'automne et les restrictions sanitaires sur les accueils de public, de nombreuses animations ont dû être annulées ou reportées.

ANIMATIONS PROPRES AU PARC

Habiter Autrement : 10 animations annulées ou reportées

218 participants / 20 personnes par animation

- 6 juin : Atelier éco-rénover
- 13 juin : Enduit terre crue
- 20 juin : Torchis
- 27 juin : Printemps du patrimoine - Visite et animation au château de La Petite Pierre
- 28 juin : Printemps du patrimoine - Visites
- 4 juillet : Maçonnerie mur
- 11 juillet : Béton chanvre
- 18 juillet : Chaux
- 1er août : Mur pierre sèche
- 8 août : Isolant biosourcé

5 septembre : Terre-paille
12 septembre : Peintures naturelles
19 septembre : Temps fort château - Lancement de la résidence architecturale Staedtel

6 Cinés-débats : 192 participants / en moyenne : 48 personnes par ciné-débat

17 janvier : Les chauves-souris des Vosges du Nord	39
30 janvier : Jeune bergère	60
7 février : Sentinelle, le destin du Faucon pèlerin	40
27 février : L'illusion verte	annulation
03 mars : Ma vie zéro déchet	53
25 juin : Ce qui se cache sous la surface	annulation

23 sorties Nature (Jetons-nous à l'eau, Réserve naturelle des rochers et tourbières du Pays de Bitche, AB)

213 personnes / 21 personnes en moyenne par sortie

8 février : A la découverte des oiseaux d'eau hivernants à Reichshoffen / 15 personnes
28 février : Rapaces nocturnes à Sturzelbronn / annulation
4 avril : Bienvenue chez les poilus cornus à Niedersteinbach / annulation
19 avril : La nature en calèche à Sturzelbronn / annulation
22 avril : Etang Baerenthal à Baerenthal / annulation
8 mai : Faucon pèlerin, Grand-duc et Grand Corbeau, oiseaux de nos rochers à Sturzelbronn / annulation
27 mai : Etang de Hanau à Philippsbourg / annulation
31 mai : La nature en calèche à Sturzelbronn / annulation
6 juin : Les abeilles sauvages à Sturzelbronn / annulation
13 juin : Pêche à la mouche à Saverne / annulation
30 juin : Journée de la biodiversité à Soultz-sous-Forêts / 50 personnes
4 juillet : Journée de la biodiversité à Rolbing / 50 personnes
9 juillet : Visite du souterrain du Ramstein à Baerenthal / 1 personne
5 août : Etang de Hanau à Philippsbourg / 8 personnes
8 août : Une nuit avec les insectes à Reichshoffen / 4 personnes
19 août : Libellules, chères demoiselles à Philippsbourg / 4 personnes
28 août : Nuit des chauves-souris à Baerenthal / annulation
11 septembre : Chauves-souriez, vous êtes filmés ! à Niedersteinbach / 75 personnes
19 septembre : A l'écoute des amphibiens à Reichshoffen / 3 personnes
27 septembre : Vis ma vie de forestier dans une réserve naturelle à Philippsbourg / annulation
2 au 3 octobre : Weekend des champignons, du pied au chapeau à Sturzelbronn / annulation
17 octobre : A la reconquête des zones humides à Sturzelbronn / ?
24 octobre : Sur les pas du petit peuple à Reichshoffen / 3 personnes

Maison de l'Eau et de la Rivière à Frohmuhl

10 sorties / 80 personnes / 10 personnes en moyenne par sortie (pm limite de regroupement à 10 pers)

3 juin : Forêt sensationnelle / 10 personnes
5 juin : La vie de la mare / 10 personnes
10 juin : Bricolage nature / 9 personnes
12 juin : Traces et indices / 11 personnes
17 juin : La vie de la mare / 10 personnes
19 juin : Forêt sensationnelle / 12 personnes
24 juin : Traces et indices / 10 personnes
26 juin : Bricolage nature / annulation

01 juillet : Traces et indices / 8 personnes

3 juillet : Bricolage nature / annulation

Accueil de loisirs :

Du 20 au 24 juillet : Enfant des bois / 17 enfants

Du 24 au 28 août : Enfant des bois / 16 enfants

Du 17 au 23 août : Camp ados « into the wild » / 22 enfants

Marchés paysans transfrontaliers :

6 marchés paysans transfrontaliers programmés et annulés

ANIMATIONS AUTRES PARTENAIRES

Pas de données sur 2020

TEMPS FORTS 2020 – Itinérance aquatique

5 septembre / Initiation taille grès à Baerenthal (45 personnes)

6 septembre / Inauguration et déambulation au fil des œuvres d'art pérennes à Baerenthal (75 personnes)

5 décembre / Rencontre-Conférence : Evaluation des effets des étangs sur le bassin versant de la Zinsel du Nord à Bitche (50 personnes / élus)

Du 7 au 15 décembre / AMI Trame verte et bleue Tornade / Découverte de la notion de trame verte et bleue et plantation d'une haie dans les communes suivantes : Rimling – Petit-Réderching – Achen – Hottviller – Bettviller – Woelfling-lès-Sarreguemines – Gros-Réderching – Wiesviller

358 scolaires

STANDS PARC

13 juillet / Baerenthal / Marché paysan de l'AMEM

Les newsletters numériques

L'édition des agendas numériques mensuels d'avril à novembre

L'agenda 2020 pour le Carnet du Parc était prêt, mais la crise sanitaire a empêché la préparation et la diffusion de la newsletter mensuelle « Agenda ». Les dates qui ont pu être maintenues ont été diffusées via le site et la page Facebook du Parc.

La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique est éditée 2 fois par an, via la plateforme on-line Mailchimp. En 2020, elle n'aura été diffusée qu'en juillet aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, aux communes associées, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 6 000 personnes sont destinataires des lettres d'information numérique.

Lettre d'infos de juillet : envoyée à 5 388 personnes / ouverte par 1 468 / 9 désabonnements (en 2019 : 3 818 envois)

Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2020, nous avons envoyé 54 e-mailings à des publics différents (Comité Syndical, maires, délégués, réseaux des programmes du Parc, abonnés,...) (pour mémoire 19 en 2019) :

- Lettre d'info du PNRVN, décembre 2020
- Infos bulletins municipaux/site web/réseaux sociaux, novembre 2020
- Annulation inauguration des chantiers de restauration LIFE Biocorridors du 14 novembre 2020, nov 2020 (2)
- Webinaire sur la gestion durable des espaces verts et publics 100 % en ligne
- Nouvelle gouvernance 2020-2026
- Invitation restitution workshop « conserverie » du 16 octobre 2020 à Preuschedorf
- Ciné-débat : le murmure de la forêt, quand les arbres nous parlent
- Annulation et report au 14 novembre de l'inauguration du 10 octobre chantiers LIFE Biocorridors (2)
- Invitation concerts des 9 et 10 octobre 2020 – Au Grès du Jazz
- Invitation au vernissage de l'exposition PAYSAGE TEMPS du 6 octobre à Obersteinbach (2)
- Inauguration et visite – Chantiers de restauration du Soultzbach et du Steinbach (2)
- Invitation : La filière bois du 24 septembre, mini colloque (4)
- Inscription en ligne : colloque prairies permanentes 2020

- Invitation, déambulation et inauguration des 3 œuvres d'art à Baerenthal (4)
- Hunsbach, village préféré des français 2020 (2)
- Colloque des prairies permanentes (2)
- Lettre d'information du PNRVN – juillet 2020 (9)
- Invitation conférence : le roseau dans la construction – INSA Strasbourg (3)
- Ciné-débat : Jeune bergère 30 janvier (5)
- Vœux 2020 (9)

Les listes d'envois sont mises à jour régulièrement.

Communication dans les bulletins municipaux

Suite aux élections municipales 2020, nous avons proposé aux communes du Parc, communes associées et communautés de communes un kit d'articles dans lequel ils pouvaient choisir celui ou ceux à paraître dans leurs bulletins municipaux, lettres d'infos et/ou supports numériques

- Cigogne Noire, espèce protégée, suivie au PNR Vosges du nord
- Mut_archi - Conseils aux particuliers - PNR Vosges du nord
- Article PNR Vosges du nord présentation - A quoi sert le Parc
- Le Parc c'est vous - rôle du délégué

Ces articles améliorent la visibilité du Parc et développent les échanges avec les communes. Une vingtaine de communes réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à la pleine page au Parc.

Certaines communes relayent par mail et également sur leur site ou page Facebook des infos Parc.

Relation avec les médias

Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance d'une quinzaine de communiqués de presse : lancement de la Charte Forestière de Territoire – CP La culture pour tous / Eveil des sens - LIFE Biocorridors, 3 chantiers inaugurés et visités - Départ JC Génot - Assemblée générales des délégués – Retour à la nature, soyons prudents - La marque Valeurs Parc attribuée à 13 professionnels - Lynx abattu 68 - PNR Ballons des Vosges & Vosges du nord - L'ambassadeur à l'environnement de la France en visite dans le Parc – L'expo collective « D'ici et d'ailleurs » à la croisée des Vosges du nord - Les prairies permanentes du massif des Vosges - Mini colloque sur la filière bois : Construire en bois local - Annulation de la 18e édition du festival Au grès du jazz

- Abonnement au Club de la presse Strasbourg

Téles locales, régionales, nationales

Reportages :

- « Produits et services locaux labellisés » - 12/03/2020 - France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=8wnmFjqNFBU&t=9s>
- Déconfinement et beau temps, le Parc naturel régional des Vosges du Nord lance un appel au civisme – 21/05/2020 – Alsace 20 : <https://www.alsace20.tv/VOD/Actu/Choix-de-la-redac/Deconfinement-beau-temps-Parc-Naturel-Regional-Vosges-Nord-lance-un-appel-civisme-UPv9mNur21.html>
- « Hunsbach devient célèbre ! » - 03/07/2020 – Mosaik Cristal : https://www.youtube.com/watch?v=qclMkuW_50
- « Hunsbach : élu village préféré des Français » - 03/07/2020 – France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=GT9dNFkVFml>
- « Petit tour au Musée français du pétrole » - 23/07/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=LkTV7EhJhZw>
- « Vosges : randonnée au milieu des grès roses » - 14/08/2020 – France 2 : https://www.francetvinfo.fr/economie/tourisme/vosges-randonnee-au-milieu-des-gres-roses_4075199.html?fbclid=IwAR12QTOxYgYCvxRev6pbUx5P4fX7OOUgekG-6AYnJvMWHVORYnUxpstLTVa
- « Des œuvres d'art célèbrent la nature à Baerenthal » - 28/08/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=cvhovv2w6tc>
- « "Votre histoire" : à la rencontre des habitants du village alsacien de La Petite-Pierre » - 01/09/2020 – TF1 : <https://www.lci.fr/regions/video-votre-histoire-a-la-rencontre-de-georges-gerlinger-2163357.html>
- « Portrait d'un territoire » - 04/09/2020 – Mosaik Cristal : https://www.youtube.com/watch?v=TTR1OqcT_7w

- « Baerenthal inaugure son sentier de sculptures » - 07/09/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=cvhovv2w6tc>
- « Une résidence d'artiste à la rencontre du public » - 11/09/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=RdMlxwvWJO8>
- « L'art à la portée de tous » - 16/09/2020 – Mosaik Cristal : https://www.youtube.com/watch?v=1xvPsl_8DSk
- « Le festival « Au Grès du Jazz » s'invite à Meisenthal » - 12/10/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=WikWQwA8PAg>
- « Des bénévoles motivés à Sturzelbronn » - 19/10/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=BRzssipfJIA>
- « Le festival « Au Grès du Jazz » à la maison » - 02/12/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=e7VhOrlKcqw>
- « Quel développement pour les parcs naturels régionaux ? » - 03/12/2020 – Mosaik Cristal : <https://www.youtube.com/watch?v=8FR9V9gMOfo>
- « Les écoliers participent au projet Trame Verte et Bleue » - 18/12/2020 – Mosaik Cristal : https://www.youtube.com/watch?v=z13Z2rXd_io

+ de nombreux relais avec des journalistes sur différents thèmes

La presse quotidienne régionale

- Les différentes éditions des DNA : Sarre-Union, Haguenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain : éditions de Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante Communication. Environ 150 articles dans les DNA & le Républicain Lorrain en 2020, idem 2019.

La presse spécialisée, les magazines

- Les insertions presse / achat d'espace :

une pleine page randovosgesdunord.fr – version hiver - dans Montagne des Vosges

une pleine page randovosgesdunord.fr – version printemps - dans Montagne des Vosges

un bandeau l'édition collector du Racing Club de Strasbourg

Les radios

- Il était prévu avec les radios locales : radio Mélodie (Sarreguemines), radio Liberté (Haguenau), radion Est FM (Puberg), radio Studio1 (Bitch), mais la crise sanitaire et l'annulation d'une grande partie de l'agenda nous a contraints à ne reconduire les partenariats pour 2020.

Aide à la visibilité des projets des différents pôles 2020 : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + tous autres supports de communication utiles à la promotion du projet.

Les réseaux sociaux

Facebook @parcvosgesnord permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2020, le rythme des 4-5 publications par semaine a pu être tenu (création de contenus et/ ou partage de publications via la veille sur les pages de nos partenaires).

- 2020 : 291 publications (environ 5 publications/semaine) - Nombre d'abonnés au 31 décembre 2020 : 7 322 abonnés. Soit une augmentation de 1 964 abonnés (+ 37 %). Les pages les plus vues : accueil et événements – 38 clics vers le site internet du Parc
- Les personnes qui consultent la page Facebook du Parc proviennent en majorité de Facebook même
- Poursuite de la série « villages des Vosges du Nord » : 27 villages publiés (du 24 mars au 06 octobre) – 1 par semaine – en moyenne ce sont 3 932 personnes qui sont touchées par les publications des villages
- 116 événements dans la rubrique événement de la Page (dont 7 qui ont été renseignés comme annulés)
- Création de la série « Faune des Vosges du Nord » : 18 publications (du 1^{er} mars au 2 juillet) – 1 par semaine – en moyenne 3 526 personnes touchées par ces publications

- Création d'un quiz (également partagé dans la story Instagram) lors du premier confinement. 8 publications quizz (du 21 mars au 09 mai) – 1 par semaine – 2 290 personnes touchées par ces publications
- En 2020, avec la crise Covid, la mission du prestataire spécialiste du web.2 n'a pas été renouvelée.
- Les échanges, partages des pages Facebook qui réunissent plusieurs dizaines de milliers d'abonnés (@alsace.region, @massifdesvosges, @tourismelorraine, @moselletourisme, @toutlebasrhin, @strasbourg.eu,...) sont à poursuivre.

Sur Instagram @parcvosgesnord, nous avons posté 107 publications (86 en 2019). A une fréquence moyenne de 2 posts par semaine (Villages des Vosges du Nord : 33 ; Repost des villages : 31 ; Portrait producteurs : 15 ; Faune : 18 ; Divers : 10)

Le nombre d'abonnés à la page a passé le cap des 1 000 abonnés fin 2019 et 1 600 fin 2020 (632 abonnés fin 2018)
L'utilisation de hastags choisis améliore la notoriété du PNR : #vosgesdunord installé en 2017, a été utilisé 16 836 fois (9 000 en 2019).

Les hastags régulièrement utilisés sont : #parcvosgesnord #parcdesvosgesdunord #visitvosgesdunord#basrhin #moselle#foret #visitalsace #welovealsace #grandest #grandestnotreregion #grandest_focus_on #tourismegrandest #randonneealsace #réservedebiosphère #biosphärenreservat #norvogesen

YouTube : 634 abonnés fin 2020 (649 en 2019)

- Mise en ligne de 3 nouvelles vidéos sur la chaîne du Parc (LIFE lynx 2015-2020 – Comment ça se passe ? // Les fenêtres bois – château de La Petite Pierre – Menuiserie Vollmer 2019 // Les enduits naturels – Château de La Petite Pierre 2020 / Léon Noël) - 46 624 vues sur la chaîne Youtube en 2020 –
- La vidéo la plus populaire pour l'année 2020 reste la vidéo « A vol d'oiseau » (publiée en 2018) : + 102 000 vues

Divers : participation à l'instameet au château du Lichtenberg le 12 septembre organisé par l'OT Hanau-La Petite Pierre avec des influenceurs du territoire.

Les vidéos

Une quinzaine de vidéos ont été créées et publiées sur notre chaîne Youtube et page Facebook.

- Les fenêtres bois du château de La Petite Pierre - Menuiserie Vollmer 2019
- Les enduits naturels du château de La Petite Pierre 2020 / Léon Noël
- Clip de présentation d'un hébergement de la Marque Parc / La Renardière - Reichshoffen
- Clip de présentation d'un hébergement de la Marque Parc / Gîte des cigognes – Neuwiller-les-Saverne
- Clip de présentation d'un hébergement de la Marque Parc / La Grange d'Hélène - Siersthal
- Clip de présentation d'un hébergement de la Marque Parc / La Clairière – La Petite Pierre
- Les bons comportements dans la nature
- Où est l'original du portrait de Jerrihans ?
- Le château de Bouxwiller
- SANCTUAIRE DE NATURE Le marais du Stellsteg
- CONCOURS JARDINER POUR LA BIODIVERSITE
- Chantier château La Petite Pierre - juillet 2020
- EN DIRECT DES RUISSEAUX - Episode 2
- Maison de l'Eau et de la Rivière - location de chambres
- Rassemblement de couleuvres à collier
- Chantier château La Petite Pierre - mai 2020
- EN DIRECT DES RUISSEAUX - Episode 1
- LES BONS RELEXES #vosgesdunord #
- LYNX La femelle Isis
- La marque "valeurs Parc naturel régional" s'installe
- Appel à objets - Boutique du Parc des Vosges du nord - Château de La Petite Pierre

Iconographie

- Alimentation régulière des thématiques Parc et gestion de la photothèque
- Sessions photos et vidéos drone avec E. Wilhelmy sur le secteur ouest du Parc (communes et paysages), reportage état des lieux des nouveaux locaux de la Maison du Parc / château de La Petite Pierre, forêts,
- Sessions photos avec Y. Meyer sur le thème randonnée en automne et en hiver
- Session photo E. Fux, M.C. Becker

Communication 6 Parcs du Grand Est

- Des réunions communication inter-parcs ont ponctué 2020 – Réalisation de la charte graphique commune
29 septembre, 2 juillet, 18 juin, 11 juin

Fédération des Parcs naturels de France : coordination « Livre des chefs des PNR » aux Editions Hachette / Marabout : choix du chef, suivis des recettes, sélections produits et producteurs, illustrations photos... -

Présence de stands Parc

- 13 juillet : marché paysan AMEM Baerenthal
- 22 septembre : stand Parc au concert du festival de JAzz

Actions à poursuivre en 2021, c'est dans ces manifestations locales, en sensibilisant les habitants que nous améliorons aussi la notoriété du Parc.

Stages – service civique & CDD com

- Estelle Herbein, service civique 6 mois (7 octobre 2019 au 6 avril 2020) + CDD 6 mois (07 avril au 6 octobre 2020)
- Emilie Pfeiffer, stage DUT com (avril-juin 2020)
- Corentin Mercier, service civique vidéo (mai à octobre 2020)

Signalétique & Goodies

- Création et réalisation de 5 stands Parc avec et pour les offices de tourisme du territoire
- Marquage de divers objets :
- Textiles brodés logo PNRVN (doudoune sans manches et veste polaire) pour l'équipe et les VP
- Pins' émaillé PNRVN pour les nouveaux délégués
- Clé USB Bois logotée PNRVN
- Sac en tissus logoté PNRVN + RBT
- Réédition des autocollants j'aime Vosges du nord
- Cubes en grès pour les stands Parc
- Pour la boutique : magnet avec la silhouette logographique du château LPP, planche à découper, peluche lynx, bloc note,
- Pour la marque : certificats, panonceaux #valeursParc #VosgesduNord, plaques émaillées, étiquettes,
- Mise en page du panneau d'information réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen

Le rapport d'activité

Le « Rapport d'activité 2019 » du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable, consultable sur le site du Parc et imprimé à 150 exemplaires.

Rattachement à la charte :

1. Charte 2014-2029
 1. Vocation 0 : Le projet de territoire
 1. O 0.0 Les moyens au service du projet
 1. M.0.0.1- La communication



2020 – Renforcer le rôle et l'implication des délégués du parc

Contexte de l'action :

Le projet Parc qui repose sur l'adhésion à un socle de valeurs implique nécessairement des échanges. Les initiatives en matière d'information, d'animation et de sensibilisation ont été nombreuses et variées depuis la création du Parc. Pour autant, les modalités de concertation sur le mode de la « simple information » touchent aujourd'hui à leurs limites. En effet, une demande citoyenne émerge pour plus de participation.

Objectif :

- Consolider les principes généraux du rôle de délégué communal
- Assurer de nouveaux espaces de dialogues à l'occasion de l'évaluation du projet de territoire

Bilan de l'action :

En prélude de l'action prévue en 2020, nous avons organisé un bilan de fin de mandat avec l'ensemble des délégués. Un questionnaire envoyé en février a permis de proposer 4 ateliers thématiques à l'occasion de l'assemblée générale de juin 2019. Une série de priorités d'actions issues de cette consultation ont ainsi pu émerger pour la durée de leur mandat. Pour 2020, nous avons :

- Mise en place des outils permettant d'accompagner les nouveaux délégués dans leur rôle essentiel auprès du parc; Une plaquette informative en 8 volets présentant leur engagement et le fonctionnement du parc, un support regroupant les éléments essentiels de connaissance des missions et des projets portés par le parc, une charte du délégué, ainsi qu'une affiche leur permettant d'être identifiés leur ont été remis à l'occasion de l'AG 2020.
- Déterminé ensemble 10 secteurs d'action (regroupant chacun 10/12 communes) sur la base des unités paysagères. Leur objectif est de favoriser pour la durée de leur mandat, l'implication, la proximité et le dialogue avec les délégués.
- Organisé un forum pour un territoire résilient et innovant en permettant notamment aux élus de s'exprimer sur l'évaluation de mi-charte et proposer des objectifs et des actions sur le temps de charte restant. Malheureusement, la situation sanitaire a obligé à reporter ces forums en 2021.
- Imaginé ensemble, sur la base d'une action portée dans le parc naturel régional des Ballons, un dispositif permettant de valoriser les actions citoyennes portés par des associations, des structures culturelles ou sociales, des groupes d'habitants constitués dans les communes. Le dispositif sera lancé en 2021. Pour leur permettre de participer pleinement à ce dispositif, une action de formation à la participation citoyenne est également prévue en 2021.
- Enfin, au-delà de l'équipe technique à disposition pour des projets dans leur commune, les délégués bénéficient du contact privilégié du chargé de mission "médiation, éducation et implication citoyenne".

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord



2020 - Soutien à l'investissement du SYCOPARC

Contexte de l'action :

L'équipe du Parc regroupe une quarantaine d'agents mobilisés sur l'ensemble des missions portées par les Parcs naturels régionaux (nature, biodiversité, architecture, culture, médiation, ...). Pour remplir ses missions et assurer la mise en œuvre de la charte, l'équipe du Parc doit être au contact permanent du territoire, de ses forces vives et des partenaires des différents projets qu'elle porte. Cette proximité et réactivité exige de la mobilité mais également de disposer d'outils performants et adaptés aux missions. Investir de manière permanente dans du matériel et des outils constitue donc un enjeu particulièrement déterminant pour permettre à l'équipe du Parc de garder son efficacité et de répondre efficacement aux attentes des acteurs du territoire.

Objectif :

Permettre au SYCOPARC de procéder à des investissements afin :

- de renouveler le matériel en place,
- d'améliorer et de simplifier le fonctionnement interne et externe de l'équipe,
- de diminuer ou contenir les coûts de fonctionnement de la structure,
- de développer de nouveaux services.

Bilan de l'action :

En 2020, la somme de 15 000 € HT de l'enveloppe investissement de la Région Grand-Est avait été fléchée vers des investissements liés au remplacement du matériel information du SYCOPARC.

Ces 15 000 € ont été utilisés pour :

- > acquérir de nouveaux ordinateurs pour un montant de 4 084,80 € HT
- > remplacer les téléphones portables défectueux de l'équipe du Parc pour un montant de 2 613,33 € HT,
- > acheter une nouvelle imprimante et un scanner pour un montant de 1 928 € HT,
- > acquérir un véhicule supplémentaire en remplacement d'un véhicule ancien devenu obsolète pour un montant de 9 390,43 € HT.

Le montant total des investissements réalisés s'élève à 18 016,56 € HT.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

Année d'élections municipale, la crise sanitaire a également fortement perturbé le renouvellement des instances. En temps normale, les élus du SYCOPARC et du territoire se réunissent régulièrement dans ses instances pour débattre, définir les politiques et assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte. 2020 aura permis de renouveler les modalités partage, notamment via la Visio.

Le Comité Syndical s'est réuni à 4 reprises, 14 réunions de l'Exécutif, ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.

L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires a été organisée le 2 septembre 2020 à La Petite Pierre (67).

Un partenariat régional entre les Parcs du Grand Est

Depuis 2017, les PNR du Grand Est ont créé une association permettant un dialogue privilégié avec la Région. A l'occasion du renouvellement de la convention triennale 2020-2022 qui oriente les priorités régionales avec les PNRs, un dialogue riche et structurant s'est établi tout au long de l'année 2020. En plus des 6 conventions bilatérales, une convention proposant 6 projets inter-parcs a également été engagée.

La coopération pour la Réserve de Biosphère Transfrontalière

La crise sanitaire a plus encore perturbé le fonctionnement des instances transfrontalière. Le comité de coordination est l'instance de gouvernance de la RBT, s'est réuni une fois en visio en 2020. Les représentants du MAB Allemagne et France étaient présents pour évaluer le travail accompli pour l'examen périodique du classement Réserve de Biosphère et Réserve de Biosphère Transfrontalière. Le comité directeur s'est réuni à 4 reprises en visio, un nouveau projet sur les espèces en danger dans la RBT a vu le jour et obtenu la validation des financements européen INTERREG.

La coopération internationale

N'a pas été envisageable

Le Conseil Scientifique

Maurice Wintz a cédé la place de président du Conseil Scientifique à Max Bruciamacchi, enseignant-chercheur AgroParisTech/ENGREF. Le Conseil Scientifique s'est réuni une fois, et a également participé aux rencontres nationales sur la recherche dans les PNRs organisées par le CORP.

Le budget 2020

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par :

Un budget de fonctionnement permettant de financer :

- > L'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la Charte,
 - > La Conservation des musées du Parc,
 - > Des missions spécifiques dans le cadre de conventions particulières, telles que Natura 2000 et la gestion de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.
- Ce budget s'est élevé en 2020 à 1 687 135 €. Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 79 %. Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat.

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2020

Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier. En 2020, ce budget était de 2 483 068 €.

Le programme d'actions 2020 a été financé par :

- > La Région Grand Est et le Département du Bas-Rhin dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel,
 - > Le Département de la Moselle,
 - > La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est,
 - > La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est,
 - > La convention du Massif Vosgien,
 - > L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
 - > Les communes et les communautés de communes,
 - > Quelques partenaires privés (GRT Gaz, Associations ...),
- Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, INTERREG ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- Gaëlle RYBIENIK : 24 février 2020 => Conservation des Musées
- Muriel HERMANN : 5 mars 2020 => Entretien et logistique Maison de l'Eau et de la Rivière
- Coralie ATHANASE : 1^{er} avril 2020 => Festival Au Grès du Jazz
- Estelle HERBEIN : 7 avril 2020 => Communication et Festival Au Grès du Jazz
- Léa KLEIN : 18 mai 2020 => Développement culturel
- Emilie MOITRE : 6 juillet 2020 => Economie du bois – CFT
- François CHAZEL : 15 juillet 2020 => LIFE Biocorridors
- Alexandra MAHEAS : 29 juillet 2020 => Boutique du Parc
- Lucie BLONDEL : 3 août 2020 => Natura 2000 et zones humides remarquables
- Louise FRITZ : 1^{er} septembre 2020 => Tourisme durable
- Antoine SURGET : 14 septembre 2020 => Projets européens
- Geneviève BEHOTEGUY : 16 septembre 2020 => Alternance projet alimentaire territorial

Départs

- Caroline SALOMON : 3 mars 2020 => Economie du bois – CFT
- Laurane CLADEN : 15 avril 2020 => Développement culturel
- Estelle HERBEIN : 6 octobre 2020 => Communication et Festival du Jazz
- Pishum MIGRAINE : 31 mai 2020 => LIFE Biocorridors
- Thomas ROSINSKI : 31 mai 2020 => Projets européens
- Jean-Claude GENOT : 1^{er} juillet 2020 => Protection de la nature
- Geoffrey MESBAHI : 31 août 2020 => Typologie des prairies
- Astrid SCHILER : 1^{er} octobre 2020 => Accueil-standard

Détachements

- Valérie MEYER - détachement depuis le 01/09/2017
- Eric BRUA – détachement depuis le 01/10/2018
- Philippe MALAISE - en décharge syndicale

La Maison du Parc

La Maison du Parc qui a fait l'objet de 3 ans travaux de restauration, s'est vue réintégrée le 23 novembre 2020.

Les locaux du SYCOPARC sont à nouveau localisés au :
2 place du Château
67290 La Petite-Pierre.

Organigramme >>>

L'équipe technique au 31-12-20

Direction

Rita JACOB-BAUER - Directrice
François GOETZMANN – Directeur adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Katia KOBI - Entretien-service technique
Valérie RUCH - Assistante de pôles et de direction
Antoine SURGET - Suivi administratif et financier des projets européens
Sylvie STARK - Assistante de pôles – standard
Alexandra MAHEAS – Accueil et boutique du Parc
Anne ZIMMERMANN - Comptable, assistante administrative et financière

Aménagement - Développement - Tourisme

Romy BAGHDADI –Paysage et transition
Pascal DEMOULIN - Architecture et gestion des espaces urbains
Anne RIWER - Conseil architectural mutualisé
Emilie MOITRE – Economie du bois – CFT
Noémie THOMAS - Plan paysage
Aurélié WISSER - Patrimoine bâti
Louise FRITZ – Tourisme durable

Observatoire du Parc - sigis@

Nadia CARMAUX - Observation du territoire et urbanisme
Gabriel HIRLEMANN - Observation du territoire

Patrimoine naturel et agriculture durable

Cécile BAYEUR - Agriculture durable
Geneviève BEHOTEGUY – Projet Alimentaire Territorial
Alban CAIRAULT - Monitoring des rivières et médiation
Loïc DUCHAMP - Conservation Réserve Naturelle du Pays de Bitche
Christophe FABING - Garde-technicien RN du Pays de Bitche
Sébastien Morelle - Protection de la nature
Marie L'HOSPITALIER - Natura 2000
Lucie BLONDEL - Natura 2000 – Zones humides remarquables
François CHAZEL - LIFE Biocorridors
Laurent OLIVIER - LIFE Biocorridors
Marie-Laure TONNELIER - Zones humides remarquables

Culture - Médiation - Conservation des musées

Léa KLEIN - Développement culturel
Vincent FISCHER - Relations avec les enseignants
Cédric HAMON-BOUCHERAT - Conservation des musées
Philippe KOFFLER -, Education, implication du territoire
Manon LINQUETTE - Inventaire des collections des musées -
Gaëlle RYBIENIK – Conservation des musées et régie
Carine SCHUTZ - Conservation des musées
Laetitia VELTEN - Inventaire des musées - régie
Isabelle VERGNAUD-GOEPP - Conservation des musées
Audrey VONARB - Inventaire des collections des musées
Stéphan ZOCOLAN - Relations avec les enseignants
Coralie ATHANASE – Festival Au Grès du Jazz

Maison de l'Eau et de la Rivière

Anne-Laure CANOT - Coordination de la MER
Romain CANTAT - Educateur à l'environnement
Anny MEYER - Entretien – logistique
Muriel HERMANN - Entretien - Logistique
Théo NIERENGARTEN – animateur

Communication

Anne EICH – Communication







Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc / Château

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr